

530

P49c.

Bibliothèque de l'Université
de Liège — PÉRIODIQUES

20 Mars

vendredi 17 mars 1939
dix-huitième année, n° 52

publication hebdomadaire
un an : 75 frs; six mois : 40 frs
le numéro : 2 frs

La revue catholique des idées et des faits

UT SINT UNUM!

FONDÉE LE 25 MARS 1921
sous les auspices du
CARDINAL MERGIER

Directeur : L'ABBÉ R.-G. VAN DEN HOUT

SOMMAIRE

Les Origines belges

Un an après l'Anschluss

Réforme électorale

Au pays de Jésus : vers Jérusalem

En quelques lignes...

Jacques Maritain et la question juive

Henri Simon est mort

« Chefs », par Henri Massis

La voix de nos Evêques :

Quelques enseignements du V^e Concile de Malines.

par Mgr Rasneur

L'esprit chrétien et vie chrétienne par Mgr Coppieters

Lectures.

Vicomte Charles TERLINDEN

Georges MONTALBAN

Maurice DULLAERT

Martial LEKEUX, O. F. M.

* * *

Marcel DE CORTE

Fernand DESONAY

Roger de CRAON-POUSSY

Mgr Louis PICARD

Bruxelles, 57, rue Royale

Tel. 17.20.50

Compte-chèque postal 489.16



OU Ancien
MODERNE

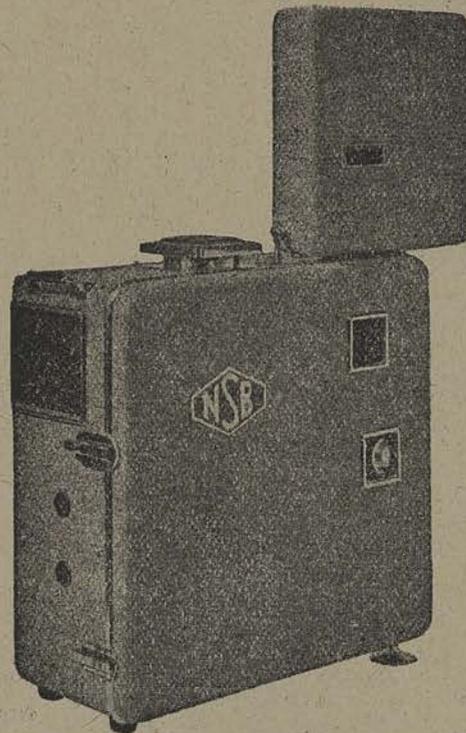
LE BEAU MEUBLE EST SIGNÉ :

Jean Eynde

87-89, avenue du Midi
BRUXELLES

PORTATIF 35 m/m STANDARD 35 NATIONAL SONOREB

Film standard, parlant 35 mm. — projection de 15 à 30 m. — écran de 4 mètres — grande clarté — fixité parfaite — silence absolu du fonctionnement mécanique — capacité sonore pour 1,000 places et système haute fidélité — carters 600 mètres, 2 caisses en tout. — Prix imbattables.



N.S.B.

Tous ce qui
concerne le
CINÉMA

**National
Sonore**

Construction
Électro-
mécanique

FRANCO - BELGE

36, rue des
Vétérinaires

BRUXELLES

Tél. : 21.37.54

Galerie BOUCKOMS

47, boulevard d'Avroy — LIÈGE

LIQUIDATION

La maison du TAPIS

Le plus grand choix

Prix les plus bas

Henri Le Beck

66, Dambrugge, ANVERS
(Belgique) Tél. 307.29

Cadres rectangulaires, ronds et ovales
en BOIS SCULPTÉ

Vitraux d'Art en plomb, en cuivre

Eaux-fortes originales — Pointes sèches
Gravures noires et couleurs — Encadrements
ARTS APPLIQUÉS — MIROIRS MODERNES

A chacun son chocolat.

MARTOUGIN

est celui des vrais amateurs.

N'écoutez pas ce que les concurrents racontent.
LA MACHINE A COUDRE

SINGER sera toujours la meilleure

Reprise en compte de toute vieille machine
FACILITÉS DE PAIEMENT

La Compagnie **SINGER** assure le travail à 1,000 Placiers, Employés et Ouvriers, uniquement BELGES

Plus D'UN MILLION DE machines à coudre **SINGER** en activité en Belgique

Nos anciens clients peuvent s'adresser dans tous nos Magasins et à tous nos Représentants pour l'obtention d'un BON pour la réparation gratuite de leur machine à coudre **SINGER** de famille.

SIÈGE SOCIAL : rue des Fripiers, 31, Bruxelles.
Fournisseurs brevetés de la Cour.

Succursales, dépôts et Agents dans toutes les villes du pays.



Chemins de Fer Nord-Belge

Le Réseau Nord-Belge dessert des RÉGIONS TOURISTIQUES du plus grand intérêt.

La vallée de la Meuse :

Ses villes historiques :

LIÈGE, la Cathédrale et son trésor. — Le Palais des Princes-Evêques. — Les églises de style roman, gothique et renaissance. — Les Musées. — Superbes panoramas sur la ville et sur la région industrielle d'Ougrée, Seraing, Tilleur.

HUY, la Collégiale, une des plus belles églises du pays. — Le château fort, l'ancienne abbaye fondée par Pierre l'Ermite. — Le vieux pont.

ANDENNE, l'église renaissance. — Tombeau et chaise de sainte Begge.

NAMUR, la Cathédrale et son trésor. — Le Musée archéologique. — Le ravissant circuit de la Citadelle. — Le Théâtre d'été et le stade de jeux.

DINANT, la Ville Martyre. — La Collégiale au clocher bulbeux. — L'antique Citadelle. — Les grottes. — Les rochers.

Ses Châteaux qui s'échelonnent le long du fleuve;

Ses ancelles Abbayes, ses ruines de Bouvignes, de Pollvache; Ses Grottes de Dinant, et d'Engihoul, ses cavernes préhistoriques de Montaigle, de Furfooz, de Goyet, et Trou-Manto;

Ses Ohafnes de rochers à MARCHE-LES-DAMES, Frênes, Profondeville, Lustin, etc.

Pendant la saison d'été, CIRCUIT EN AUTOCAR HAUTE-MEUSE, LESSE, ARDENNES, au départ de DINANT.

La vallée de la Sambre :

Ses vieilles villes de THUIN et de LOBBES. — Ruines de la célèbre Abbaye d'Aulne.

POUR LA COUTURE
N'EMPLOYEZ QUE

LA SOIE A COUDRE
CORDONNET POUR BOUTONNIÈRE

” **Au Baton** ”

OU

LES SIMILI-SOIES

” **La Bella** ”

ET ” **Opera** ”

2 fils

CE SONT LES MEILLEURES

POUR REPRISER

La Nouvelle

ET

” **Sepco** ”

LAINES MAMY

CE SONT DES PRODUITS S. E. P.

Fabrication belge En vente dans toutes les merceries

MAZOUT



Le meilleur combustible pour votre

CHAUFFAGE CENTRAL

Qualité, Service, Conseils techniques

TOUT EST DE PREMIER ORDRE CHEZ :

BELGIAN GULF OIL C^y S^{TE} A^{ME}, 99, avenue de France, Anvers

PHENIX WORKS

Soc. Anon.

FLÉMALLE-HAUTE (Belgique)

TOLES GALVANISÉES ONDULÉES POUR TOITURES
TOLES GALVANISÉES PLANES, TOLES PLOMBÉES.
FEUILLARDS GALVANISÉS.

CHÉNEAUX, GOUTTIÈRES, TUYAUX DE DESOENTE
ARTICLES DE MÉNAGE GALVANISÉS.
ARTICLES DE MÉNAGE ÉMAILLÉS.

SOCIÉTÉ ANONYME DES ATELIERS DE CONSTRUCTION
ET DE GALVANISATION

SAUBLEINS

20, rue Wattelar, à JUMET Téléph. Charleroi 509.94

Tôles galvanisées, planes ou ondulées, droites ou cintrées. —
Toitures en tôles ondulées, droites ou cintrées. — Chéneaux,
gouttières, tuyaux de descente et tous les accessoires de toitures.
— Clôtures en tôles ondulées galvanisées. — Garage pour vélos.

Constructions métalliques. — Charpentes en fer,
Chaudronnerie en fer et en cuivre, réservoirs.

Tuyaux pour charbonnages (canars). Tuyauteries en toles
galvanisées.

GALVANISATION à façon de petites et grosses pièces.
GALVANISATION RICHE A CHAUD

Société Métallurgique

d'ENGHIEN S^t-ELOI

Soc. Anon.

ENGHIEN (Belgique)

CONSTRUCTION RIVÉE & SOUDÉE

PONTS — CHARPENTES — RÉSERVOIRS
LEVAGE — MANUTENTION — WAGONS
VOITURES — PIÈCES DE FORGE
BOULONS — RIVETS — TIRE-FONDS

LES PRODUITS REFRACTAIRES DE GAND E. J. DE MEYER

ALLÉE VERTE, 120, à GAND

Téléphone : 11928.

Compte ch. post. : 205030

Usine de Briques et Pierres Réfractaires de toutes formes et
dimensions pour toutes les industries, pour tous les usages.
Spécialité de Briques Réfractaires à haute teneur d'Alumine.
Prix sur demande.

SOCIÉTÉ ANONYME de Produits Galvanisés et de Constructions Métalliques

Ancienne firme J.-F. JOWA, fondée en 1851, LIÈGE

Bâtiments coloniaux en tôle ondulée galvanisée

Spécialité de toitures pour Eglises,
Missions, Bâtiments d'administration

ENVOI DE L'ALBUM ILLUSTRÉ SUR DEMANDE

Tôles galvanisées planes. — Tôles galvanisées ondulées
pour toitures, planchers, parois, tabliers de ponts, etc.
Fers marchands et feuillards galvanisés.
Réservoirs galvanisés.

ÉLECTRODES POUR TOUS TRAVAUX

ARCOS

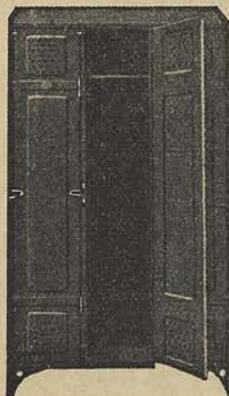


LA SOUDURE
ÉLECTRIQUE AUTOGÈNE

SOCIÉTÉ ANONYME

58-62, rue des Deux-Gares.

BRUXELLES



SOCIÉTÉ ANONYME
des

Ateliers GERMAIN

MONCEAU-SUR-SAMBRE

Adr. télégr. : Germain Marchienne-au-
Pont Tél. Charleroi 12254 (2 lignes)

ARMOIRES-VESTIAIRES spéciale-
ment recommandées aux congrégations
religieuses. — Armoires superposées ou
armoires adossées et superposées. —
Construction renforcée. — Meubles pour
classement, classement de plans et
classement d'outils.

ELECTRODES



PROCÉDÉS KJELLBERG



36 ANNEES
D'EXPÉRIENCE!

ESAB

SOCIÉTÉ ANONYME
116-118, RUE STEPHENSON
Bruxelles t. 15.91.26

Société Belge de l'Azote

et des Produits Chimiques du Marly

Société Anonyme au capital de 211.050.000 francs

Usines à RENORY-OUGRÉE (Belgique)

Fabrication d'ammoniaque synthétique suivant les procédés G. Claude

Ammoniac anhydre — solutions ammoniacales — acide nitrique de toutes concentrations — anhydride sulfuré et dérivés.

Nitrate d'ammoniaque et nitrate de potasse pour explosifs.

Engrais divers : sulfate d'ammoniaque — nitrate d'ammoniaque agricole — sulfonitrate d'ammoniaque — nitrate de soude — nitrate de chaux ammoniacal — calciammon — cyanamide — engrais pour jardins.

Alcool éthylique synthétique — acétone — éther 720 et 725 — solvants.

Alcool méthylique (Méthanol) — Formol 30-40 % — hexaméthylènetétramine pharmaceutique et technique — trioxyméthylène,

Résines synthétiques et vernis spéciaux — Poudre à mouler.

Fongicides. - Herbicides. - Insecticides.

COMPAGNIE ANVERSOISE de Produits Chimiques

Soc. Anon.

21, Kipdorp — ANVERS

Adresse télégr. : Canverchim

Téléphones 255.90 - 91 - 92

Minium de plomb pur poudre "COOKSON"

Tous produits industriels chimiques selon circulaire que nous tenons volontiers à la demande des intéressés

Usines Ed. HUWART

Boulevard d'Avroy, 184

LIÈGE

TÉLÉPHONE : 121.75

Télégr. : FORMOLAL



Spécialités : FORMOL, HEXAMÉTHYLÈNE TÉTRAMINE, Résines synthétiques, Vernis isolants, Poudres à mouler, Acétone, ALCOOLS MÉTHYLIQUES, MÉTHYLÈNES, ACIDE FORMIQUE.

SOCIÉTÉ ANONYME

DES

Ateliers René De Malzine

SCLESSIN près Liège (BELGIQUE)

Télégr. Demalzine-Sclessin

Tél. 118.71 et 276.70

Engrenages droits, coniques, hélicoïdaux et à chevrons en toutes matières et de toutes dimensions.

Moteurs-réducteurs. — Réducteurs de vitesse.

Pièces mécaniques de précision pour toutes Industries.

Machines spéciales.

Machines de ménage : batteurs-mélangeurs, hache-viandes, coupe-légumes, presse-fruits, etc.

SOCIÉTÉ ANONYME DE

Produits Chimiques de Laeken

1, Quai L. Monnoyer

BRUXELLES II

DIVISION DE LAEKEN

Téléphone : 15.68.03

Télégrammes : Chimie-Laeken

Acides sulfurique, muriatique et nitrique à toutes concentrations - Acide sulfurique à tous degrés pour accumulateurs - Eau distillée

DIVISION MOUSTIER S/SAMBRE

Tél. Moustier 20

Télégr. Couleurs-Moustier S. S.

Couleurs, vernis, émaux - Couleurs fines, broyées ou en poudre Couleurs préparées pour tous usages industriels - Vernis et produits pour l'argenterie des glaces. - Produits spéciaux pour toutes industries

S. A. G. DUMONT & Frères

Usines à Plomb et à Zinc

— à SCLAIGNEAUX —

SCLAYN (Province de Namur, Belgique).

Adresse télégraphique :

Dumfrer Sclaigieux Belgique.

Téléphone

Andenne 14 (quatre lignes)

ZINC OUVRÉ, en feuilles, tuyaux, couvre-joints, pattes, etc. ZINC BRUT en lingots — PLOMB LAMINÉ — PLOMB, TUYAUX — PLOMBES A SOELLER — SOUDURE D'ÉTAIN — PLOMB BRUT en saumons — SIPHONS ET COUDES EN PLOMB - LAINE ET FIL DE PLOMB - ACIDE SULFURIQUE Arseniate de plomb - Sulfate de zinc - Cadmium électrolytique Alun de potasse — Sulfate d'alumine

Comptoir Général Métallurgique

Charles DE VUYST

Fabrication. — Représentation — Exportation.

Outillage pour tous corps de métiers

BRUXELLES, rue de la Senne, 80. Tél. 12.67.40 (4 lignes).

Limes et scies à métaux marque « CORONA ». Mèches à métaux et à bois. Tarauts. Filières. Fraises. Alésoirs. Marteaux tous modèles. Clefs fixes et à molettes marque « Steinadler » et « Tenadium ». Pincés tous genres. Petit outillage en général pour le travail du bois et des métaux. Articles de jardinage tout genre. Tondeuses à gazon, à main et au moteur « The Universel » et « Jacobsen ».

Anciens Etabliss^{em}. François PEETERS

Sous-Toitures Économiques et
très légères en Ciment armé
formant Plafonds clairs et unis
Dalles pour Cours

Conditions spéciales pour Congrégations religieuses

BRUXELLES, Avenue des Nations, 9

Registre au Commerce de Bruxelles : 838 Téléphone 48.07.55 Compte Chèques Postaux : 118.84
Ligne raccordée à la Gare de HAREN-NORD
Sous-Toitures Translucides brevetées

CÉRAMIQUES

de la Lys

Marcke lez Courtrai

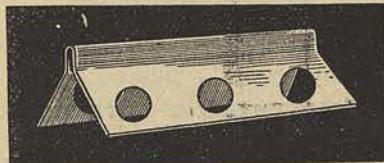
Carreaux céramiques de pavements en grès cérame fin
Société Anonyme Naamlooze Vennoootschap
Belgique Téléphone Courtrai 629. België
Compte chèque postal : 223.012. — Reg. du Com. : Courtrai 483

Établissements PRINCEN

CONSTRUCTEURS : 31, RUE DE L'AVENIR, SOLESSIN
Téléphone Liège 29842

MÉCANIQUE GÉNÉRALE

Machines pour Plombiers-Zingueurs et Tôliers. — Baguettesuses
Pliieuses - Rouleuses. — Couverts — Grilles économiques —
Para-Grilles



marques : « Chicane-Etoile »
et « Gondole ».
Fabrication Belge. — Breveté.

« ENCASTRO »

Profilé en tôle galvanisée
pour la protection des angles
de mur.

Pierres blanches
Marbres - Granits
Pierres reconstituées

A^{NC.} E^{TS} SOILLE F^{RES} S.A.
Avenue du Port, 106, Bruxelles

P. R. P. PLOEGSTEERT P. R. P.

Sté Ame DES BRIQUETERIES MÉCANIQUES

« Le Progrès »

Adm.-dél. : R. DE BRUYN, à Ypres

BRIQUES DE PAREMENT GENRE

« SILÉSIE » et « ÉCONOMIQUE »

en style brute, rugueux, sablé, nervuré, écorce et lisse

Toutes teintes — Tous formats

Hourdis en terre cuite, système breveté

RÉFÉRENCES : par milliers de mètres carrés

BRIQUES CREUSES LÉGÈRES ET CLOUABLES

BRIQUES DE LUXE POUR FAÇADE

La Cérabric Fouquemberg

Brevetée et déposée

Usines à HAUTRAGE-ÉTAT et à STAMBRUGES

Directeur : MAX FOUQUEMBERG, Docteur en sciences U. L. V.

SIX COLORIS DIFFÉRENTS

Tous les formats et profilés, haute résistance mécanique
Géllivité nulle, porosité minime

ÉCHANTILLONS ET CATALOGUES SUR DEMANDE

Nombreuses références :

Hôtels de ville, Écoles, Maisons de rapport, Villas, Buildings

Carrières et Fours à Chaux de la Dendre

à MAFFLES lez-ATH

PIERRES BLEUES - PETIT GRANIT - POUR BATIMENTS,
MONUMENTS

TRAVAUX D'ART. — SPÉCIALITÉ DE BLOCS FONCÉS
POUR MARBRERIE.

PIERRES BRUTES ET SCIÉES. — BORDURES. — PAVÉS.
CHAUX GRASSE POUR PLAFONNER, MAÇONNER
ET POUR L'AGRICULTURE

REMISE A NEUF DES FAÇADES

par le

SILEXORE L. M. de Paris

Peinture directe inaltérable sur ciment sans brilage
Protège les murs contre les intempéries. — Résiste à l'air
salin. — Appliquée facile et économique.

Distributeur général pour
la Belgique

LES FILS LEVY FINGER

82-84, rue Edm. Tollenaere
BRUXELLES

NOMBREUX DÉPOSITAIRES

Demandez-nous le moyen d'obtenir gratuitement
le Manuel de la Décoration Plastique dans l'Art Moderne.

Agent général pour le Hainaut
S. A.

Établiss. FIDÈLE MAHIEU

96, aven. de Philippeville
MAROINELLE

ENTREPRISES GÉNÉRALES

Travaux publics et privés
EXPERTISES

MARCEL DEBUSSCHERE-DEMEULDRE

ENTREPRENEUR

Rue Saint-Amand, 27-29, ROULERS

Téléphone : 253

Reg. du Comm. : Courtral 1628

Chantier : Rue Kokelaer, 20, Roulers

Ancion-Marx Fabrique d'armes

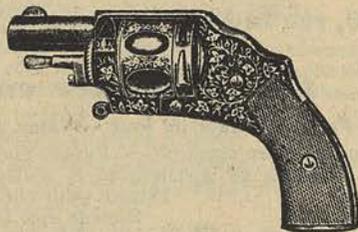
Société Anonyme

28 et 30, rue Grandgagnage, LIÈGE (Belgique)

Adresse télégr : Anciomar-Liège

Téléphone N° 100.02

Armes et Matériel Militaires-Fusils et Carabines de chasse - Carabines et Pistolets de tir-Fusils militaires de réforme transformés en armes de chasse Munitions de toutes espèces-Spécialité de Revolvers fins.



Achats et vente de toutes espèces d'armes et collections et panoplies



FABRIQUE D'ARMES UNIES DE LIÈGE

Société Anonyme

Rue Trappé, 22, LIÈGE

Adresse télégraphique : « Centaure-Liège ».

Armes de chasse, de luxe et d'exportation — Fusils Hammerless et à chiens à percussion centrale — Fusils à charger par la bouche à 1 et 2 coups — Fusils transformés d'armes de guerre — Pistolets — Revolvers — Carabines — Accessoires

A. De Vigne & C^o

CHAUFFAGES VAPEUR - EAU CHAUDE

Installation de conditionnement d'air

Service de distribution d'eau chaude

Installation de bains - douches, buanderies, etc.

Pour Pensionnats et Couvents

137, Avenue d'Amérique

ANVERS

Téléph. 705.59

Ateliers de Graduation Boterdael

66, Place Maurice Duché

VILVORDE

Verrerie Médicale et Industrielle

Production



Téléphone:

Belge

51.06.46

Usines Decock Frères

Téléphone :

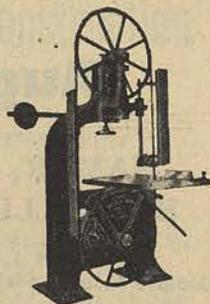
607 La Louvière 15E, RUE BRIGODE Decock 607 La Louvière

Adresse télégraphique :

FAYT-LEZ-MANAGE

MACHINES-OUTILS
A TRAVAILLER LE BOIS

Machines simples et combinées
Ponceuse à disque et à bande
Presses à plaquer - Outillages
Spécialité de machines combinées
Universelles, convenant particulièrement à Missions au Congo ou à l'Étranger.



Établissements P. COLLEYE, s. a.

GRANDE DÉCORATION
SCULPTURE-STAFF
AMEUBLEMENT
TRANSFORMATIONS

18, RUE DES DRAPRIERS
BRUXELLES

Té. 11.69.75

FABRIQUE DE CÉRUSE

Procédé hollandais

Société Anonyme ANCIENS ÉTABLISSEMENTS

Auguste BOULEZ

COURTRAI (Belgique)

Bureaux : Chaussée de Gand, 103

Usines : Rue de la Céruse

Téléphone : Courtral 151, Waereghem 30

Compte Chèques Postaux n° 76673

BLANC DE GROENINGHE Marque LES ÉPERONS D'OR



NO - MUS

le seul produit qui vous débarrassera certainement

des RATS et SOURIS

sans danger pour l'homme et les animaux domestiques

Fabriqué par la S. A. DES ANG. MANUFACTURES CHIMIQUES
RENÉ DUBOIS, à Fontaine-l'Évêque (Belgique)

S.A. H. & O. DE CRAENE

WAEREGHEM (Belgique)

Céruse par procédé hollandais

Blanc de Zinc — Minium de plomb

Litharge — Mine-orange

JEAN ROELS

MAISON FONDÉE EN 1892

TÉL. 26.57.76

TÉL. 26.57.76

ARTIFICIER

19, rue Isidore Van Beveren, 19, GRAND-BIGARD

Feux d'artifice en tous genres

Feux japonais de jour — Fêtes de nuit — Articles Jouets.
Fusées pour signaux — Fusées pour armée, aviation et marine.
Fusées de signalisation et d'atterrissage pour avions.
Pétards pour chemin de fer.
Cortège aux lumières.

Produits en Béton

O. TOSSYN, Ingénieur civil U. I. Lv.

Digue du Canal, 2, VILVORDE
Tél. 51.05.40.

Murs de clôture en Béton armé et vibré

Construction solide et de bel aspect.
Devis gratuit sur simple demande.

Clôtures ajourées. — Piquets de clôture. — Bordures de jardin. — Bordures de route vibrées à haute résistance. — Tuyaux d'égout en béton comprimé ou vibré. — Tous produits en béton vibré d'après dessin.

Carrières de grès

Tous les matériaux pierreux pour routes et bétons. - Pierres plates pour sentiers rustiques. - Pierres roulantes. - Parements de teintes diverses. - Pavés et bordures en petit granit.

Ém. & Fern. BECK, 28, quai de la Grande-Bretagne

LIÈGE

Téléphone : 127.32

Spécialité : PAVÉS POUR COURS ET TROTTOIRS
MOINS CHERS QUE LES DALLES EN BÉTON

COTRACO

Société anonyme

INGÉNIEURS-ENTREPRENEURS

Entreprises générales
Béton armé
et tous genres de constructions

ÉTUDES ET OFFRES SUR DEMANDE

93, rue de la Loi

BRUXELLES

Tél. 12.88.24

Bols du Nord & d'Amérique

Entrepôt et Magasin à Anvers.

LES ÉTABLISSEMENTS

Aug. DERMINE

Société Anonyme.

NAMUR, 21, Boulevard de Merckem
BRUXELLES, 13, rue Albert de Latour

Téléphones : Namur 483 — Bruxelles : 15.14.59.
Compte chèques postaux : 279.852 — Reg. Com. ; Namur, n° 88.

Tél. LIÈGE 605,59

Reg. du Com. Liège 916

Ch. P. 109.814

Bieuvlet, Redoté & C^{ie}

SOCIÉTÉ EN NOM COLLECTIF

Tuyauteries en acier étiré et en tôle soudée
- pour tous usages et toutes pressions -
Réservoirs soudés -:- Serpentins
- Exécution de tuyauteries suivant plans -
Soudure oxyacétylénique et soudure électrique

Travaux pour Mines, Sucrieries, Briqueteries et Carrières

Bruleurs automatiques au charbon
pour chauffage central

BUREAUX & ATELIERS :
340, rue Branche, Ans

LA QUINCAILLERIE GÉNÉRALE POUR BATIMENTS

offerte par les:

Ateliers J. VERCHEVAL & FILS

79, rue Dumonceau, HERSTAL — Tél. Liège 401.11

est le résultat des efforts conjugués de trois générations successives spécialisées en l'étude et la mise en fabrication d'articles particulièrement destinés aux communautés, écoles, hôpitaux

Crémones de fenêtre en tous genres
Appareils de manœuvre pour vasistas marque «NACO»
crossettes, pousiers, tirants de porte, etc.

Acier inoxydable - Argent neuf poli ou nickelé - Bronze et laiton poli, bronzé ou chromé - Corne - Bakélite - Fer noir, etc.

SOCIÉTÉ ANONYME

des

Carrières de GRÈS de LA FALIZE & EXTENSIONS

Place de Bronckart, 25, LIÈGE

Siège social : SOUGNÉ-REMOUCHAMPS

Gares d'expédition : AYWAILLE — REMOUCHAMPS —
COMBLAIN-AU-PONT

Accessibles aux camions.

Pavés de toutes dimensions de 1^{er} choix.

Macadam 4/6 et 2/4 — Plaquettes 10/60 — Gravier 5/20, 8/13,
3/8 et poussier.

Moellons pour fondations — Moellonnets pour enrochements.

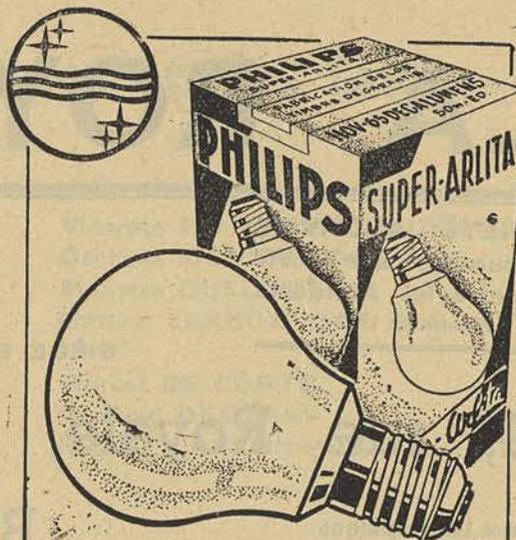
Spécialité de parements de construction de toutes teintes

La plus forte production des carrières de grès belges.

Adressez la correspondance à

M. PAUL MASSON, Directeur Général
25, place de Bronckart, à LIÈGE.

Tél. 255.31 et 262.86. C. C. P. 217.450. R. C. Liège n° 798.



PHILIPS "Super-Arlita"

à filament doublement spiralé
ENCORE PLUS ECONOMIQUE...

*Remplacer vos lampes de
40 watts par des
"Super-Arlita" de 65 decalumens*

SAUVEZ VOS YEUX
... ECLAIREZ-VOUS MIEUX

GROUPEMENT

POUR LA

Vente des Sous-Produits en Grès et en Petit Granit

SOCIÉTÉ COOPÉRATIVE

Carrières dans la vallée de l'Ourthe, dans la vallée du
Hoyoux et dans la vallée du Bocq.

Le seul groupement de carrières de grès possédant
la plus grande variété de teintes.

Spécialité de moellons et parements
[POUR CONSTRUCTIONS ET SOUBASSEMENTS.]

TOUS CONCASSÉS POUR BÉTON

RÉFÉRENCES: Église Ste-Julienne, à Verviers; Église St-Pholien,
Liège; Église St-Christophe, à Liège; Nouvelle école des Filles
de la Croix, à Cointe; Église de Robermont, etc., etc. Fournis-
seur à l'Exposition de Paris; pour les travaux du canal Albert.

Documentation et photographies seront fournies sur simple demande

8, rue de la Paix, LIÈGE

Téléphones :

Direction 148.77

Comptabilité et Expéditions 148.76

LA ROYALE BELGE

SOCIÉTÉ ANONYME
d'assurances sur la Vie
et contre les Accidents
Fondée en 1853

FONDS DE GARANTIE :
plus de
800.000.000 de francs

SIÈGE SOCIAL EN SA PROPRIÉTÉ

74, rue Royale, et 68, rue des Colonies

Adresse télégraphique
Royabelass

BRUXELLES

Téléphones I
12.30.30 (6 lignes)

VIE — ACCIDENTS — VOL — PRÊTS HYPOTHÉCAIRES — RENTES VIAGERES

Assurez-vous aux conditions les plus avantageuses

sur la vie et contre tous les accidents



Fournisseur de la Cour

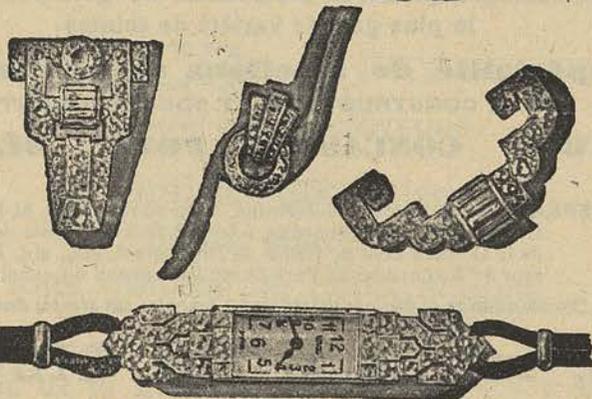
SIMONET-DEANSCUTTER

EXPERT.
FABRICANT.

JOAILLIER ET ORFEVRE.

72 rue Coudenberg

BRUXELLES



Le montre DUOPLAN.

ÉDITIONS

TOURNAI



CASTERMAN

PARIS

In Memoriam...

PIE XI

Pape des Missions

Sa vie — Son œuvre — Sa mort

Un volume de 200 pages, nombreuses reproductions photographiques et un beau portrait du Saint-Père en héliogravure.

Prix : 15 francs.

Avec la collaboration de :

M. Georges GOYAU, de l'Académie française.
R. P. René BROUILLARD, S. J., rédacteur aux *Études*.
Mgr André BOUQUIN, directeur de l'Agence Fides, à Rome.
Mgr Louis PICARD.
R. P. Léon LELOIR, directeur de la revue *Grands Lacs*.
M. Roger SAUSSUS.
Mgr Léon LIVINHAC, Premier supérieur général des Pères Blancs.
M. Henri-Pierre FAFFIN, etc.

EN VENTE DANS LES BONNES LIBRAIRIES

La revue catholique des idées et des faits

SOMMAIRE

Les Origines belges

Un an après l'Anschluss

Réforme électorale

Au pays de Jésus : vers Jérusalem

En quelques lignes...

Jacques Maritain et la question juive

Henri Simon est mort

« Chefs », par Henri Massis

La voix de nos Evêques :

Quelques enseignements du V^e Concile de Malines,

par Mgr Rasneur;

L'esprit chrétien et vie chrétienne par Mgr Coppieters

Lectures.

Vicomte Charles TERLINDEN

Georges MONTALBAN

Maurice DULLAERT

Martial LEKEUX, O. F. M.

* * *

Marcel DE CORTE

Fernand DESONAY

Roger de CRAON-POUSSY

Mgr Louis PICARD

Les Origines Belges⁽¹⁾

Il importe de dissiper une équivoque que, dans un but qui n'a rien de commun avec la science, se sont plu à créer et à entretenir certains politiciens ou pamphlétaires en prétendant que la Belgique n'est qu'une création artificielle de la diplomatie et qu'elle n'existait pas avant 1830.

Rien n'est moins exact. Il importe, tout d'abord, de remarquer que notre nom est avec celui des Grecs le plus ancien encore actuellement porté par un peuple européen. Il y a vingt siècles notre territoire était déjà occupé par une population qui portait le nom de Belges, alors que la France était habitée par des Gaulois, l'Angleterre par des Bretons, l'Espagne par des Ibères et l'Allemagne par des barbares d'appellations diverses.

En 1943 nous pourrions ainsi fêter le deuxième millénaire de l'entrée des Belges dans l'histoire écrite, et l'on sait de quelle façon glorieuse ils y sont entrés, en méritant par leur vaillance l'admiration de Jules César qui leur décerne un titre de noblesse qui traversera les siècles en les appelant le plus brave de tous les peuples de la Gaule.

On objectera qu'un nom, à lui seul, ne prouve pas grand'chose au point de vue de l'existence d'une nation. Nous pensons qu'un nom signifie déjà beaucoup dans l'histoire des peuples, car un nom s'applique toujours à quelque chose; mais, même sans remonter jusqu'au *Belgium* de César, ni jusqu'au royaume de Lotharingie, issu des partages de l'empire carolingien, on peut démontrer d'une façon irréfutable que la nationalité belge est plus ancienne que celle de nombreux peuples européens et qu'en fait elle existe au point de vue du droit public interne et externe depuis le XV^e siècle et qu'elle constitue une entité juridique parfaite depuis le XVI^e.

(1) Conférence faite en la salle Patria, à Bruxelles, sous les auspices des « Conférences nationales ».

Nous pouvons donc dire que la révolution de 1830 n'a fait que donner à la Belgique sa forme actuelle et qu'elle n'est pas un point de départ, mais, bien au contraire, le point d'aboutissement d'une évolution nationale que rien n'avait pu arrêter depuis de longs siècles.

* * *

Il nous faut d'abord préciser ce qu'est une nation.

Ouvrons un traité de droit international, nous y verrons que l'on définit la nation en disant que c'est une réunion d'hommes, habitant un même territoire et ayant une origine commune *ou* des intérêts depuis longtemps communs, des mœurs semblables et, *le plus souvent* une langue identique.

Il résulte de cette définition que pour le juriste l'unité de race et la communauté de langue ne sont pas des conditions indispensables à la formation d'une nation. Elles ne le sont pas davantage pour le philosophe et le penseur. Dans une conférence qu'il donnait en Sorbonne, le 11 mars 1882, sous le titre : *Qu'est-ce qu'une nation?*, Renan, après avoir démontré le peu d'importance qu'avaient à ce point de vue les questions de race et de langue, concluait en disant : « Ce qui fait une nation, c'est avant tout pour les habitants d'un même territoire d'avoir réalisé de grandes choses en commun dans le passé et d'être capables de réaliser en commun de grandes choses dans l'avenir. »

Et, se plaçant au point de vue de l'historien, Godefroid Kurth, le régénérateur des sciences historiques dans notre pays, disait : « Ce qui fait une nation, ce n'est ni la communauté de race, de langue, de religion, mais c'est le fait d'avoir vécu pendant de longues années sous les mêmes institutions et d'être arrivés ensemble à un même degré de civilisation. »

Il aurait pu ajouter cette chose qui fut d'une importance



capitale dans la formation de la nationalité belge : « ... et d'être liés par une constante similitude d'intérêts économiques ».

Toutes les conditions, ainsi précisées par le juriste, par le penseur et par l'historien, nous les trouvons réunies depuis de longs siècles en ce qui concerne nos provinces.

* * *

Même antérieurement à leur réunion sous le sceptre de Philippe le Bon, au XV^e siècle, les principautés féodales, nées du morcellement de l'empire carolingien et du royaume de Lotharingie, bien qu'indépendantes et sans lien politique permanent entre elles, offraient cependant, en dépit des différences ethniques et linguistiques, plusieurs des traits essentiels inhérents à une nation.

Elles se virent, en maintes circonstances, obligées de se grouper et de s'entendre, soit pour des raisons d'ordre politique, soit sous la force inéluctable des facteurs économiques.

La puissance d'attraction exercée par le port de Bruges, l'importance économique de la grande voie terrestre tracée au XI^e siècle pour unir notre littoral aux vallées de l'Escaut, de la Meuse et du Rhin, la diffusion de la draperie flamande et brabançonne, la solidarité entre les centres industriels et les régions agricoles chargées de les ravitailler, les échanges constants entre drapiers flamands et métallurgistes wallons avaient, dès le Moyen-Age, créé des liens solides entre toutes les régions composant le territoire actuel de la Belgique.

La politique de Jacques Van Artevelde, caractérisée par les traités permanents, conclus en 1337 et 1339, entre la Flandre, le Brabant et le Hainaut, est, peut-on dire, avant la lettre, une politique belge.

* * *

L'union de fait entre toutes nos provinces, à part la principauté épiscopale de Liège et la principauté abbatiale Stavelot-Malmédy, fut l'œuvre de Philippe le Bon. Il y fut aidé par le peuple lui-même, lorsque, en juin 1430, les Etats de Brabant, représentant toute la population du duché, décidèrent, après la mort du duc Philippe de Saint-Pol, de choisir comme prince et légitime seigneur le duc Philippe de Bourgogne, déjà héritier par son père Jean sans Peur, de la couronne de Flandre. Philippe s'applique immédiatement à renforcer cette union purement personnelle en dotant le pays d'institutions centrales. La convocation d'Etats généraux réunissant les députés de toutes les provinces, la création de conseils administratifs et judiciaires, les restrictions mises à l'autonomie des communes et seigneuries, l'organisation d'une armée permanente aboutirent, par la concentration des pouvoirs, à la formation définitive de la nation. Aussi est-ce à juste titre que Philippe le Bon a été appelé par Juste Lipse : *Conditor Belgii* fondateur de la Belgique.

En même temps, le rayonnement scientifique de l'Université de Louvain, où la jeunesse de toutes nos provinces venait se former aux mêmes disciplines scientifiques, contribuait à appuyer l'unité politique sur l'unité des concepts intellectuels; tandis que la splendeur des arts environnait aux yeux du monde entier l'état bourguignon d'un incomparable éclat.

La Belgique faillit même, à cette époque, devenir une grande puissance. Si le « grand dessein » de Charles l'Assuré, injustement surnommé le Téméraire, avait réussi, un vaste royaume unifié, s'étendant du Zuyderzée aux Alpes, aurait, pour le plus grand bien de la paix en Europe, définitivement séparé la France de l'Allemagne. Malheureusement, comme cela arriva si souvent aux princes belges, Charles ne fut pas suivi par ses sujets et ses conceptions grandioses sombrèrent lamentablement dans les fossés de Nancy.

* * *

L'œuvre d'unification nationale était cependant assez solide pour résister à la terrible crise de démagogie qui éclata pendant la minorité de Marie de Bourgogne. Maximilien et Philippe le Beau purent reprendre la politique centralisatrice de leurs prédécesseurs et Charles-Quint, après avoir enlevé Tournai, citadelle avancée de la France dans la vallée de l'Escaut, et avoir affranchi la Flandre et l'Artois de tout lien de vassalité envers la voisine du Midi, donna un statut juridique définitif à l'unité de fait, établie, un siècle plus tôt, par le grand duc d'Occident. Par la *Transaction d'Augsbourg* du 26 juin 1548, il fit entrer les provinces belges dans le droit public européen sous le nom de *Cercle de Bourgogne*, fixant ainsi leur statut juridique international et précisant leur situation à l'égard des grandes puissances voisines.

Quelques mois plus tard, par sa *Pragmatique Sanction* du 4 novembre 1549, Charles-Quint établit sur une base juridique la solidité de l'Etat fédératif constitué par les anciennes principautés belges, en déclarant que celles-ci formeraient un tout « indivisible et impartageable », soumis au même droit successoral. Cet acte coagulait définitivement le pays en un bloc, dont les parties pourraient encore être détachées par des voies de fait, mais dont, en dépit de toutes les crises intérieures et extérieures, le noyau resterait intact.

Déjà en 1531, l'Empereur avait créé pour l'ensemble du pays ces trois conseils collatéraux, sorte de ministères qui, jusqu'à la conquête jacobine, allaient rester les rouages principaux de la politique et de l'administration centrale de la Belgique.

A cette œuvre d'unification et de centralisation, réalisée par deux des plus illustres princes de l'ancien régime, allait correspondre, dans le même sens d'unité, l'œuvre des Etats Généraux, organes de la nation tout entière. A partir du règne de Charles-Quint surtout, ces assemblées prennent de plus en plus de cohésion et deviennent des agents actifs d'unité nationale. Ils acceptent la *Transaction d'Augsbourg* comme la *Pragmatique Sanction* et s'associent à tous les actes politiques importants du grand empereur.

L'influence prépondérante au sein des Etats Généraux de la députation du Brabant, dans laquelle siègent, à côté des plus grands seigneurs et des principaux prélats, les représentants d'Anvers, centre de la vie économique de toutes les provinces, contribue puissamment au développement de l'idée d'unité nationale. Cette idée pénètre profondément dans les masses et les termes *patrie* et *généralité* s'introduisent, dès le milieu du XVI^e siècle, dans le vocabulaire politique.

* * *

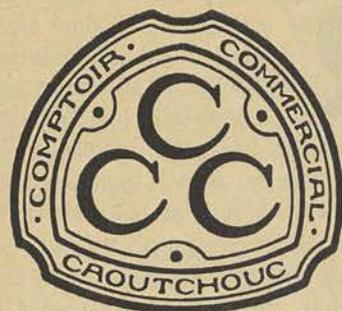
Rien ne prouve mieux la puissance de cet esprit national que le fait que, dès ses débuts, l'opposition à Philippe II ne revêt nulle part un caractère particulariste.

Rien de plus caractéristique à ce grand point de vue que le rôle joué aux Etats Généraux de 1557 par le bourgmestre d'Anvers, van Straelen. C'est l'indépendance nationale, basée sur une armée nationale et régie par des fonctionnaires nationaux, qu'il s'efforce de dresser contre les tendances hispanisantes du Roi.

Toute la révolution contre Philippe II est empreinte de ce caractère national, bien plus que d'un caractère religieux. C'est la *généralité*, c'est le pays tout entier qui lutte contre le Roi pour défendre son indépendance. Un moment même, on peut croire au triomphe de la cause nationale.

Le 5 mars 1576, don Luis de Zuniga y Requesens, grand commandeur de Castille, gouverneur général des « Pays de par deçà » pour le compte du Roi catholique, meurt au palais de Bruxelles.

Son court passage aux affaires ne lui a pas laissé le temps de faire oublier son prédécesseur, le duc d'Albe, ce gouverneur général à poigne, qui s'est rendu odieux aux Belges.



GABARDINES ET IMPERMEABLES

64-66, RUE NEUVE
BRUXELLES

Le Spécialiste en Vêtements imperméables

Manufacture de Tabacs

Joseph DUBROUX, Fils aîné

Rue de Marvis, 5-7

T O U R N A I

Téléphone : 1195

Compte-Chèques : 1844.92 — Registre du Comm. Tournai 10.105

Samedi 25 mars

TIRAGE

de la 3^e tranche 1939

de la

LOTÉRIE COLONIALE



56.260 lots de 100 à 100.000 francs

Trois lots de 250.000 francs

GROS LOT : UN MILLION

Achetez vos IMPERMÉABLES, GABARDINES

et tous vêtements

de SPORT, PLUIE ou de VOYAGE

AU ROI DU



CAOUTCHOUC

Exécution sur mesure au même prix

RÉPUTATION

GARANTIE

PRIX LES PLUS BAS

60 Succursales en Belgique

Liste de nos principales Succursales :

Bruxelles :

103, boul. Ad. Max.
161, chauss. de Waterloo.
141, rue Haute
51, rue de Flandre.
15, chaussée de Louvain.

Anvers :

80, rue Carnot.
77, Meir.
69, rue Nationale.
56, rue Basse.

Arlon : 29, Grand'Rue.

Bruges : 34, r. Sud du Sablon.

Courtrai : 21, Grand'Place.

Eecloo : 101, Marché.

Gand : 16, r. des Champs.

Hasselt : 14, rue Neuve.

Huy : 15, rue Neuve.

Knoeke : place Van Bunnan.

Liège : 36, rue du Pont d'Ile.

Louvain : 39, rue de Diest.

Luxembourg : 4, Marché-aux-Herb.

Mallines : 12, Bruul.

Menin : 272, rue de Lille.

Mons : 28, Grand'Rue.

Mouscron : 9, Petite Rue.

Nivelles : 4, rue de Namur.

Péruwelz : 40, Grand'Place.

Renaix : 47, rue des Jardins.

Saint-Ghislain : 26, Grand'Rue.

St-Nicolas : 73, rue de l'Ancre.

Saint-Trond : 30, rue de Liège.

Tirlemont : 62, rue de Louvain.

Turnhout : 18, Grand'Place.

Verviers : 126, rue Spintay.

Wavre : 52, rue du Pont.

Ypres : 4, rue du Temple.

Athus : 57, Grand'Rue.

LE "MOSAN"

Poêle breveté dans tous les pays

SPÉCIALEMENT construit pour
le chauffage des grands locaux
ÉGLISES, ÉCOLES
SALLES DE FÊTES



Le "Mosan"

est le plus

Propre

Économique

Hygiénique

Pratique

Solide

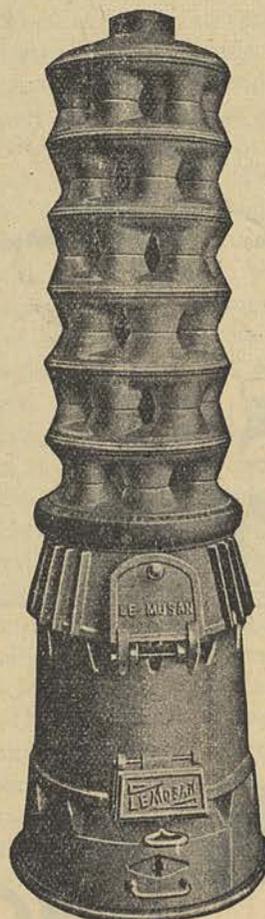
Élégant

et absolument sans danger

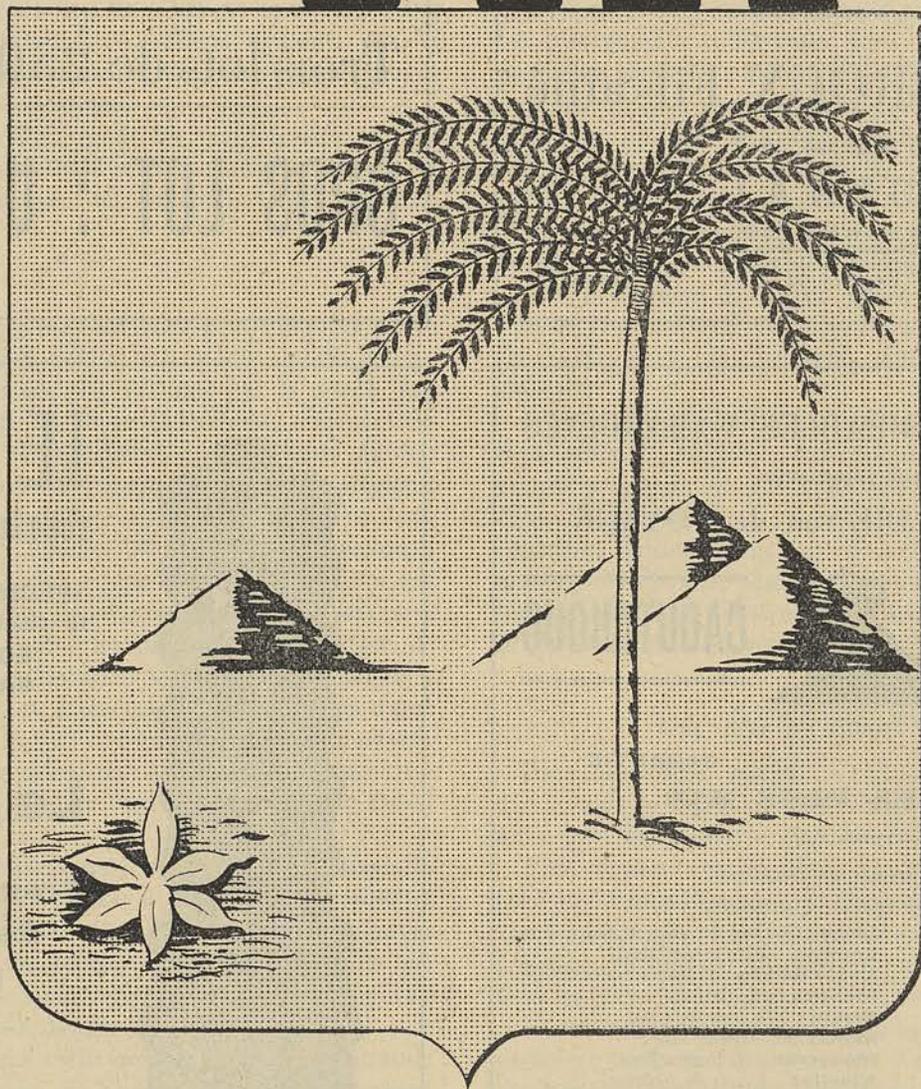
Eoolété Anonyme

LES FONDERIES DE LA MEUSE

A HUY (Belgique)



CÔTE D'OR



1883

LE BON CHOCOLAT BELGE

La misère et le mécontentement de la nation sont au paroxysme. Le lointain monarque, qui, de sa cellule de l'Escorial, prétend tenir tous les fils de la politique européenne, a perdu toute popularité dans le pays. La cause du Roi paraît désespérée. Les caisses de l'Etat sont vides, au point qu'on ne trouve pas au palais plus de 150 écus, et que l'on doit, faute d'argent, remettre de plusieurs jours les funérailles du gouverneur défunt. Les troupes, non payées, se mutinent et marchent vers Bruxelles. Heureusement la vaillante bourgeoisie met la ville en état de défense; les Espagnols n'osent attaquer la capitale et se rejettent sur Alost, dont ils font leur place d'armes.

A partir de ce moment, la haine, que, depuis des années, par leur orgueil, leur insolence, leur cruauté et leurs rapines, les soldats étrangers ont accumulée, comme à plaisir, sur leur tête, ne connaît plus de limites. Toutes les classes sociales s'unissent pour la résistance. Noblesse, bourgeoisie, peuple courent aux armes. Les Espagnols sont traqués dans les rues et le Conseil d'Etat, seule autorité qui représente encore le pouvoir royal, est débordé. Il ne parvient plus à maintenir l'ordre et se voit contraint à mettre les étrangers hors la loi et à autoriser la levée de troupes nationales pour leur courir sus.

Le prince d'Orange, alors au faite de la popularité, prend la tête du mouvement, et tandis qu'un coup de force fait disparaître les membres du Conseil d'Etat restés, malgré tout, fidèles à la cause royale, les Etats Généraux des XVII provinces se réunissent à Bruxelles et décident, *au nom de la nation*, de se charger de la pacification du pays, de l'expulsion des étrangers et du rétablissement des anciens privilèges.

Les Etats lèvent une armée nationale, et leurs troupes, conduites par les chefs les plus en vue de la noblesse belge, vont attaquer don Sanche d'Avila dans la citadelle d'Anvers.

* * *

Assaillis dans leur dernier repaire, les Espagnols tentent un coup de désespoir. Ils font une sortie sur la ville, sur cet entrepôt des richesses du monde entier, y sèment l'incendie et se ruent au massacre et au pillage. La « furie espagnole » dura trois jours, les dégâts furent incalculables, les bourgeois furent tués par milliers et il a fallu attendre les destructions systématiques de Louvain, de Dinant et de Termonde, en 1914, pour voir le renouvellement d'aussi monstrueuses horreurs.

Mais l'intimidation n'a jamais eu prise sur le tempérament belge.

A la nouvelle des massacres d'Anvers, les délégués des Etats Généraux qui négociaient à Gand avec les députés de la Hollande et de la Zélande en vue du rétablissement de la paix intérieure, se hâtent de mener les pourparlers à bonne fin et signent, le 5 novembre 1570, la fameuse Pacification de Gand. Le pays tout entier est à la joie et à l'espérance et voit poindre une ère nouvelle de paix, de tolérance réciproque et de liberté!

La Belgique est entièrement maîtresse de ses destinées. Les Etats Généraux détiennent tous les pouvoirs et peuvent dicter à don Juan, arrivé sur ces entrefaites aux Pays-Bas, les conditions de l'Edit perpétuel de Marche, qui assurent, en fait, l'indépendance du pays.

* * *

Hélas! ce beau jour sera sans lendemain. Le prince d'Orange, le seul homme d'Etat capable de diriger la politique de nos provinces, a des vues trop personnelles; la Hollande et la Zélande, sur lesquelles il s'appuie, jalouses de leur prospérité commerciale, ne veulent pas se solidariser avec les autres provinces dont les intérêts économiques diffèrent des leurs, et en même temps, les

querelles religieuses, un instant apaisées par la Pacification de Gand, reprennent avec une âpreté nouvelle.

D'une part, les catholiques supportent mal la perte de leur situation privilégiée dans l'Etat et, d'autre part, ce n'est pas seulement le pouvoir royal que veulent annihiler les calvinistes qui, groupés autour du prince d'Orange, dirigent le mouvement. Ils veulent extirper la religion catholique, tout comme quelques années auparavant, les édits de Charles-Quint et de Philippe II avaient voulu détruire la religion réformée. Cette déplorable immixtion des questions religieuses dans les affaires politiques va avoir les conséquences les plus funestes.

La division se met ainsi entre les patriotes. Tandis que, à Gand, d'Hembyse et Ryhove instituent une inquisition protestante pour poursuivre les adeptes de ce qu'ils appellent l'idolâtrie romaine, les efforts clairvoyants du prince d'Orange pour établir des paix de religion restent vains et on voit se former dans les provinces méridionales le parti des « malcontents » qui, peu à peu, va se réconcilier avec le roi.

Déjà l'armée des Etats, affaiblie par les dissensions et les intrigues, n'a pu tenir tête aux troupes royales. Le désastre de Gembloux a ouvert le pays aux armées de don Juan et la situation devient plus critique encore lorsque le commandement des troupes royales passe aux mains d'Alexandre Farnèse.

Unissant toutes les séductions du diplomate aux talents de l'homme de guerre, le nouveau gouverneur saura, avec une habileté consommée, profiter des froissements, des susceptibilités, des appréhensions que suscite la politique du prince d'Orange et de ses partisans, et parviendra à rallier tous les mécontents. Bientôt l'Union catholique d'Arras et l'Union protestante d'Utrecht, opposées l'une à l'autre, auront consommé le déchirement définitif des Pays-Bas.

* * *

Les luttes religieuses et les rivalités politiques auront ainsi porté leurs fruits amers. Tandis que, protégées par leur situation maritime et par les secours qu'elles peuvent recevoir du dehors, la Hollande et la Zélande parviendront, après de longues luttes, à conserver leur indépendance et à devenir une des puissances les plus riches et les plus influentes de l'Europe du XVII^e siècle, la Belgique, transformée en perpétuel champ de bataille, va passer par une série d'épreuves dans lesquelles une nation moins solide eût certainement succombé.

Car la séparation d'avec la Hollande va donner aux Provinces spécifiquement belges, plus d'homogénéité et une meilleure conscience de leur personnalité propre.

Cet esprit national ne fera que s'accroître davantage sous le régime des Archiducs Albert et Isabelle. L'éphémère indépendance, dont les Belges jouirent alors, la splendeur d'une école artistique nettement nationale, le renouveau de l'activité littéraire et intellectuelle répandent, de plus en plus, dans notre pays même comme à l'étranger, l'idée d'une patrie commune.

Chose curieuse et digne d'être notée, tandis que l'on désignait à cette époque sous le vocable générique de Flamands tous nos artistes, qu'ils fussent Anversois comme Rubens, Bruxellois comme de Craeyer ou Liégeois comme Lambert Lombard, on qualifiait de Wallons, quelle que fût la province où ils avaient été levés, tous les soldats qui acquirent dans les guerres du XVII^e siècle une si éblouissante réputation de valeur. Tous les grands Belges de la guerre de Trente ans : les Brabançons, Jean t'Serclaes de Tilly et Jean de Weert, le Hennuyer Bucquoy, les Luxembourgeois Becq et Aldringer, étaient tous appelés Wallons sur les champs de bataille où ils se couvraient de gloire.

Flamands, Wallons, ces vocables ainsi donnés d'une façon

générique à tous les Belges d'après les aptitudes dans lesquelles s'étaient, en majorité, spécialisés les représentants des deux races constitutives de leur nationalité, ne prouvent-ils pas que, dans l'opinion européenne de cette époque, la Belgique formait déjà une commune patrie pour tous ses enfants.

En même temps, comme l'a montré une des plus hautes personnalités du monde intellectuel flamand, Moritz Sabbe, dans son bel ouvrage : *Brabant in verweer*, la lutte contre la république des Provinces-Unies, dans le Nord, et contre l'impérialisme grandissant de la France, dans le Sud, concentraient de plus en plus sur elle-même la Belgique ainsi entamée à toutes ses frontières, et le rôle international du pays, rôle purement passif, et souvent rôle de victime propitiatoire des grandes luttes européennes, soulevait des sursauts de patriotisme comme le prouvent des diatribes aussi enflammées contre les ambitions françaises que le *Mars Gallicus* de l'illustre Jansenius et des travaux juridiques aussi solides que ceux de Stockmans pour réfuter les injustifiables prétentions de Louis XIV.

* * *

Tout le XVII^e siècle et, plus encore, tout le XVIII^e siècle sont caractérisés par une formation de plus en plus intensive de l'esprit national belge. Ces progrès coïncident avec une tendance croissante du droit public interne à unifier les institutions et l'organisation administrative. Peu à peu, les Etats des diverses provinces renoncent aux derniers vestiges de leur ancienne indépendance, pour se soumettre aux décisions des « jointes » ou commissions, analogues aux modernes directions ministérielles.

C'est surtout la transformation de la vie économique qui provoque ce courant de plus en plus énergique contre les derniers débris du particularisme médiéval.

Au lendemain des guerres de Louis XIV et du traité de la Barrière, la Belgique, concentrée sur elle-même, avait, au milieu de ses longues souffrances, pris de plus en plus conscience de son unité nationale. Le principe de solidarité entre les diverses provinces, déjà affirmé au cours de la révolution du XVI^e siècle, consolidé par les terribles épreuves du XVII^e, se développe de plus en plus au XVIII^e, et pénètre l'âme même de la nation.

La Belgique tout entière frémit dans un même sentiment de colère et d'indignation en voyant l'inquiète jalousie des Puissances maritimes arracher à la faiblesse de l'empereur Charles VI la suppression de la Compagnie d'Ostende et paralyser ainsi les efforts pour faire revivre le commerce international tué depuis 1648 par la fermeture de l'Escaut.

Ainsi coupée de tous ses débouchés maritimes, la Belgique en est réduite à vivre de ses propres ressources. Les Belges se tournent vers la terre, seule source de richesse qui leur fût laissée et, grâce à la paix qui, de 1713 à 1789, ne fut interrompue, pour eux, que pendant les quatre dernières années de la guerre de Succession d'Autriche, ils firent de leur agriculture la plus développée du monde.

Par le phénomène de l'interdépendance entre toutes les sources de la richesse, les bénéfices réalisés dans l'agriculture vont se tourner vers l'industrie. Celle-ci se développe sur des bases nouvelles, dont la forme capitaliste est incompatible avec le maintien des anciens privilèges et monopoles à caractère particulariste.

En même temps, le développement du réseau routier, spécialement la création d'une grande voie commerciale vers l'Allemagne, va faire refluer le trafic et achève de donner à la Belgique son caractère de pays de transit, inconciliable avec le particularisme local.

* * *

La prospérité, à la fin du régime autrichien, était ainsi devenue un facteur de plus en plus actif d'unité nationale. Il s'y joindra un facteur d'ordre politique, lorsque les Belges s'uniront, plus étroitement que jamais, pour résister aux innovations de Joseph II.

Nous n'avons pas à apprécier ici le « despotisme éclairé » de ce souverain, dont le principal défaut fut, peut-être, d'être en avance sur son temps; mais, si ses idées et ses intentions furent souvent excellentes, la façon dont il tenta de les réaliser fut toujours maladroit.

Le Brabant qui, à la différence des autres provinces, jouissait d'une constitution écrite : la fameuse *Joyeuse Entrée*, et qui possédait des Etats plus influents et un conseil à pouvoirs plus étendus, prit, tout naturellement, la tête de la résistance.

En même temps, les progrès de la centralisation ayant, depuis les débuts du siècle, attiré de plus en plus l'attention du pays entier vers la capitale, les Etats de Brabant, qui y siégeaient, avaient acquis un prestige plus grand que celui des Etats des autres provinces. Bruxelles, qui n'avait été jusqu'alors qu'une capitale administrative, devient, dans toute la force du terme, le centre de la vie politique du pays.

Ainsi, la résistance, basée au début sur des privilèges propres à chacune des provinces, se place, tout naturellement, sous l'égide de la plus forte et de la plus influente d'entre elles. Toutes les résistances locales se soudent en une résistance nationale et la révolution brabançonne de 1789 groupe, comme au XVI^e siècle, la « généralité » tout entière contre les atteintes de l'absolutisme. Flamands et Wallons s'entendent pour chasser les suppôts de l'étranger et cette union de tout un peuple revendiquant son indépendance devait triompher.

* * *

Le 18 décembre 1789, Bruxelles offrait un aspect semblable celui sous lequel nous l'avons admirée en 1918 au lendemain de l'Armistice. Une foule joyeuse, en habits de fête, parée de cocardes nationales, encombrait les rues. De la tour de l'antique hôtel de ville, comme des fenêtres des hôtels patriciens et des habitations les plus modestes, pendaient les chères couleurs, déjà adoptées comme emblème de la patrie; les cloches des églises, dominées par le grandiose bourdon de Sainte-Gudule, sonnaient à toute volée, et le soleil d'une belle journée d'hiver venait dorer les vieux pignons. Quelques heures auparavant on avait vu disparaître dans les brumes du matin les derniers habits blancs. Dans les rues adjacentes au Parc on était tout étonné de ne plus entendre les rauques accents des soldats tudesques et de ne plus se heurter à la morgue insolente des officiers. Bientôt, sous des arcs de triomphe improvisés, défilent, au milieu des acclamations et des salves d'artillerie, les vainqueurs de Turnhout et les chefs du mouvement patriotique.

Pour la seconde fois, la Belgique s'affirme maîtresse de ses destinées; elle songe aussitôt à organiser son indépendance. Dans les premiers jours de janvier 1790, des députés de toutes les provinces, à l'exception du Luxembourg, encore occupé par les Autrichiens, se réunissent à Bruxelles en session plénière des Etats Généraux et, dès le 11 février, un acte solennel d'Union, inspiré de la constitution que, quelques années plus tôt, s'étaient donnée les colonies insurgées de l'Amérique du Nord, instaure la République fédérative des Etats belgiques unis.

* * *

Malheureusement, les Belges, unis dans la lutte contre l'étranger, ne surent rester unis dans la victoire.

Leur pacte fondamental s'inspirait plus de la lettre de la

constitution américaine que de son esprit. Les Etats belgiques n'eurent pas la bonne fortune de trouver à leur tête des hommes semblables à Washington et à Franklin : Van der Noot n'était qu'un rhéteur à vues étroites et Vonck, hésitant et timoré, n'avait rien d'un entraîneur de foules et, par ses relations avec les révolutionnaires français, inspirait des craintes à beaucoup de ses compatriotes.

La politique, qui, trop souvent, hélas! a envenimé la vie nationale, paralyse, dès les débuts, l'action gouvernementale du Congrès souverain. La zizanie se met entre la majorité rétrograde des Statistes et la minorité plus intelligente, mais parfois trop radicale, du parti progressif.

Ces divisions n'avaient cependant qu'un caractère purement politique. Les partisans de Van der Noot et des anciennes institutions, tout comme ceux de Vonck et des idées nouvelles, sont tous d'ardents patriotes, zélés défenseurs de l'idée nationale, mais différant sur les moyens à employer pour donner à la patrie belge sa force et sa grandeur.

En même temps, le Congrès commet la faute, maintes fois répétée en Belgique, de trop se fier à la diplomatie et de négliger les affaires militaires.

Déchirée par les luttes de parti, abandonnée par les puissances sur lesquelles elle comptait, trahie par l'étranger à qui, au dernier moment, elle a confié le soin de sa défense, la Belgique, incapable de résister aux armées que l'Autriche concentre sur la Meuse, repasse sous le sceptre des Habsbourg.

Néanmoins, malgré son échec, malgré ses fautes, la révolution brabançonne ne mérite pas le mépris dont certains historiens l'ont entourée. Elle fut pour l'étranger la première manifestation tangible de l'unité nationale et elle montra à l'Europe étonnée que les provinces belges formaient un tout homogène, capable de penser et d'agir en commun, de former un jour un Etat indépendant, vivant de sa vie propre! En ce sens, 1789 annonçait 1830.

(A suivre.)

Vicomte Ch. TERLINDEN,
Professeur à l'Université de Louvain.

Un an après l'Anschluss

Sombre journée, le 11 mars 1939 : l'anniversaire d'une disparition que tout le monde avait prédite et à laquelle personne, pas même ses artisans les plus zélés, n'avaient jamais cru sérieusement.

La semaine qui suivit le rattachement, Vienne en délire disparaissait sous une forêt d'oriflammes et de drapeaux, hantée par la croix gammée victorieuse qui s'emparait aussi bien des boutonnières que des devantures de magasins, des façades de maisons que des rues entières. Vienne, oublieuse d'un passé glorieux impérial et indépendant, s'affirmait adepte exubérante du mouvement naziste. Les traces de l'ancien régime avaient rapidement fait place aux insignes de la nouvelle liberté. Là, dans les librairies, où le volume du malheureux chancelier Schuschnigg *Trois fois l'Autriche* (ou, pour citer la traduction mal choisie par l'éditeur français : *Autriche, ma patrie*) avait dominé dans les vitrines, c'étaient maintenant *Mon Combat*, de Hitler, le *Mythe du XX^e siècle*, de Rosenberg, et les œuvres de M. Goebbels qui ornaient les étalages. Les sièges du Front Patriotique se transformaient en foyers S. S. et S. A. Aux braves

agents de la police autrichienne, aux *Sicherheitswachleute*, se mêlaient les *Schupos*, venus d'Allemagne. L'armée fédérale s'écartait modestement devant les troupes occupatrices envoyées par le Reich. Les cafés, ci-devant peuplés par Israël, arboraient fort visiblement des affiches interdisant aux Juifs de fréquenter ces lieux. Les journaux, dirigés jusqu'à la mi-mars par des sémites, les théâtres inondés par des non-Aryens, les banques et les grands magasins changeaient de face; tous, ils rivalisaient pour exhiber et pour prouver leur pureté raciale.

La plus grande surprise nous attendait pourtant à la fin de cette semaine historique. L'Eglise d'Autriche rejoignait avec un entrain et avec une célérité remarquables le camp des vainqueurs. Cela devint manifeste lors de la visite du Führer dans la capitale. Nous chercherions en vain des expressions adéquates pour décrire la frénésie de l'accueil qui fut réservé à M. Hitler. Place des Héros, devant une foule de plusieurs centaines de milliers d'auditeurs, le Sauveur harangue ses fidèles. Du haut d'un balcon d'où l'on contemple un panorama unique, LUI s'adresse à ses séides, tantôt recueillis dans un silence religieux, tantôt hurlant leur joie ou leur haine contre les dirigeants de la veille. La blancheur des pierres du château impérial contrastait singulièrement avec l'ardeur du rouge et du noir des drapeaux allemands qui décoraient ce splendide édifice. Noirs et bruns, pareils à une innombrable fourmilière, les Autrichiens grouillent aux pieds de leur nouvelle Idole. Derrière eux, la jeune verdure du *Volksgarten*, plus loin les palais qui avaient hébergé les autorités de l'Empire des Habsbourg; le Parlement où aucun national-socialiste n'avait pu entrer comme représentant du peuple, la Chancellerie fédérale, ci-devant Ministère des Affaires étrangères, plus anciennement siège de Metternich et du Congrès de Vienne, récemment lieu du martyr de Dollfuss. On n'avait pas réussi à détruire en hâte les bases du monument qui aurait dû être inauguré le 25 juillet, anniversaire de l'assassinat du pauvre petit chancelier.

Hitler embrassait de son regard les hommes, les édifices et les souvenirs des luttes acharnées de ses acolytes. De peintre en bâtiments, devenu conducteur d'hommes à travers des combats et des triomphes épiques! Les yeux du Führer se fixent enfin sur la forêt de Vienne qui ferme l'horizon. Le successeur de tant d'empereurs, issu d'humbles paysans, se remémore-t-il, en cette heure solennelle, des paroles que Grillparzer faisait adresser, dans *König Ottokars Glück und Ende*, à Rodolphe de Habsbourg : « *Es ist ein gutes Land, wohl wert, dass sich ein Fürst sein unterwinde* », « C'est un bon pays, certes digne qu'un Prince se le soumette »? Adolf Hitler crie son orgueil et sa satisfaction, mais pour la première fois l'émotion lui coupe la faconde inépuisable. Des larmes étouffent cette voix puissante, dure et rauque. « Devant l'histoire, j'annonce le retour de ma patrie au Reich allemand. » Est-ce un homme qui proclame sa joie à ses semblables? Non, c'est Mahomet, c'est le prophète qui vaticine à ses croyants l'arrivée de l'âge d'or, l'apogée de l'Islam, qui leur ouvre les portes du Paradis. La musique militaire entonne maintenant l'hymne de Haydn. Le texte que l'on chante est celui du *Deutschland, Deutschland über Alles*, mais l'harmonisation est demeurée inchangée et vieille-autrichienne. A côté de moi, un vieillard pleure, non pas de bonheur, mais en pensant au passé à jamais enseveli. Mais la jeunesse et l'immense majorité des assistants sont intimement persuadées qu'une ère de félicité a commencé.

* * *

Le Paradis n'est pas descendu sur la terre autrichienne. Les enthousiastes du Troisième Reich, imbus de leur austriacité reniée, avaient attendu les voluptés d'un Royaume de Mille

et Une Nuits : abondance, luxe et luxure, peu de travail, des fêtes sans interruption, puis des agréments plus spécialement autrichiens : l'avancement, les postes de faveur, les traitements considérables, la sainte paix et une liberté à peu près complète. De tous les souhaits, seule la persécution systématique des Juifs a été réalisée pleinement. Mais cet assouvissement d'une haine invétérée contre le peuple d'Israël dédommage mal les désenchantés et les désenchantées qui se voient soumis à l'ordre néo-allemand, à une sévère discipline et à un régime qui, reconnaissons-le, est exempt de corruption et de compromissions.

M. Bürckel, cordialement détesté par les nazis d'Autriche, a récemment annoncé aux commerçants aryens de Vienne, héritiers des méthodes juives, qu'il transformera en enfer pour eux leur patrie « délivrée ». Avouons que cette promesse est considérée comme largement accomplie par la plupart des Viennois et que c'est là la seule promesse qui, selon eux, a été exécutée par les nouveaux maîtres. Certes, la population ne regrette pas le régime de Schuschnigg et ce seul fait donne la mesure des erreurs et des omissions de ce système disparu, mais le mécontentement est universel dans la capitale; il prend généralement cette forme et s'exprime par cette formule : « Le Führer, s'il savait ! » M. Hitler le sait fort bien, il approuve et il a ordonné les mesures qui provoquent la colère des Viennois. Mais ceux-ci pleurent toujours leur Paradis perdu, et — ce qui est plus grave — qu'ils n'avaient jamais possédé.

Les réalisations du national-socialisme ne les intéressent pas ou leur paraissent détestables. Arrêtons-nous à ce détail : la campagne en faveur d'une consommation plus intense des poissons de mer. Les braves gens préfèrent les tourments de la faim aux joies, selon eux négatives, d'une nourriture inusitée. La discipline, l'obéissance aveugle, la rigidité des mœurs, tout cela n'agrée guère à des gens qui avaient détesté M. de Schuschnigg parce qu'il était honni comme tyran ! Et les impôts qui doivent être payés, les innombrables prescriptions qui doivent être observées, les autorités auprès desquelles il n'est plus possible « d'arranger les choses » (*sich es zu richten*). Les camps de concentration qui ne sont pas réservés aux seuls Juifs, légitimistes et « huiles » du feu régime corporatif, mais qui accueillent facilement les gérants d'affaires juives trop enragés au gain, les « saboteurs des travaux publics », les *Meckerer* méprisés et proscrits en Allemagne, tandis que leurs équivalents, les *Raunzer* (les uns et les autres se traduisent par « rouspéteurs ») sont l'incarnation authentique de l'esprit du lieu, de l'esprit autrichien.

Les traitements et les salaires ont légèrement augmenté, mais les prix ont suivi avec plus d'empressement la tendance à la hausse. Le chômage a considérablement diminué; dans certaines régions il a même disparu, mais les hommes réintégrés dans l'engrenage économique pestent contre les travaux auxquels on les condamne et portent le deuil des indemnités maigres, reçues jadis sans qu'ils aient dû construire des routes ou d'autres choses nécessaires au bien public (dont ils se contrefichent). Et les milliers de mendiants, de vagabonds et d'apaches qui ne peuvent plus tromper l'attention d'une police débonnaire ! Les négociants dont on contrôle la gestion, les acquéreurs de propriétés juives auxquels on demande le juste prix de leurs achats, non pas pour le donner aux sémites, pour en confisquer la part du lion au profit du fisc ! Viennent ensuite les leaders dégoûtés du ci-devant mouvement illégal. Aucun de ces martyrs ambitieux n'est plus en place. Les postes de commande ont échu à des hommes nouveaux, souvent à des Allemands du Reich.

Que non, l'âge d'or n'a pas étendu ses bénédictions sur l'Autriche libérée; c'est plutôt l'âge du papier, des ordonnances et de la propagande par les journaux et les tracts qui y sévit. Mais cela correspond au système monétaire du Troisième Reich. A part

les plaintes que nous ne trouverons pas toutes justifiées — dans la plupart des cas le beau rôle incombe aux nouvelles autorités, qui s'apprêtent à combattre les vices séculaires des Autrichiens, — il y a des motifs plus sérieux de mécontentement, mais, avouons-le, ceux-là ne font pousser des soupirs qu'à une élite. La synchronisation de l'enseignement, la suppression de toute initiative politique indépendante, l'aviissement de la personnalité humaine sont de ce nombre et la chose la plus odieuse, la persécution de l'Eglise, n'émeut pas non plus les masses, déchristianisées depuis longtemps. Nous devons à la vérité le constat impartial que le régime national-socialiste n'a aucunement entravé l'exercice du culte et qu'il n'est pas intervenu dans les questions de Foi et de doctrine. Tout ce que l'on a raconté à propos d'un schisme se réduit à des inventions semées par des informateurs pas très catholiques, par ailleurs peu soucieux des affaires religieuses chrétiennes.

Pourtant, l'épiscopat est pratiquement privé de toute influence sur son clergé; l'enseignement donné par des ecclésiastiques est aboli; les associations catholiques sont dissoutes et, surtout, la propagande anticatholique est libre, tandis que toute contre-attaque se heurte à des obstacles insurmontables. Il en est de même quant à toute idéologie qui ne correspond pas exactement à l'évangile national-socialiste.

Le tableau que nous venons de dessiner vaut surtout pour Vienne. C'est là que se concentre la sourde opposition des désabusés. En province, les résistances et les conflits sont beaucoup plus rares. Ici, la situation religieuse est moins tragique. Ceux qui ont la Foi, et il en reste davantage que dans Vienne sceptique et matérialiste, n'éprouvent aucune difficulté pour la pratiquer; ils ignorent le conflit intérieur qui dévore les milieux catholiques intellectuels de la capitale. Les incroyants de la campagne respectent les manifestations d'un catholicisme qui, pour eux, se confond avec le folklore et les usages ancestraux. La province assiste avec plaisir, et souvent avec enthousiasme à l'exécution des grands travaux, à la construction des routes et des foyers d'industrie. Les paysans et les citadins des contrées alpestres sont accoutumés au travail et ils sont contents de pouvoir s'y adonner, après les longues années de crise. Toute la vie intellectuelle des centres provinciaux a d'ailleurs été dominée depuis mémoire d'homme par des nationalistes allemands enragés; ceux-ci exultent aujourd'hui et ignorent les tourments des élites viennoises, où le germanisme n'a jamais été que de surface, même chez les « purs Aryens ».

Et voici donc le bilan, après une année d'Autriche rattachée au Reich : Vienne, légère, rapidement conquise par le nouveau régime, gronde et oppose au nouvel ordre une résistance passive; la province s'est ralliée avec enthousiasme à l'Empire national-socialiste, elle accepte le nouveau rythme et les nouvelles tâches de la Marche Orientale. L'Eglise souffre, l'élite sociale et intellectuelle ronge son frein, Israël, dépouillé de ses richesses et de son influence, et persécuté cruellement, se cache et émigre, la vieille Autriche est définitivement morte. Mais le Paradis n'a pas remplacé la Monarchie des Habsbourg ou l'Etat fédéral; ce qui s'élève sur les ruines n'est qu'œuvre humaine, trop humaine et parfois inhumaine. C'est triste, mais c'était écrit. « On ne saurait arrêter la roue de l'histoire », ni ceux qui sont dangereusement rompus à l'art de manier cette machine endiablée.

GEORGES MONTALBAN.

Réforme électorale?

A Jacques Robin

Si le commun des citoyens se contente de noircir au crayon la « case de tête », les jours de comices, quelques-uns, non des moindres, s'y appliquent en toute saison, par la parole et par la plume. Son méfait? A les ouïr, elle soumettrait la volonté souveraine de Démos, l'homme de la rue, aux retorses combinaisons des clubs; elle infligerait de force au scrutin les favoris du poll. Parfaitement désintéressés, presque tous, — car il faut saluer dans leurs rangs des bénéficiaires de l'institution, — moins soucieux toutefois, semble-t-il, de législation que de politique, ces malcontents ont fait de son abolition leur *delenda Carthago*.

Ils s'arment d'un autre grief : la loi n'a-t-elle pas, en consacrant aux élections législatives le vote unique, restreint sans raison la liberté de l'électeur? Eh quoi! on l'appelle impérieusement aux urnes pour se choisir des législateurs; il y a vingt sièges à pourvoir dans la circonscription et les candidatures diversement colorées passent de loin la centaine; si tels aspirants parlementaires ne méritent qu'un succès d'hilarité, il reconnaît chez d'autres l'étoffe d'un Solon. Pourquoi le contraindre de borner à un seul son choix? Imaginez Grimod de la Reynière convié par un amphitryon cruel à s'asseoir devant une table plantureuse, pour, sa vue déjà faisant bombance, s'entendre interdire, sauf un, tous les plats. Se pourrait-il qu'une si belle fourchette n'en marquât point avec vivacité son dépit? On excusera donc, d'un sourire, le citoyen mis pareillement en appétit par le bulletin qui propose à son intelligente sélection tant de valeurs, et pareillement rationné, de témoigner à son tour, dans sa simplicité, quelque humeur : étant à mille lieues de soupçonner, après huit lustres, pourquoi le code électoral lui départit si chichement une miette de souveraineté, il se juge victime d'un caprice injustifié du pouvoir. La loi le frustre, c'est sûr; il se voit rogné, mutilé, réduit quasiment à rien. Pourquoi ceux qui savent ne s'empressent-ils pas de le désabuser? C'est qu'il paraît plus expédient de flatter sa rancœur : on y gagne, du coup, une armée.

* * *

A lire doléances et revendications, on se demande malgré soi si les protagonistes de la revision honorèrent jamais d'un coup d'œil les débats qui précédèrent l'adoption de la loi du 30 décembre 1899. Dans l'imposant in-octavo né des travaux du « Centre d'études pour la Réforme de l'Etat », que présidait naguère avec autorité M. René Marçq, avocat à la cour de cassation et professeur à l'université libre de Bruxelles, allez au rapport de la huitième commission, où se traite notamment l'organisation du droit de suffrage (1); passez aux développements des propositions de loi portant revision du code électoral, que déposaient hier, à la Chambre, M. Marcel Philippart, renouvelant un geste inefficace de M. Jules Coelst; au Sénat, M. le baron Nothomb; rappelez-vous, dans la presse quotidienne, nombre d'articles. N'y cherchez pas la critique des raisons qui rallièrent le législateur au vote unique; non seulement on s'y dispense de tout essai de réfutation, mais on y évite scrupuleusement toute mention, que dis-je? la moindre allusion à ces motifs. Ils sont aux yeux des réformateurs et doivent être à ceux du lecteur comme si nul ne les avait onc énoncés.

(1) *La Réforme de l'Etat*, 60, rue Ravenstein, Bruxelles, 1937.

M'illusionné-je? On m'ôtera malaisément de l'esprit que l'argumentation développée jadis à la tribune par un maître du droit public, par un homme d'Etat tel que Jules Van den Heuvel, et qu'il sut imposer au Parlement, mérite aujourd'hui, de qui tâche à saper son œuvre, mieux que le silence.

Ministre de la Justice dans le nouveau cabinet de Smet de Naeyer, Jules Van den Heuvel s'était signalé dès longtemps, aux côtés de Beernaert, comme un ferme tenant de la représentation proportionnelle dont il allait, pour le gouvernement, assumer la défense. Longue et rude partie! Il vit dans l'une et l'autre assemblée se dresser à son encontre, des bancs de la droite à ceux de l'extrême-gauche, maint redoutable grognard des mêlées politiques; à tous il fit tête en jouteur habile et fort, avec autant de vivacité que de sang-froid. Rompu à l'escrime oratoire, il déploya dans ce double débat, outre l'expérience d'un technicien ferré à glace sur le système, les fécondes ressources d'une dialectique aussi souple que vigoureuse, précise et claire à miracle. Il l'emporta de haute lutte.

Déjà, l'exposé des motifs avait nettement déterminé le but de la réforme : « Placer, au point de vue du mécanisme électoral, tous les électeurs sur le pied d'une parfaite *égalité*, et leur sauvegarder à tous la plus entière *liberté*. »

L'égalité parfaite de tous les électeurs, non pas d'un même arrondissement, mais du pays entier, est-il un autre moyen de le reconnaître et de l'assurer, dans notre régime, que le vote uninominal?

Si, joint à d'autres votes en quantité suffisante, le vote d'un électeur vient parfaire le quotient électoral, il ne détermine pas seulement l'attribution d'un siège ou d'un siège de plus à telle ou telle liste; il entraîne en outre, à la même condition, si les votes auxquels il s'ajoute sont comme lui nominatifs, la désignation de celui qui s'y assoira. Autrement dit, chaque électeur influe sur le nombre des sièges conférés et, tout ensemble, lorsqu'il émet un vote de préférence, sur la personnalité d'un élu.

Le vote plurinominal, avec le panachage qui, sans l'esprit de tous, en est l'inévitable et juste corollaire, étendrait considérablement cette action. Sans doute, il n'accroîtrait point l'influence de l'électeur sur la répartition des sièges entre les listes; mais il laisserait à la disposition de chaque électeur, théoriquement du moins, pour tâcher d'en investir ses favoris, la *totalité* des mandats à conférer, puisque, révérence parler, il en va de tout candidat comme de Martin qui, faute d'un point, perdit son âne : lui peut rater, faute d'un suffrage, le Parlement.

Que ce soit là une vue purement mathématique, on nous l'objectera tout de suite et nous y consentons volontiers, encore qu'il ne faille point exclure du possible qu'un même électeur fasse, en pareil régime, plus d'un élu. Toutefois, s'il excède les forces d'un seul, l'effet dénoncé ne passe nullement celles d'une coalition. Imaginez, s'il vous plaît, une ligue d'agriculteurs, de commerçants, de cabaretiers, ou tout autre groupe assez nombreux dans un grand arrondissement pour y atteindre le quotient électoral; supposez qu'il choisisse, dans les listes en présence et suivant la puissance présumée des partis qui les patronnent, autant de candidats qu'il y a de sièges à pourvoir et qu'il recommande leurs noms à ses adhérents. Si sa discipline est obéie, serez-vous surpris qu'il fasse élire, à la barbe des clans politiques et de leurs masses fidèles, la plupart de ceux qu'il désigna, sinon même tous? Une fraction relativement faible du corps électoral se trouvera donc en mesure d'imposer ses choix à l'immense majorité des électeurs : elle pourra maîtriser le scrutin.

Rien de pareil se conçoit-il aujourd'hui, et ne conviendra-t-on pas que voilà une application exagérément singulière de la proportionnalité?

Les parrains de la loi de 1899 tenaient à bon droit l'égalité de

tous les citoyens devant l'urne pour la condition première, essentielle, d'un système proportionnaliste sincère. Qu'ils l'aient réalisée de leur mieux, autant que le leur permettait l'inévitable imperfection des œuvres législatives, on aurait mauvaise grâce à le nier. La loi donne à chacun aujourd'hui, comme l'entendait Jules Van den Heuvel en plein accord avec la volonté nationale, « exactement le même poids à mettre dans la balance ». Le vote plurinominal, qu'on vient de voir en action, le lui laisserait-il? Interrogez là-dessus l'électeur d'Ypres, de Neufchâteau, d'Arlon, réduit à n'élire que trois députés; demandez-lui si, à son estime, le poids que jettera dans la balance son triple pointage équilibrera, fût-ce de loin, celui qu'y feront tomber les quatorze, dix-huit ou trente pointages de l'électeur liégeois, anversoïis, bruxellois. Pour peu qu'il réfléchisse, sa réponse ne saurait être douteuse.

Cependant, les plurinominalistes — donnons-leur, pour simplifier, ce nom d'aspect vaguement philosophique — ne se lassent point d'alléguer que l'on s'accommode très bien de l'application du système aux élections communales, et ils en triomphent, comme si leur assimilation aux élections législatives allait de soi. Or, elle va si peu de soi qu'on est tenté de la juger audacieuse. Certes, le système apparaît, ici non moins qu'ailleurs, comme une entorse au principe de la représentation proportionnelle; mais il est juste de reconnaître, et du reste il saute aux yeux, qu'ici l'égalité des électeurs n'en souffre nulle atteinte: ils jettent tous le même poids dans la balance, et peu leur chaut que dans telle commune plus peuplée d'autres aient plus de voix à donner. Pour que l'assimilation devînt valable, il faudrait que tout le pays fût préalablement découpé en circonscriptions égales, également représentées, ou ne formât plus, après révision de l'article 48 de la Constitution, qu'un seul collège électoral. Est-ce pour demain?

Si l'on en croit ses adversaires, la loi de 1899, soucieuse à juste titre de l'égalité des citoyens, l'aurait été beaucoup moins, non certes de leur indépendance jalousement sauvegardée, mais de leur liberté. Pour que l'électeur se sente libre, ce n'est pas assez, ce n'est même, paraît-il, presque rien qu'il puisse à son gré favoriser de son bulletin le candidat selon son cœur; il importe, en outre, que pleine licence lui soit reconnue de distribuer à droite, au centre, à gauche, autant de préférences qu'il y a chez lui de sièges à pourvoir; faute de quoi, l'isoloir retentira de ses gémissements et de ses protestations.

Ce grief ne date pas d'hier: les documents et les annales parlementaires de l'époque en gardent maint écho.

Il ne pouvait surprendre dans la bouche d'hommes familiarisés avec des rites bientôt séculaires: un électeur faisant à lui seul, par la grâce des lois et la vertu du hasard, toute une fournée d'élus; le destin des partis, des cabinets, de la nation elle-même suspendu périodiquement à la fantaisie d'un quarteron de « flottants »; puisque ce spectacle s'était toujours vu, pourquoi renoncer à le voir? Rien ne paraissait au grand nombre plus naturel, plus légitime, plus raisonnable; dans cette informe caricature du gouvernement représentatif, on se flattait de reconnaître son image. Une conception nouvelle et réprouvée par tant d'intérêts de clan et de clocher ne pénétrerait certes pas, du jour au lendemain, tous les cerveaux.

Mais combien songeraient encore au grief d'autrefois, si le régime appliqué aux élections communales n'en avait entretenu la mémoire? Le fait est que l'objection reste ancrée dans maints esprits: sans qu'ils paraissent en avoir soupçon, ce qu'elle nie, c'est le principe même de la proportionnalité.

Pour créer un député à raison de quarante mille habitants, il faut grouper environ dix mille électeurs. Tout citoyen est pleinement libre d'entrer, s'il lui plaît, dans l'un quelconque de ces

groupes et d'y participer à la collation du mandat parlementaire qui lui sera dévolu; mais la liberté d'autrui borne la sienne; il ne sera donc point reçu et ne pourra légitimement prétendre à se glisser dans d'autres groupes afin de s'immiscer dans leurs choix. S'il est juste, en effet, sous un régime proportionnaliste, que les citoyens soient tous appelés à s'élire un député, la justice est dès lors satisfaite; il serait excessif, inouï, risible même, qu'en pareil régime un citoyen s'avisât de crier à la violation de son droit, à l'enchaînement de sa liberté, parce que l'on résiste à son insoutenable prétention d'usurper le droit et d'entreprendre sur la liberté d'autrui: gamin glouton, qui s'en va bouder parce que sa maman, qui l'invite à se choisir un gâteau, lui défend de faire main basse sur ceux de ses frères; époux de vaudeville qui gémirait, la jolie fille foisonnant, de ne point jeter librement le mouchoir, sous un code ennemi de la polygamie.

Concluons: l'égalité de tous devant l'urne requiert le vote uninominal, qui laisse intacte la liberté légitime de chacun.

* * *

Contre cette liberté se dresserait, nous dit-on, un autre obstacle, moins apparent, mais dans le fait presque insurmontable: la case de tête. De quelle pensée naquit-elle?

Les partis sont de l'essence même du gouvernement parlementaire: notre législation les suppose, les nécessite, les reconnaît; visiblement ou non, les citoyens s'y rangent presque tous. C'est aux partis que le législateur de 1899 entend assurer, dans les conseils de la nation, une représentation mesurée le plus exactement possible à leur puissance. C'est en leurs noms que des parrains en nombre, porte-voix pour l'ordinaire de sociétés politiques, tenants parfois d'opinions particulières, présentent au corps électoral des listes de candidats, classés d'un commun accord dans l'ordre où les uns et les autres souhaitent leur élection.

Conçoit-on que cette indication donne à qui que ce soit de l'ombrage? « Il n'y a là rien d'imposé », disait Jules Van den Heuvel dans son magistral discours du 21 décembre 1899 au Sénat. « C'est une simple proposition de préférence qui est soumise à l'approbation du public électoral... *L'ordre de présentation a si peu de force par lui-même que si personne ne vote en tête de la liste, il sera considéré comme abandonné, il n'aura vraiment aucun effet utile.* Pour qu'il ait quelque valeur, il doit être soutenu par des électeurs partageant le sentiment des parrains. Assurément, je m'empresse de le dire, cet ordre sera presque toujours appuyé. Mais il le sera, parce que les parrains, présentant des candidats, seront le plus souvent gens suffisamment avisés pour ne pas se lancer à l'aventure et braver l'opinion publique. »

La case de tête n'est là que pour donner à l'électeur la faculté, dont il use ou non, à son gré, de marquer en la pointant qu'il adhère à l'ordre proposé. Si rarement qu'il plaise à la masse électorale de déranger celui-ci, on ne saurait donc, sans méconnaître la réalité, y déceler l'ombre d'une tyrannie. Jules Van den Heuvel va plus loin.

« L'indépendance des électeurs d'initiative, des petits groupes, — poursuit-il — se trouve être cent fois mieux garantie dans le projet que dans le système électoral actuel. En effet, si un groupe d'électeurs d'un parti forme un groupe sérieux atteignant en nombre le chiffre diviseur et vote pour un candidat déterminé, il est certain de voir ce candidat réussir, de le voir élu. Il est certain de ne pas être écrasé dans son propre parti par une majorité hostile et intraitable, certain d'avoir son importance reconnue. Et je puis affirmer, à ce point de vue, que le système présenté

Bien meilleur et moins cher!

« On en a toujours pour son argent » dit un vieux proverbe. Mais

c'est inexact lorsqu'il s'agit du Superchocolat « Jacques ».

Les gros bâtons de « Jacques » ne sont vendus qu'un franc,

c'est-à-dire bien moins que ce qu'ils valent en réalité, et leur ma-

gnifique qualité vous assure le maximum de satisfaction.

Achetez donc du Superchocolat « Jacques » ; il a créé

pour vous une gamme d'une richesse et d'une variété incomparables,

répondant à tous les goûts. Achetez aujourd'hui même et

dégustez dans la gamme de

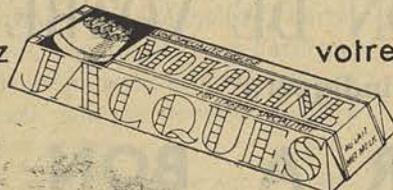
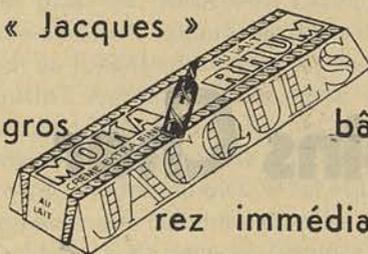
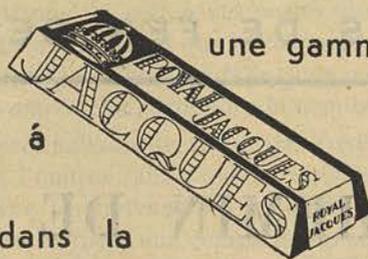
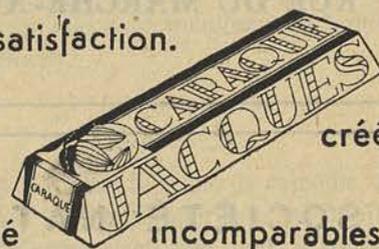
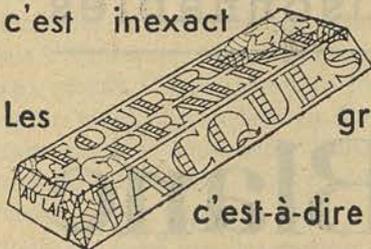
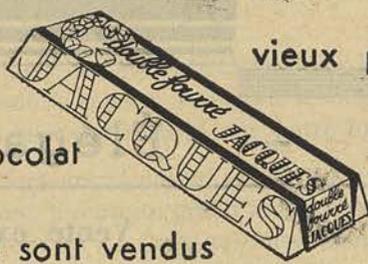
« Jacques » quelques-uns de ses

gros bâtons : vous lui accorde-

rez immédiatement votre confiance.

Chaque jour, dégustez votre

gros bâton de



Le Superchocolat « Jacques » a édité, au format 30 x 40, un nouveau portrait en couleurs de Sa Majesté le Roi Léopold III, dû aux talentueux portraitistes Damien et Rutten. Votre fournisseur habituel de Superchocolat « Jacques » vous remettra un exemplaire de ce tableau en échange de 50 emballages de gros bâtons de Superchocolat « Jacques ».

SUPERCHOCOLAT



JACQUES

Pour votre Linge de maison,
Tissus blancs - Couvertures,
Bonneterie - Chemiserie
N'employez que les articles marque

“ FOX ”

Qualité — Élégance — Prix raisonnables

Vente exclusive en BELGIQUE :

Grande Maison de Blanc

RUE DU MARCHÉ-AUX-POULETS

BRUXELLES

SOCIÉTÉ NATIONALE DES CHEMINS DE FER BELGES



Voyagez en CHEMIN DE FER

c'est

Plus Sûr - Plus Rapide - Moins Cher

Adressez-vous à la STATION DE VOTRE LOCALITÉ

qui vous indiquera

COMMENT VOYAGER A BON MARCHÉ

SOCIÉTÉ NATIONALE DES CHEMINS DE FER BELGES

par le gouvernement est celui qui réduit au minimum de la nécessité mathématique l'ostracisme contre les minorités électorales. »

Telle est la vérité; le reste est verbiage. Peut-être ses adversaires n'en négligent-ils si volontiers la réfutation que pour ne pas s'y évertuer en vain. Il importe donc de combattre le préjugé, semé sans relâche dans l'opinion, qui attribue aux associations politiques, sur le turf électoral, une intolérable souveraineté : nous nous inscrivons en faux contre cette assertion. Il ne règne ici qu'un seul maître : le suffrage universel.

Voici bientôt quarante ans que se réalisent sous nos yeux les prévisions ministérielles : tous les partis engagés dans la mêlée n'ont cessé de témoigner devant l'urne la même discipline. Mus par la volonté de vaincre pour des idées plutôt que pour des hommes, ils acclament en masse de leurs suffrages, rechignant et ronchonnant maintes fois, libres toujours, les noms proposés par leurs dirigeants. Sans que rien ni personne les y contraigne, il leur plaît donner à leur parti ce gage de fidélité, à ses chefs cette marque de confiance : « préférer » comme eux. S'abusent-ils sur l'excellence de leur détermination? Il se peut : c'est leur affaire. Ont-ils innocemment déjoué le complot de coulisses qui visait à débusquer, au profit d'un candidat de queue, un colistier mieux placé? C'est le droit du jeu. Qu'on leur chante pouilles *in petto*, passe. Qu'on leur en fasse ouvertement reproche, cela n'irait pas sans indécence. Mais ne serait-ce pas le bouquet, vraiment, qu'on allât, sous couleur de défendre la liberté, leur interdire celle d'exprimer ainsi leur préférence?

Voici pourtant que des groupes mécontents et compacts répudient l'ordre de présentation fixé par leur parti : l'événement a prouvé, comme l'annonçait Jules Van den Heuvel, qu'ils sont en mesure de faire prévaloir leur volonté. On n'a certes pas oublié la dernière et brillante réélection, due aux seuls votes nominatifs, de deux parlementaires éminents, MM. Paul Hymans et Frantz Van Cauwelaert, qui avaient été relégués, l'un à sa propre requête, l'autre par l'ingratitude du poll, à des postes dits militairement « de combat », sans doute parce que l'occupant y mord presque toujours la poussière. Que leur a-t-il fallu pour vaincre? Simple-ment, comme aux autres élus, atteindre le commun diviseur.

Ce spectacle, reconnaissons-le, n'est pas fréquent. Pourquoi l'est-il si peu? Par l'unique raison que les dissidents se trouvent rarement en nombre : n'arrivant pas au quotient, leurs favoris cèdent le pas, comme de juste, aux compétiteurs plus heureux qui, soutenus par les votes de liste, y parviennent ou y touchent de plus près. Où décèle-t-on l'attentat dénoncé bruyamment aux gobe-mouches, colporté de journal en journal, de cercle en cercle, pour la jubilation de tous les malchanceux et les rembarés du scrutin? Aucun privilège, quoi qu'on dise : l'égalité parfaite. Aucune tyrannie non plus : la pleine liberté. C'est l'arithmétique seule qui désigne ici le vainqueur. Elle le désigne en complet accord avec les votants. Il est stupéfiant qu'au nom de la justice électorale des hommes de sens revendiquent la palme pour le blackboulé! Ne vous y trompez point : on déclame contre la case de tête, mais on vise le principe proportionnaliste; l'arrêt contre lequel on s'insurge n'est pas, comme on vous l'affirme, celui des comités ou des polls, mais proprement celui du suffrage universel. Il nous plaît de le relever, non par dévotion naïve à Démos, mais par goût des positions nettes.

Au reste, les revisionnistes ne s'entendent guère sur ce point. Écoutons l'un d'eux, qui plaide à la fois, comme nous, pour le maintien de cette case et pour l'interprétation actuelle du vote de liste : « La suppression de la case de tête — écrit M. Marcel Philippart — transporterait la compétition électorale du terrain des idées et des programmes sur celui des personnes et des rivalités. La campagne préparatoire au scrutin y perdrait en dignité

et en loyauté... La suppression de la case de tête constituerait un remède pire que le mal dont on se plaint. »

C'est dans le même sens qu'abonde un autre réformiste de marque, M. le baron Nothomb (1) :

« La suppression pure et simple de la case de tête — dit-il dans l'exposé des motifs de sa proposition de loi — apparaît à de meilleurs esprits peu désirable, parce qu'elle empêche le vote qui est parfois le meilleur : le vote de principe qui ne veut pas distinguer entre les défenseurs également bien choisis — ou également inconnus de l'électeur — de ce principe (2).

» Une autre objection très sérieuse contre la suppression totale du vote de principe est celle de l'inégalité où se trouveraient vis-à-vis du corps électoral, après l'élection, le candidat plus influent qui serait élu avec des milliers de votes de préférence et le candidat moins favorisé qui en aurait un nombre infime et qui serait néanmoins élu. »

Cette objection, grave en effet, Jules Van den Heuvel ne s'était point borné à la faire valoir en termes presque identiques, au Sénat; il en avait montré une autre face, moins attendue :

« Les électeurs viendront au scrutin en se disant : « M. X... est » populaire, il aura un grand nombre de voix, et il est inutile de » voter pour lui... Ceux qui raisonnent de la sorte croient qu'ils ne sont qu'une poignée. Au dépouillement on constate que... la conséquence est désastreuse. On verra que le chef du parti est inconsciemment abandonné et qu'il n'a pas suffisamment de voix pour arriver. L'opinion des électeurs n'est cependant pas douteuse, mais, au lieu de suivre une direction pratique, elle s'est égarée dans des préférences qu'elle s'est imaginé à tort pouvoir donner sans aucun inconvénient. »

* * *

Baissons le rideau sur une si plaisante scène de comédie. Aussi bien notre propos n'est-il pas ici d'envisager sous ses multiples aspects le problème d'une réforme électorale dont, à considérer ses promoteurs, il y a lieu d'appréhender que le principe proportionnaliste lui-même ne fasse les frais. Il est moins encore de soutenir envers et contre tous l'intangibilité d'une législation présentée dès sa naissance et par ses pères eux-mêmes comme susceptible de perfectionnement. On ne songe nullement à contester qu'elle n'offre, dans ses applications, des singularités propres à déconcerter les simples : que, par exemple, le vote nominatif donné à tel candidat par hostilité contre tel autre de la même liste puisse, en complétant le quotient électoral de celle-ci, entraîner la victoire de celui-là même que l'électeur avait dessein d'éliminer, c'est assurément un phénomène paradoxal que les théoriciens du système s'attachent à justifier, que leur logique se voit contrainte d'admettre, mais à laquelle ils ne se résigneraient pas eux-mêmes, dans la pratique, sans maugréer; quant à l'homme de la rue, cet accident passe à jamais sa judiciaire, la plus irréfragable démonstration ne triomphera point de sa stupeur; il se croira toujours et se dira berné. Quel remède?

On ne s'est proposé modestement que de remettre en mémoire, dans ces pages, le double principe sur quoi repose la loi de 1899 et hors duquel ne se conçoit aucune sincère et loyale mise en action du système proportionnaliste : égalité de tous, liberté de chacun devant l'urne. L'une se réalise par le vote uninominal et ne peut,

(1) Il préconise un bulletin que lui suggéra sans doute le poète dont, souhaitons-le, notre ami ne se séparera jamais : chaque liste s'offrant à l'électeur sous la forme rotacée du zodiaque, tout candidat y figurerait flatteusement à lui seul une constellation. Tel vieux routier de la politique y serait le Lion; un débutant, la Vierge.

(2) Le baron Nothomb se sépare de M. Philippart, quant à la portée du vote de liste.

dans l'état présent des choses, se réaliser que par lui; l'autre se traduit au gré de l'électeur, soit par le vote de liste, soit par le vote de préférence. Chaque citoyen participe à la collation d'un mandat et dispose librement de son suffrage. Méconnaître l'un ou l'autre de ces principes, ce serait à toute évidence plus qu'ébranler, détruire toute l'économie de l'édifice.

On n'y songe que trop; à droite comme à gauche, au Parlement et dans les comités, de remuants zéloteurs occupent et travaillent une opinion trop facile à convaincre. Serait-on fort surpris qu'un jour prochain, sous leur poussée, la réforme fût érigée par quelque concile de parti en dogme électoral? Félicitons-nous, en attendant, de pouvoir encore rétiver, sans faire figure d'hérétique.

MAURICE DULLAERT.

Au pays de Jésus : Vers Jérusalem

Per semitas nubium

C'est par la voie des airs que je suis entré en Palestine. Pour aborder le pays le plus vieux du monde, c'est peut-être bien *modern style*. Mais mon temps est mesuré. Et, faute d'y aller à pied, je préfère encore l'avion au chemin de fer.

L'itinéraire, du reste, est biblique à souhait : introduction au pèlerinage de Terre Sainte.

Dès le décollage à l'aérodrome d'Héliopolis, c'est sur l'aile de l'Esprit que je m'envole. Dans ce pays qui fuit rapidement, ce que je cherche une dernière fois ce ne sont ni les pyramides, ni les minarets du Caire, ni la nouvelle Héliopolis; c'est l'humble coin auquel s'est attaché le souvenir de la Sainte-Famille : Matariyeh, l'arbre de la Vierge, la « source fraîche », le jardin du baume... J'ai parlé ailleurs de ce gracieux endroit (1).

Dans ces arbres, à gauche, devait se trouver l'ancienne Tell Yaoudiyé, la *Ville juive* : « Ils » ont dû passer par là... Cela suffit : « Le lieu sur lequel tu planes est une terre sainte. »

Nous survolons le désert : une mer houleuse pétrifiée en plein mouvement, avec de grandes vagues fauves et de bizarres remous de sable; tous les soubresauts des tempêtes inscrits sur le sol vierge en lignes capricieuses. C'est joli, ce fantastique moiré. Mais que c'est interminable et monotone... L'avion semble, lui aussi, figé en l'air, saisi par l'immense immobilité du désert : dès qu'il a pris de la hauteur, plus rien ne bouge, on ne voit plus qu'on avance, faute de repères rapprochés.

Enfin, nous retrouvons le pays vert, le Delta : la terre de Gessen. Un extrême après l'autre : le sol est ici d'une prodigieuse fécondité.

Abraham est venu dans cette région, chercher du pain. Plus tard le vieux Jacob, attiré par Joseph, et après lui tout Israël.

Et puis Moïse : c'est ici le point de départ de l'Exode vers le désert, la mer Rouge, le Sinaï, la Terre Promise. Quelle étrange impression! Ces choses millénaires, qu'on avait lues dans les livres, qui n'étaient que des choses de livres, les voir! Lire la Bible sur le pays!

Mais tout cela est périmé : c'est le Nouveau Testament que je cherche.

(1) En Egypte.

« Joseph donc, s'étant levé, prit pendant la nuit l'enfant et sa mère, et se retira en Egypte. Et il y demeura jusqu'à la mort d'Hérode. »

Deux lignes seulement. Mais que de doux tableaux en ont surgi! Voici Joseph conduisant l'âne sur lequel la Vierge est pelotonnée, serrant son trésor sur son cœur. « Accompagnez-les, ô âme, écrit avec une charmante simplicité un vieux franciscain (1), et aidez-les à porter les paquets. » Voici le repos dans le désert : « Ici, dit le pieux auteur, demandez à la Sainte Mère de pouvoir prendre l'Enfant sur votre cœur. Et voyez l'âne qui vient s'étendre près de vous et avance le museau pour réchauffer Jésus comme il a fait à la crèche. » Oui, faisons donc comme il dit, prenons l'Enfant... Oh! alors la nuit s'illumine, et l'auréole du petit front divin devient grande comme le monde, et prête, là-haut, sa lumière aux étoiles. Et le matin venu, quand la Famille se remet en route, je ne m'étonne plus de voir les arbres s'incliner devant l'humble cortège et, dans les villes d'Egypte, les idoles s'écrouler, les malades guérir et les morts ressusciter... Et me voici en pleine fantasmagorie des Apocryphes. Pure fantaisie sans doute, et parfois d'un mauvais goût affligeant; mais malgré tout, cela me touche, ces maladroits essais d'illustration, effort naïf pour exprimer cette chose inexplicable : cet Enfant était Dieu...

Nous suivons sensiblement la route qu'ils ont dû emprunter, en sens inverse, pour atteindre le Caire — en admettant qu'ils soient allés jusque là : et, mon Dieu, jusqu'à preuve du contraire, admettons-le, sagement, avec la tradition. L'avion se tient à la limite du Delta et du désert. La démarcation est nette : une carte dont une partie est peinte en vert et l'autre en jaune. Par endroits, de minces dessins en éventail partant de la partie verte pénètrent dans la partie jaune : ce sont des réseaux de rigoles qui conduisent l'eau dans le sable — et celui-ci commence à verdoyer. L'homme attaque le désert.

Sous nos pieds et, à perte de vue, vers la gauche, dans tous les tons du vert, un immense damier de cultures, rayé de milliers de canaux, avec de minuscules villages en terre, des palmiers-joujoux comme des arbres de Saint-Nicolas, des hommes, comme des pucerons, qui « gagnent leur pain à la sueur de leur front ».

Ils faisaient de même, ceux d'il y a deux mille ans. Et le groupe sacré a défilé sous leurs yeux, par cette route, et ils n'ont rien vu : et ils se sont, de nouveau, courbés vers la terre, tandis que le ciel passait devant leur porte. La lumière a lui dans les ténèbres, et les ténèbres ne l'ont point comprise.

Le temps est magnifiquement clair. Très loin, à droite, des montagnes bleues se profilent : le Djebel Atakah, et à son pied la mer Rouge : l'endroit du Passage. A gauche, dans la plaine illimitée, s'étire une ligne d'argent dont nous nous rapprochons lentement : le canal qui autrefois était le premier bras du Nil. J'ai lu quelque part que, pour retourner en Palestine, la Sainte Famille avait vraisemblablement voyagé par eau. Je ne demande qu'à le croire, et cela est bien possible. Et je les vois, sur une felouque à voile ou dans une simple cange, descendre le fleuve vers Péluse où ils prendront la mer. L'enfant Jésus a grandi : « Il marchait déjà sur ses pieds; et il allait avec ses jouets se jeter sur le cœur de sa mère; et celle-ci, dans un transport de tendresse, le soulevait dans ses bras, le couvrait de caresses et rendait grâce à Dieu (2). »

Cependant le pays, peu à peu, se dégrade, prend un aspect étrange, presque inquiétant, se couvre d'une sorte de moisissure : de vert il est devenu gris, avec de grandes taches blanchâtres, comme une lèpre : on dirait un vaste champ de glace fondante.

(1) P. François CAUWE, *De Pelgrimagie van het Kindeken Jesus* (Le Pèlerinage de l'Enfant Jésus), réédité par *De Vlaamsche Boekenhal*, Louvain, 1923.

(2) *Livre arménien de l'Enfance*, XV, 3.

Je me rends compte : c'est de l'eau, mais d'une espèce particulière : les marais du lac Menzaleh, avec leurs dépôts de sel.

Nous voici en plein, et pour trente kilomètres, sur l'immense lagune aux teintes louches. On voit le fond à travers l'eau : et à sa coloration noirâtre, brune, grise, blanche ou verte, l'œil devine ses profondeurs, ses bas et ses hauts-fonds, ses îlots de sel ou de roseaux. Et voici que le lac s'anime, se pique de barques et de felouques. Vers la gauche, sur une nappe étincelante, une multitude de voiles blanches, aiguës et, au delà d'un trait de sable, toute bleue, la Méditerranée.

L'avion s'abaisse, de plus en plus, descend tout près de l'eau. Il semble qu'il va y plonger... Des pêcheurs nous font des signes au passage. L'horizon se ferme devant nous, sur les cheminées d'une ville surgie de la lagune. L'appareil, rasant l'eau, pique droit sur une bande de roseaux, la frôle de justesse, et atterrit sur un banc de sable. Pord-Saïd : escale.

Nous reprenons bientôt l'air, et aussitôt nous survolons la Méditerranée. Voici Port-Saïd, menu comme un jeu d'enfant, et le ruban du canal qui s'enfonce, rectiligne, dans la lagune. Voici, un peu plus loin, le port de Tineh. C'est l'emplacement de l'ancienne Péluse : c'est donc là que se serait embarqué la Sainte Famille — *ex Aegypto vocavi Filium meum*; et c'est par là qu'elle a passé en arrivant en Egypte. Comme nous nous tenons assez près de la côte, je vois à la fois les deux itinéraires qu'ils peuvent avoir suivis, par mer et par terre. En tout cas leur premier voyage s'est effectué le long de cette côte basse où le désert touche à la mer et dont je distingue tous les détails. Tout cela est passionnant : il s'agit de Lui...

Au Nord, une armée de petits nuages s'est amoncelée au fond de l'horizon. Nous allons à leur rencontre. Et nous voici au-dessus d'un ciel moutonné. C'est féérique : devant nous cet océan d'ouate éclatante, et sous nos pieds, entre les nuages blancs, l'autre mer, d'un bleu intense, zébrée de petites vagues : paysage aux couleurs de la Vierge. Je vous salue, pauvre petite Vierge fugitive — je vous salue, Reine du monde, Etoile de la mer, Souveraine du Ciel!

Et de nouveau plus rien ne bouge. C'est étonnant, cette impression d'immobilité absolue que donne l'avion : on se croirait suspendu dans le ciel. Seuls les nuages se déplacent d'un mouvement perceptible, parce qu'ils sont plus proches de nous. Soudain l'avion de retour nous croise, filant comme un bolide dans un vrombissement d'enfer. Et c'est déroutant de songer que nous volons à la même allure, car vraiment, dans la carlingue fermée, on ne voit rien, on ne sent rien qui donne l'impression du mouvement. Rien qu'une légère vibration, et parfois un peu de tangage sur l'aile ou une petite chute dans une poche d'air, après quoi, aussitôt, l'appareil se redresse.

Le pilote, devant moi, a l'air de s'ennuyer prodigieusement. De temps en temps il donne un flegmatique coup de volant, presse un bouton, consulte un tableau : c'est tout. A intervalles, il griffonne quelques mots sur un papier qu'il me passe sans se retourner : altitude, point, localités en vue. Vers dix heures, je lis sur son papillon : *Right, Rafa*. Ah! l'ancienne Raphia : la frontière, la Palestine!

Terre Sainte

Cette plaine, le long de la côte, est le pays des Philistins. Au delà, le désert de l'Idumée. Quelques torrents desséchés sillonnent la contrée. Nous défilons devant Gaza, Ascalon, Azot, et nous quittons la mer pour survoler la Terre Sainte. La plaine, d'un brun très rouge, devient fertile, du moins par endroits : on distingue nettement, rien qu'à la couleur, les parties arabes des parties juives. Là où est le musulman le terrain reste à peu

près inculte; mais autour des colonies juives le pays est redevenu la terre d'abondance : et c'est une éclosion de magnifiques cultures — trop belles seulement, trop régulières : cela sent trop l'entreprise standardisée.

Voici, devant nous vers la gauche, Jaffa, et Tel Aviv la sioniste, et au delà, à perte de vue jusqu'au Carmel, la plaine de Saron. Le pays se couvre de vastes orangeries d'un vert vif, aux lignes géométriques.

Dans le lointain, à droite, s'élèvent des montagnes : le plateau de Judée, dans lequel... Oh! Un dernier papillon du pilote : j'y lis un nom, qui voile soudain tout le reste, qui voile mes yeux... Des larmes, je crois : « Jérusalem »... Mon regard est tiré par là, irrésistiblement, fouille les monts, cherche à voir, avidement : là, entre ces deux massifs, je devine, je crois voir... O Sion!

Mais l'avion s'abaisse vers les champs rouges, vers cette petite ville aux maisons blanches, toute proche : Lydda — *Lod*, où Gamaliel eut une école. C'est notre terminus : une large courbe descendante en hélice, et nous roulons sur l'aérodrome. O Gamaliel, vieux compulseur de prophètes, qu'aurais-tu pensé, de nous voir ainsi tomber du ciel? Ceci, évidemment : « Voilà Elie qui revient sur son char de feu : donc le Messie est proche. » Mais déjà un plus grand qu'Elie était parmi vous. Et le Messie, parce qu'il était Dieu et n'avait besoin d'ébaubir personne, est arrivé d'Egypte sur l'âne de saint Joseph.

Terre Sainte... Non, pas encore; pas dans ce champ d'aviation. En attendant le départ, je me recueille pour l'oraison. *Compositio loci* : « Il arriva que Pierre, visitant les saints de ville en ville, descendit vers ceux qui étaient à Lydda. Il y trouva un homme appelé Enée, couché sur un lit depuis huit ans; c'était un paralytique. Pierre lui dit : « Enée, Jésus-Christ te guérit; lève-toi et fais toi-même ton lit. » Et aussitôt il se leva. Tous les habitants de Lydda et de Saron le virent, et ils se convertirent au Seigneur. » (*Actes*, IX). C'est ici également qu'on vint quérir Pierre pour aller ressusciter la veuve Tabitha à Jaffa.

Mais ce sont des traces plus sacrées et plus chères que je voudrais trouver. Est-Il passé par ici, Lui? Rien ne l'indique. Un peu plus loin... Mon Dieu, que de choses je vais avoir à penser! Autour de moi j'entends parler affaires, politique, tourisme. Ici!... C'est comme une profanation. Je me fais le serment d'éviter les distractions, et de fuir comme peste les guides, les touristes et, d'une façon « généralement quelconque », tout ce qui parle. J'ai bien droit à un peu de silence, après six semaines d'écrasant apostolat. Il faut « remplir le bassin ». D'ailleurs je ne conçois que de la sorte un pèlerinage en Terre Sainte. Ce pays est un temple : on se tait, à l'église, et on prie.

Des autos nous attendent pour achever le trajet : cinquante kilomètres jusqu'à Jérusalem. Je crois d'abord avoir la chance d'être seul... Hélas! au moment de démarrer, voici venir un gros monsieur avec sa femme, l'air réjoui et agressif, tenue de touristes, kodak, jumelles, Baedeker, etc. Je renouvelle farouchement mon serment.

— *Morgen, Herr*, fait-il, avec une inquiétante cordialité.

Je réponds par un sourire navré.

Il case sa femme près du chauffeur et s'installe près de moi.

— *Gehen - Sie zu Jerusalem?*

Je fais les yeux du monsieur qui ne comprend pas.

— *Sie sprechen nicht deutsch?... Fous Francé?*

— ?

— *English?*

— ?

— ... *Italiano?*

Je prends mon air le plus idiot. L'Allemand pousse un soupir et s'accoude à la glace de droite. Je fais de même à celle de gauche. La partie est gagnée. *O beata solitudo!*

Cela commence par une déception, naturellement. Ce macadam à travers ces labours plats, sans arbres sauf quelques palmiers et oliviers... c'est le *Chéphéla*, le « pays bas », extrémité de la plaine de Saron. Je cherche cette « magnificence du Saron » que chante Isaïe. Non, il y a trop de clôtures en fil de fer, trop de baraquements neufs, trop de culture intensive et taylorisée. Le juif style yankee a mis sa marque sur ce pays — l'ancien pays des Philistins : aujourd'hui c'est eux, les philistins (je parle du simple point de vue esthétique).

Au bout de cinq minutes, avant que je me sois ressaisi, nous traversons Ramleh. Une vénérable tradition identifie cette bourgade avec Arimathie, patrie de Joseph qui ensevelit Notre-Seigneur. La chose est controversée aujourd'hui, évidemment, comme une foule d'autres traditions. Mais, disons-le une fois pour toutes, nous laisserons les docteurs discuter tant qu'ils n'auront rien de certain à nous donner pour remplacer les vieilles croyances. En attendant, je salue au passage le noble décurion que nous aimons pour sa courageuse piété.

La petite ville est propre et riante. Les maisons, toutes à terrasse, sont en pierre. Quelle différence avec le délabrement sordide des habitations en terre que j'ai vues en Egypte ! En voici une, toute blanche dans un jardin de cyprès, une sorte de villa recueillie aux lignes pures, avec un portique qui lui donne l'aspect d'une chapelle. Je me figure Joseph d'Arimathie habitant là — et, peut-être, y recevant un jour la visite du Maître.

Les hommes, drapés dans des vêtements amples, ont la tête couverte du voile blanc serré par un cordon, que l'on appelle *keffieh*, une des plus belles coiffures qui soient.

Chez « Lui »

Nous avons quitté la campagne industrialisée de la zone sioniste. Le pays reprend son visage naturel. Il y a des rideaux d'arbres : sycomores, thérébinthes, figuiers, oliviers, orangers. Que ces seuls noms sont doux à l'oreille, et comme ils évoquent l'Évangile ! J'ai l'impression enfin d'être en Terre Sainte, dans *Son* pays. Le pays de Jésus ! Les horizons qu'ont vus ses yeux, l'air qu'Il a respiré... Soudain un délicieux parfum de fleurs d'oranger passe en bouffée dans l'atmosphère. C'est comme un salut de bienvenue — comme une attention de *Son* amour... Et mon cœur chavire. Jésus !... « Ton nom est un baume épandu. Entraîne-moi après Toi : nous courrons à l'odeur de tes parfums. »

Voici que le pays est tout transfiguré. Je n'avais pas remarqué encore comme l'azur était pur, l'air limpide, le soleil joyeux. Les prés sont tout émaillés de fleurs. « Je suis le narcisse de Saron et le lys des vallées... » C'est le printemps : les jeunes feuillages sont d'une éclatante fraîcheur. « L'hiver est passé, les pluies ont cessé, les fleurs ont apparu dans la campagne, le figuier déjà pousse ses fruits, les vignes en fleur répandent leurs parfums... Lève-toi, et viens, montre-moi ton visage, fais-moi entendre ta voix... » Il chante en moi, le sublime Cantique dont seul l'Esprit fait pénétrer le sens. Jésus !... Des larmes coulent, brûlantes, sur mes joues. N'importe, il n'y a plus de respect humain dans ce pays. Je veux, ici, déposer toute honte : « C'est un amour bien infirme, celui qui connaît encore la honte (1) ».

Plus je regarde plus je trouve tout joli : c'est certainement le plus ravissant pays que j'aie vu. Et je m'aperçois qu'à part certains détails il a tout à fait les caractères de nos pays d'Occident. Tant mieux : cela m'eût ennuyé qu'Il eût choisi un pays comme l'Égypte, où tout est insolite pour nos yeux. Ici on se sent chez soi, en étant chez Lui. Cela me fait tellement plaisir qu'Il ait habité un pays comme le nôtre ! Une seule chose me déplait : ces haies de cactus que l'on rencontre parfois. Le cactus

est une plante sans grâce qui ne se supporte que dans le désert. Hâtons-nous de dire qu'il n'y en avait pas en Palestine aux temps évangéliques.

Peu à peu la contrée prend un aspect plus austère. La végétation devient plus rare, la pierre apparaît, des collines stériles s'élèvent : ce sont les premiers contreforts des montagnes de la Judée. Nous « montons à Jérusalem », qui est à près de huit cents mètres d'altitude.

Et voici que le chauffeur, d'un geste, indique un point vers la gauche, en prononçant ce seul mot : « Emmaüs. » Oh ! ce nom ! Cet humble village en pierre grise sur la pente grise de la colline ; ce village que tous les siècles connaîtront parce qu'un soir — et quel soir ! — Il a passé par là ! « Demeurez avec nous, Seigneur... » Et ils Le reconnurent à la fraction du pain. Là, quelque part parmi ces pauvres maisons, s'est passée la scène douce et divine : là, où s'élève cette église — là où Il est encore, toujours, sous les saintes apparences, où chaque matin les cœurs des fidèles Le reconnaissent à la fraction du pain.

Sans doute, il serait vain de vouloir rien retrouver ici de la précieuse auberge et de l'aspect ancien des lieux. Mais ce qui m'émeut soudain plus que tout le reste, c'est ce chemin qui court à côté de la route asphaltée : l'ancien chemin que la route a remplacé, le vrai : le chemin d'Emmaüs ! Voici enfin la trace de Ses pas ! « Tandis qu'ils parlaient, Jésus lui-même les rejoignit et se mit à marcher avec eux. » Ici... Je ne me lasse pas de considérer ce pauvre chemin caillouteux et inégal où se sont posés les pieds divins ; chaque pierre, chaque fleur, chaque touffe d'herbe m'en est chère. Je voudrais pouvoir y marcher, moi aussi...

Et voilà, comme s'Il voulait ici m'exaucer en chacun de mes désirs, la voiture stoppe : le chauffeur doit examiner son moteur. Je me hâte de descendre, et vais droit au chemin. Marcher là après Lui... Il y faudrait un infini respect... J'enlève mes sandales : c'est pieds nus que je mettrai mes pas dans les siens. Quelle douceur ! Ce sol a la pureté des voies où l'on ne passe plus, il est net comme un sanctuaire. J'y prends, précieusement, une pierre, et puis une fleur. J'emplis mes yeux du paysage qu'ont regardé Ses yeux... Et soudain, je sens que je suis plus heureux que les deux heureux disciples : ils ne Le reconnurent pas ; mais moi je Le reconnais et je sens Sa présence, mieux qu'ailleurs, et mon cœur est tout brûlant tandis qu'Il me parle... sur ce chemin.

Impossible d'aller jusqu'au village : le chauffeur est pressé. Je n'oserais d'ailleurs le proposer, rompre le silence sacré... Et puis, après tout ceci, il faut bien l'avouer — et que de fois devrais-je le faire pour d'autres lieux sacrés — ce n'est peut-être pas ici... *Disputant doctores*. Les franciscains vénèrent un autre Emmaüs plus proche de Jérusalem, et il faut reconnaître que cet emplacement s'accorde mieux aux textes. En vérité, rien n'est certain. Et peu importe, après tout, un endroit ou l'autre : c'est tout de même dans ce pays, cela suffit ; et je plaindrais le pèlerin à la piété topographique qui prétendrait « ne croire qu'après avoir vu ». Je suis heureux, quant à moi, de n'avoir été informé qu'après coup de cette controverse ; et je bénis le Ciel d'avoir « mis un voile sur mes yeux », pour que je puisse croire.

Monts de Judée

Bab el Ouad, la « porte de la vallée », à trois cents mètres d'altitude. La route traverse une gorge étroite ; et puis c'est la montagne. Les collines maintenant « bondissent comme des agneaux », pressées les unes contre les autres comme un gigantesque troupeau de moutons, de plus en plus hautes et abruptes. Elles sont toutes parsemées de blocs de rochers entre lesquels pousse une

(1) *Méditations* du B^a Roger de Provence.

végétation folle, maigre et sauvage. Certaines pentes sont rayées de murs étagés pour soutenir la précieuse terre rouge, où brille le sourire des jeunes verdure ou le feuillage argenté des oliviers.

La route monte toujours, en lacets, contourne les massifs, escalade les sommets, émerge sur des plateaux de plus en plus élevés. Et soudain, au débouché d'une rampe, voici, derrière nous, la mer qui apparaît à l'horizon. C'est surprenant, si près de Jérusalem : nous n'en sommes plus qu'à une douzaine de kilomètres à vol d'oiseau, et la côte est à quarante-cinq kilomètres.

Oh ! qu'il fait beau ici ! De la crête où nous sommes on domine un immense cirque de montagnes qui montent les unes sur les autres, séparées par de profondes vallées pierreuses. Elles fuient en s'abaissant vers l'occident d'où nous venons, et, au fond, la ligne bleue de la Méditerranée souligne admirablement la gamme grise, blanche et rose des sommets rocheux. Paysage austère et pourtant pleins de clarté, d'une grandeur sans rudesse qui tire l'âme en haut. Mais ce qui en fait l'enchantement lui vient d'ailleurs : c'est que les yeux divins se sont posés sur lui : « Il a passé par ces montagnes, et, par son seul sourire, les a revêtues de beauté (1). » Et toujours, là-bas, le vieux chemin qui serpente par monts et par vaux... Quel dommage qu'il faille faire le trajet en auto, par cette route sans âme !

Un peu plus loin, nous dépassons l'antique Cariathiarim et le haut lieu où fut déposée l'arche d'alliance. David vint l'y reprendre, avec tout Israël assemblé. « Ils emportèrent sur un char neuf l'arche du Seigneur ; et ils dansaient devant Dieu de toutes leurs forces, en chantant et en jouant de la harpe, du luth, du tambourin et de la trompette. » Procession prestigieuse — mais qu'une procession est incomplète quand le Saint-Sacrement n'y est pas... L'ostensoir devait suivre à dix siècles de distance :

« En ces jours-là Marie se mit en route et s'en alla en hâte au pays des montagnes vers une ville de Juda. » Elle a passé par ces chemins, la Toute-Pure, portant en elle le Verbe fait chair, précieuse devant Dieu comme un vivant ciboire. Une échappée de vue vers la droite nous montre, dans un large vallon verdoyant au flanc d'une haute montagne, Aïn-Karem, la patrie de saint Jean-Baptiste. Un clocher élané le domine : la maison d'Elisabeth... la Visitation : *Magnificat anima mea Dominum!* Le pays, ici, change subitement d'aspect, et s'accorde à ravir au mystère de joie : c'est la vallée de Sorec, pleine de fontaines, de vergers et de jardins. Des fleurs, de la verdure, des gazouillis, de la lumière : toute l'allégresse du printemps pour accueillir l'allégresse de Marie qui, en ce mois d'avril, « allait en hâte vers la ville de Juda », légère et bienheureuse, portant l'Hostie.

Jérusalem

Le chauffeur a fait un geste et prononcé un mot : « Jérusalem »... Un choc au cœur, de nouveau. Le regard cherche, intensément... Sur la hauteur d'en face on distingue quelques vagues constructions, quelques clochers : c'est tout. C'est peu, c'est piètre, et cela n'invite pas du tout à crier : « Jérusalem ! Jérusalem ! » et à se mettre à genoux. Et puis, non je ne m'agenouillerais pas, si même je le pouvais, devant ce masque, car ce n'est que cela : Jérusalem se cache derrière ces bâtisses modernes ; ceci, ce n'est que l'excroissance monstrueuse qui s'est développée de ce côté de la ville sainte ; et je lis, sur cette partie de mon plan : Alliance israélite, Comité sioniste, Eden cinéma, Sion cinéma, Goldsmit hôtel, Eden hôtel, Grand rabbinat, bureau de police, prison, consulats, office des passeports... Non, ce n'est pas devant cela que je vais prier à genoux.

On ne devrait pas aborder Jérusalem de ce côté. J'en veux à ceux qui ont tracé cette route utilitaire : au lieu de reprendre la voie romaine, qui suit la crête — les voies romaines gardent toujours les hauteurs : c'est un trait digne de la fierté de Rome. Celle-ci passait par le Gabaon, d'où l'on découvre, d'un magnifique coup d'œil, toute la ville sainte dans ses murailles crénelées. Ce lieu s'appelait *Montjoye* : c'est là que s'agenouillaient les pèlerins, et qu'ils priaient en contemplant Jérusalem avant d'y pénétrer. C'était beau, cela, c'était grand et pieux, c'était le geste émouvant et vrai du pèlerin. Mais quel souci un constructeur moderne a-t-il de la poésie des choses ? Avec tout leur orgueil, ce ne sont que des barbares. Dieu les confonde !

J'en suis réduit à répéter intérieurement : « Je me suis réjoui quand on m'a dit : Allons à la maison du Seigneur. Nous voici devant toi, Jérusalem ! »

Au reste, la vision décevante ne dure qu'un instant. Nous redescendons, par des lacets aigus, dans une vallée profonde, aux flancs desquels s'accrochent des villages de pierre. Le pays est redevenu sauvage ; il prend un air dur et maussade, aggravé bientôt par la vulgarité des maisons neuves qui se multiplient : après avoir remonté la pente à flanc de coteau, nous sommes enfournés, sans nous en être aperçus, dans l'odieux faubourg, d'abord colonie juive moderne, sans aucun caractère si ce n'est ses enseignes en hébreu, plus loin concessions européennes. Ici l'auto a du moins l'avantage d'aller vite et de permettre de ne rien voir...

Et l'on arrête, à un carrefour aussi quelconque que possible encombré d'autos, devant un hôtel également quelconque. En face, une file d'échoppes basses. Mais derrière elles surgit, fauve et rude, la muraille crénelée de la Ville. C'est là derrière, Jérusalem.

Je demande le chemin du Saint-Sépulchre : là est l'aimant de Jérusalem, c'est vers là que le cœur tire. Le premier geste du pèlerin est d'aller directement, avant tout autre soin, s'agenouiller au Lieu saint entre tous : c'est pour cela qu'on est venu. Et puis j'y veux aller d'abord, avant d'être connu de quiconque ici ; dans deux jours, quand j'aurai prêché, il sera trop tard, j'aurai perdu ma solitude. Hélas ! j'apprends que la basilique est fermée de midi à deux heures. Il est midi et demi. Il faudra bien aller d'abord au couvent.

Je remonte donc, hors les murs, vers la Porte Neuve, qui donne accès au quartier latin, tâchant de m'abstraire de ces magasins, de ce bureau de postes, de ce square, de ces monuments, de ne rien voir que cette muraille... Et voici que, la porte franchie, le décor change, brusquement, totalement. On se trouve engagé aussitôt dans un labyrinthe de rues étriquées, tortueuses et désertes, aux petits pavés saillants, très vieux, tout polis par l'usure et extraordinairement glissants. Décalage de dix siècles. Il règne dans ces ruelles, malgré leur étroitesse, une lumière claire, car le soleil fait resplendir le haut des bâtiments et projette çà et là des taches éblouissantes.

Silence complet. Seul, devant moi, un vieux franciscain chemine. Je le suis. La ruelle tourne, descend entre deux murailles, s'enfonce, toujours tournant, sous un porche dans lequel s'ouvre, à gauche, un autre porche, qui, par un troisième à droite, donne accès à un « divan » : c'est l'entrée du couvent de Saint-Sauveur où siège la Custodie franciscaine de Terre Sainte. Arrivé là, on se demande où a fini la rue et où a commencé la maison.

Réception fraternelle. Le Père Emmanuel Ozanne, secrétaire du Custode, qui m'accueille, est Français, il est charmant, il s'enquiert de mes désirs, m'offre un guide pour visiter la ville... J'esquisse un geste d'horreur :

— Père, si vous voulez bien, je n'ai qu'un désir à exprimer : c'est qu'on ne m'afflige pas d'un guide, et qu'on me laisse tout voir seul.

(1) S. JEAN DE LA CROIX, *Cantique spirituel*.

— Mais pour trouver votre chemin ?

— Ne vous en faites pas, un artilleur trouve toujours son chemin. Et puis, tenez, j'aime mieux me perdre seul que d'y voir clair à deux.

Et me voici, enfin bien enfermé, dans une lumineuse cellule aux murs blancs, au dallage de grandes pierres rosées. Elle donne sur une vaste cour déserte. Le ciel est tout bleu, l'air est léger — un air de montagne, déjà. Jérusalem! Etre à Jérusalem! Habiter Jérusalem pendant plusieurs jours! Ce nom immense et saint devenu une chose concrète, présente, tangible! Ici enfin je tombe à genoux, et je baise ces dalles, ces pierres qui sont tout de même quelque chose de la Ville sainte. Tout me paraît sacré ici. Sa Présence imprègne tout, en ces lieux, plus que partout ailleurs. Jésus! je sens qu'ici Tu m'accompagneras tellement, si intimement... Ce sera Toi mon guide, doux Seigneur, ce sera Toi mon seul Maître, et je ne veux entendre d'autre voix, pour m'instruire, que celle de ton amour et de tes indicibles souffrances.

MARTIAL LEKEUX, O. F. M.

(A suivre.)

En quelques lignes...

Par sans-fil

La radiodiffusion des cérémonies du couronnement pontifical à Saint-Pierre de Rome a permis à des millions et millions de fidèles des deux hémisphères de communier à l'enthousiasme des foules assemblées et des chants.

Rien de plus solennel que cette liturgie haute qui ne se contente point de gestes symboliques, mais qui veut que l'or et le brocart, la soie cramoisie et la plus fine dentelle, l'encens et la mitre, la chaise triomphale et les éventails géants composent les tons précieux et les détails splendides d'un vitrail à nul autre pareil. Chateaubriand aurait voulu qu'une apologétique d'ordre sentimental ramenât au Dieu des pompes émouvantes ou écrasantes l'artiste subjugué. Et J.-K. Huysmans et beaucoup d'autres après lui ont célébré la beauté du rite. A Saint-Pierre, l'impression doit être — plutôt — d'un effort quasi surhumain de dépassement, d'élan vers le Très-Haut. Tout est à l'échelle. Et le Pape lui-même, malgré le rappel de la vanité des gloires d'ici-bas (*Sancte Pater, Sancte Pater, sic transit gloria mundi...*), on dirait que l'imposition de la triple couronne l'hératise en quelque sorte, le sépare à jamais du peuple des fidèles.

A bas le macaroni!...

Ceci est une scène vécue. Je n'invente rien.

Or donc, une après-midi de la semaine dernière, quelques femmes antifascistes avaient pris rendez-vous, dans la bonne ville de Liège. Il faut bien avouer que l'antifascisme se porte de plus en plus mal. A croire que le Négus lui a jeté un sort. La prise de Barcelone a éteint bien des ardeurs. La fuite sans gloire de Negrin a dessillé les yeux des plus crédules. Et voilà qu'à son tour, la Passionaria f... le camp! C'est à désespérer du petit Père Staline. Et n'allons-nous pas apprendre, un de ces jours, que la flotte soviétique bombarde, pour le compte de l'Italie, Djibouti?...

Pour toutes ces raisons, le suprême quarteron d'antifascistes vigilantes et obstinées avait décidé de frapper un grand coup : quelque chose qui fût susceptible d'alerter les masses prolé-

riennes et de faire se retourner — ... pffût! — le parapluie aux vingt-quatre baleines de Sir Neville Chamberlain soi-même.

On décida d'une expédition punitive. Ainsi les « squadrists » d'Italo Balbo, en 1921, purgeaient-ils, l'huile de ricin aidant, les marxistes chevelus de Bologne et de Modène. Emmenées par la très honorable épouse d'un authentique professeur d'Université (lequel s'est spécialisé, d'ailleurs, dans le comportement des chimpanzés), nos viragos, toutes griffes dehors, se précipitèrent... vers le Grand Bazar. D'une démarche sûre et qui trahissait un plan longuement mûri, elles gagnèrent le comptoir de l'alimentation. Les macaronis y tenaient avec les nouilles de ces concilia-bules filandreux qu'a si bien imités le bon poète et regretté chansonnier Vincent Hyspa. Mais une antifasciste sur le sentier de la guerre n'accorde ni trêve ni quartier.

A un signal, nos courageuses amazones tombèrent sur les caisses de pâtes d'Italie. Et ce fut un massacre sans nom. Caneloni pleuvaient comme grêle. On marchait dans le vermicelle. Les étiquettes vert-blanc-rouge, lacérées, jonchaient le pavé...

Après quoi, modestes et souriantes, et toujours sous la conduite de leur intrépide cheffesse, les « femmes antifascistes et contre la guerre » allèrent rédiger leur 137^e protestation en faveur de la livraison d'armes à l'Espagne héroïque et républicaine, à l'Espagne qui, à l'Espagne dont, à l'Espagne de toutes les Espagnes et du consortium « F. T. E. C. » (Fuite-Transports en commun) Negrin-Largo Caballero-Lister-la Passionario et Cie.

Fernand Vandérem

C'était un de nos critiques les plus caustiques, Il adorait mettre, comme on dit, les coqs en bataille. Pour le plaisir. Que de pétards il aura fait péter dans les bosquets du jardin des lettres! Un matin, il partait en guerre pour l'érection d'une statue à Baudelaire. Et cela lui valait un éreintement du bourgeois bourgeoisant Clément Vautel. La semaine suivante, il accrochait une casserole aux basques du nouvel habit vert. Et, non sans quelque roserie ou soupçon de mauvaise foi, Vandérem signait ses chroniques d'une plume mordue de picrate.

Il avait connu le Boulevard. Il en avait gardé l'intransigeance cavalière. En ce temps-là, le Café Tortoni faisait et défaisait les réputations littéraires. On demandait aux écrivains qu'ils eussent, outre le talent, bec et ongles. Pour un oui, pour un non, un Cassagnac vous lançait le gant. Il fallait fréquenter la salle d'armes.

Aujourd'hui, les auteurs à succès confient à quelque impresario la défense de leurs intérêts professionnels. Les gazettes littéraires sont entre les mains d'un gros éditeur ou d'une chapelle qui ne compte que quelques niches. On lisait encore Vandérem : on ne le suivait plus guère. Il était devenu, il faut bien l'avouer, assez injuste.

Mais sa mort réduit le dernier carré des critiques de l'avant-guerre. Souday, Thibaudet, Vandérem : ils s'en vont tous... Et on ne parlera bientôt plus que par oui-dire de ces années où il faisait bon humer l'esprit du Boulevard entre deux chroniques du *Gaulois*.

AVIS IMPORTANT

Nous prions instamment les abonnés dont l'abonnement échoit le 25 mars, et qui n'auraient pas encore versé le montant de leur réabonnement (75 fr.) à notre C.C.P. 48.916, de donner des instructions pour que la quittance postale qui leur sera prochainement présentée soit honorée à la première présentation. Ils nous éviteront ainsi d'inutiles frais et ennuis.

Jacques Maritain et la question juive

Quelle est la signification du puissant courant antisémite qui traverse actuellement, en ligne droite pour ainsi dire, les remous confus d'un monde en proie à l'anarchie? M. Jacques Maritain vient de poser le problème dans un chapitre de son dernier livre : *Questions de conscience* (1) sur *L'impossible antisémitisme*. Sans rien sacrifier de l'amitié inébranlable qui nous lie à l'illustre philosophe, que nous ne cessons de considérer comme notre maître en philosophie, nous voudrions, dans les limites de cette brève étude, reprendre à sa suite, d'une manière strictement objective, les considérations d'ordre philosophique qu'il émet à ce propos, et signaler l'importance ou les lacunes de ses conclusions.

S'appuyant sur un texte bien connu de l'Épître aux Romains (chap. ix, x, xi), M. Maritain pose en principe que les diverses formes économiques, politiques et culturelles du problème juif relèvent toutes en dernière analyse du mystère sacré que le peuple élu de Dieu et rejeté par Lui à cause de son crime inexpiable porte en ses flancs. Afin de mieux étayer ce postulat, M. Maritain montre ensuite que les Juifs ne sont ni une race au sens biologique du mot, ni une nation en tant que ce mot signifie une communauté historico-politique, ni un peuple rassemblé en un domaine géographique déterminé. Il affirme simplement que les Juifs sont une tribu consacrée, un peuple sacralisé, une race revêtue d'une mission historique de nature spirituelle et morale, une *maison* — la maison d'Israël — dont le mystère est analogue au mystère du monde et au mystère de l'Église, et dont la solution, selon le mot de saint Paul, est indéfiniment retardée jusqu'au jour de la grande réintégration finale où Israël abdiquera son orgueil et se jettera repentant aux pieds du Christ. Dès lors, le problème juif est un *problème sans solution*. L'antisémitisme est impossible, parce qu'il prétend être une solution, aimantée au surplus par la haine et l'esprit d'extermination : « Guerre du monde et de l'*animalis homo* contre Israël ». Seule la position paulinienne et catholique est viable qui, sans prétendre dissoudre définitivement l'antinomie, inventée, à chaque moment de l'histoire, et sous l'aiguillon de la charité, les moyens nécessaires d'assouplissement et de mise en veilleuse de ce conflit tragique et irrémédiable. M. Maritain estime que l'émancipation des Juifs, réalisée par la Révolution française, est un fait *acquis*, répondant d'ailleurs à une aspiration authentiquement chrétienne. Il espère en un règlement « pluraliste et personnaliste » de la question juive, « fondé sur la dignité des personnes humaines » et basé sur « la complète égalité des droits civiques », où « la communauté spirituelle juive institutionnellement reconnue » traiterait directement avec les autres familles spirituelles « entrant dans le convivium de la cité temporelle », pour toutes les questions « intéressantes à la fois cette communauté et le bien commun de la cité ».

Telle est, ramassée sur elle-même, la thèse de M. Maritain. Elle a été déjà vivement attaquée. On a reproché, assez basement, à M. Maritain, son « philo-sémitisme ». On a lancé contre lui des injures et des insinuations vis-à-vis desquelles la charité la mieux armée et la plus éprouvée sait difficilement résister. En fait, on est passé, avec un aveuglement passionnel qui démontre combien le problème est vicié à sa source, à côté de la question.

Nous croyons qu'il faut défendre la personne de Jacques Maritain contre cette polémique odieuse qui brouille systématiquement les éléments subjectifs et les éléments objectifs du débat. La thèse de M. Maritain est inspirée par des motifs de générosité qui sont sensibles à tous ceux qui connaissent un peu son âme de chrétien, et auxquels il faut rendre hommage. Mais elle est partiellement viciée, croyons-nous, par une confusion capitale, *d'ordre strictement objectif*, sur laquelle nous voudrions brièvement insister. Nous disons *brièvement*, car cette confusion engage toute une conception de la philosophie de l'histoire, toute une interprétation, essentielle pour un philosophe catholique, des rapports entre le temporel et le spirituel, entre la nature et la grâce, que nous ne pouvons exposer ici en détail. Nous pouvons néanmoins remarquer que la position adoptée par Jacques Maritain, lorsqu'il interprète philosophiquement l'histoire, est sujette à critique. Nous la croyons insuffisante parce qu'elle ne laisse qu'une part restreinte, sinon nulle, au développement de la *nature* humaine prise comme telle : l'homme qui est emporté dans le flux historique de la durée n'est pas seulement un être promu à une destinée supraterrrestre, heureuse ou malheureuse, il est un être naturel, possesseur d'une nature, blessée sans doute par le péché originel, mais cependant inaltérée en sa constitution, et qui, par vocation naturelle (osons ce pléonasme) doit réaliser dès ici-bas sa nature. Saint Thomas ne l'a pas entendu autrement, et c'est pourquoi sa morale est imprégnée de ce que M. Etienne Gilson appelle à juste titre le *naturalisme chrétien*. Il est impossible de réduire la part de la nature : ou bien on l'accepte *telle qu'elle est* en sa structure ontologique propre que la Grâce vient consolider et surélever, ou bien, si l'on en retranche la plus infime partie, qu'il s'agisse de la chair ou de l'esprit, on l'élimine. M. Maritain ne l'ignore pas, qui a si vigoureusement combattu l'angétisme cartésien. Sans la nature, la Grâce est privée de fondement réel : greffée sur un être de raison, elle s'étiole et disparaît. De ce point de vue, on pourrait dire que la déchristianisation que subit le monde depuis deux ou trois siècles est parallèle, d'une part, à l'affaiblissement du sens de la nature et des réactions naturelles chez l'homme (au profit des explosions émotives ou idéologiques), et, d'autre part, à la prolifération de ce qu'on pourrait appeler l'*utopisme*. Dès lors, si l'on interprète philosophiquement l'histoire comme développement de l'homme vers sa fin surnaturelle, il importe de ne jamais négliger le rôle joué par la nature : pareille omission impliquerait un surnaturalisme, apparemment vivace et pieux, mais qui risque, faute de base solide où s'élever, de se muer en pure abstraction logique, imposant tyranniquement aux situations concrètes où l'homme se trouve placé la plus odieuse des dictatures. A la limite, le surnaturalisme coïncide avec le déterminisme pur et simple : le cas du protestantisme qui élimine la nature de la destinée humaine est typique à cet égard. L'homme est, en cette perspective, fatalement prédestiné. Dès lors aussi, il importe au plus haut point au philosophe chrétien qui se livre à une interprétation philosophique de l'histoire, de ne jamais négliger l'état *concret* de l'évolution de l'humanité sur laquelle il veut faire porter son jugement. L'homme n'est pas seulement une nature, il est une nature inscrite dans le temps et dans l'espace, intégrant en elle une multiplicité de circonstances historiques concrètes et singulières, qui doivent s'interpréter à la fois du point de vue temporel et du point de vue spirituel. Ainsi le jugement du philosophe chrétien est-il double et porte sur un double objet : comme philosophe, il peut, parce qu'il connaît la *nature* de l'homme, favoriser ou combattre de toutes ses forces tel ou tel état *concret* de la culture qui répond ou ne répond pas à la finalité immanente de la nature humaine ; comme chrétien, il peut, parce qu'il sait que l'homme n'est qu'un pèlerin vers le royaume de Dieu, promou-

(1) Paris, Desclée, De Brouwer et Cie, 1938.

voir ou endiguer, avec la même énergie, toute situation concrète qui favorise ou ne favorise pas cette destinée.

* * *

On le voit : la difficulté d'une philosophie chrétienne de l'histoire tient *uniquement* à la juste estimation des situations *concrètes* tant naturelles que surnaturelles. Considérée en elle-même, la nature prise comme telle n'entre jamais en conflit avec la Grâce : elle est, comme disent les théologiens, la puissance obédientielle au surnaturel. Mais qui dit situation concrète dit ensemble de facteurs dont aucun ne doit être passé sous silence à peine de ruiner dès l'origine le jugement. La tentation est grande pour le philosophe et, disons-le immédiatement, pour le philosophe chrétien, de réduire cette complexité à un schème général donné au préalable qui lui permet du même coup de donner un sens universel à ses analyses. C'est le cas d'Auguste Comte et de sa loi fameuse des trois états de l'Humanité : métaphysique, théologique et positiviste. C'est aussi le cas, s'il nous permet cette critique, de M. Maritain lorsqu'il élabore sa notion d'un « humanisme intégral », synthèse de l'humanisme sacré du Moyen âge et de l'humanisme libéral de l'époque moderne, amputés l'un et l'autre de leurs tares et de leurs nuisances. Le philosophe chrétien est ici pris à son propre piège : il sait d'*avance*, parce que la Foi le lui enseigne, que l'humanité parviendra un jour, à la fin des temps, au Royaume de Dieu où toutes choses seront renouvelées dans la lumière du Christ. Fonder une cité chrétienne, sinon en sa totalité, du moins en conformité avec l'idéal d'amour qui sera intégralement réalisé *alors*, telle est l'idée qui le guette et qui peut, s'il n'y prend garde, broyer en lui et anéantir sous un surnaturalisme inconscient ce sens exquis du concret et ce sens robuste des possibilités de la nature humaine sans lesquels il n'y a aucune philosophie de l'histoire. La société temporelle risque constamment d'être vue par lui à travers l'idée de la société religieuse ; le bien temporel de l'homme risque constamment d'être interprété à travers son bien spirituel. A la limite, la nature humaine tant abstraite que concrète tend à être évacuée au profit d'un pur déterminisme théologique, sorte de transcription chrétienne du règne des fins selon Kant.

Loin de nous d'assurer que toute la philosophie de l'histoire selon M. Maritain tombe dans ce travers. Il reste toutefois que, dans le cas particulier qui nous occupe, elle n'est pas exempte du préjugé surnaturaliste. Nous ne professons personnellement ni antisémitisme ni philosémitisme. Nous jugeons philosophiquement inadmissible une politique raciste. Nous savons qu'Israël est marqué du sceau de Dieu, sceau terrible et brûlant. Nous savons qu'il y a une sorte de péché originel d'un nouveau genre à naître Juif. Mais nous pensons aussi que le Juif est un homme, un être naturel concrètement installé dans l'histoire et pourvu d'une série de déterminations concrètes d'ordre naturel qu'il nous appartient de juger. Cette spécificité naturelle du Juif est du reste supposée par la mission surnaturelle, sagement comprise, que lui attribue le texte paulinien : tout signe sacré, qu'il soit Grâce ou blessure inguérissable (sinon par la Grâce elle-même) exige une nature, et d'être Juif suppose une espèce de seconde nature propre à la réprobation et superposée à la simple nature humaine (le Juif baptisé surélevant à son tour cette nature s'il se conforme à la grâce). Et de même que celui qui refuse volontairement la Grâce ou qui hait la Grâce est l'ennemi de sa propre nature humaine, de même la seconde nature du Juif qui a choisi *contre* la grâce constitue en un sens un poison pour cette même nature humaine. C'est pourquoi saint Paul, dans une autre Epître, qualifie les Juifs d'*ennemis des hommes* (*Thess.*, I, 2, 15). Ainsi, même dans la ligne théologique du problème, on est amené à

considérer le Juif comme un être à part, revêtu de caractères typiques absolument propres, aussi bien physiologiques qu'intellectuels, et qui contiennent en eux un germe secrètement méprisable. Peut-être, la difficulté de convertir les Juifs à la foi chrétienne — et aussi l'attitude si spéciale de la plupart des Juifs convertis — tient-elle à la virulence indomptable de cette seconde nature.

Il s'en faut d'ailleurs que l'exégèse que nous propose M. Maritain du texte de saint Paul soit indemne de toute erreur. De ce qu'Israël soit un mystère, il a tout de même quelque exagération à le considérer comme « le corps mystique d'une Eglise précipitée » et à voir le lien de ce *corpus mysticum* dans la « promesse » ou la « nostalgie ». Israël n'est pas une Eglise « renversée », ayant *comme telle*, et en tant que *juive*, un caractère qui en fasse l'Elue malgré la répudiation de « l'Epoux, qui n'a pas cessé de l'aimer ». Le Juif n'est pas un « peuple toujours choisi ». Eric Peterson, dans son ouvrage *Le Mystère des Juifs et des Gentils dans l'Eglise*, montre admirablement comment les chapitres de l'Epître aux Romains relatifs à ce problème doivent s'interpréter en fonction de la distinction capitale entre l'*Israël spirituel* qui est l'Eglise de tous les baptisés et l'Epouse universelle, selon la prophétie d'Osée : « J'appellerai mon peuple celui qui n'était pas mon peuple et bien-aimée celle qui n'était pas la bien-aimée », et l'*Israël charnel*, qui est une « réalité naturelle » et qui n'implique nullement la filiation divine, pas plus qu'aucun autre agrégat sociologique. L'*Israël spirituel*, qui implique seul la vocation et l'élection, supprime l'idée juive « selon laquelle tel peuple *unique* est l'élu en opposition avec les autres peuples qui sont du monde ». Il n'y a pas un passage de l'Epître qui puisse suggérer l'idée d'une prérogative quelconque d'Israël comme peuple de Dieu depuis l'instauration de la loi nouvelle. Eric Peterson s'abuse, croyons-nous, en voyant un signe de ce choix persistant dans le texte célèbre : « Or, si leur faux pas fait la fortune du monde, leur faillite la fortune des Gentils, que ne fera pas leur plénitude ? » Ce n'est tout de même pas parce que les Juifs ont refusé la Grâce que celle-ci a été accordée aux autres hommes ! A supposer que les Juifs aient accepté le don divin, prétendrait-on que les Gentils n'en auraient eu aucune part, de telle sorte l'*Israël spirituel* aurait été le seul *Israël charnel* ? L'*Epître aux Hébreux* montre d'ailleurs clairement que la promesse faite par Dieu au peuple israélite est une alliance temporelle et transitoire, abandonnée au profit de la nouvelle alliance. Quand donc saint Paul affirme que « les dons et l'appel de Dieu sont sans repentance » et que « Dieu n'a pas rejeté son peuple, il signifie par là que Juifs et Gentils sont convoqués à l'obéissance de la foi et qu'Israël n'est pas exclu de cet accueil universel puisqu'à la fin des temps il sera réintégré. Or cette réintégration ne s'effectuera pas selon le statut de l'alliance ancienne et dans le régime de l'*Israël charnel*, mais bien sous le sceau de la nouvelle alliance et dans la sphère indéfiniment élargie de l'*Israël spirituel*. Dieu ne laissera pas protester sa promesse parce que l'Eglise est désormais le peuple de Dieu et qu'Israël lui sera finalement incorporé.

Il semble donc bien aventureux de considérer avec M. Maritain « Israël comme peuple toujours choisi » et d'user, avec lui, d'expressions aussi ambiguës que « corps mystique » ou « vocation surnaturelle » de la judaïcité, qui impliquent une pétition de principe ou constituent de pures abstractions logiques. Car enfin faire d'Israël une Eglise même précipitée, c'est réaliser un être de raison, à moins d'insister sur la valeur de l'adjectif, ce qui enlève tout poids à la comparaison instituée par M. Maritain entre la Synagogue et l'Eglise. Tout ce que les textes pauliniens nous enseignent, c'est le caractère en quelque sorte sacré de la réprobation qui enveloppe Israël comme totalité jusqu'à la fin

PARMI NOS 200 CRUS

QUELQUES VINS PARTICULIÈREMENT RECOMMANDABLES

	Par bouteille.	Par 30 bout.	Par 60 bout.	Par 100 bout
VINS DE TABLE				
Côtes de Saillac	4.25	4.—	3.75	3.50
Tordjman, vin d'Algérie	5.50	5.25	3.—	4.75
Clos du Manoir, vin rouge ou blanc	5.25	5.15	5.—	4.75
BORDEAUX ROUGES				
Château de Barbe, 1931	6.—	—	5.75	5.50
Saint-Emilion, 1929	13.—	12.50	12.—	—
* Saint-Estèphe, 1934	10.—	—	9.50	9.—
* Margaux, 1934	12.—	11.50	11.—	10.—
** Château Marquis de Terme, 1931	12.50	12.—	11.—	10.—
Château Pouget, 1929	17.—	16.50	16.—	15.50
* Etampé.	** Etampé bouchon capsulé.			
BORDEAUX BLANCS				
** Graves Saint-Hilaire	8.—	—	7.75	7.50
Barsac, 1923	18.—	17.25	16.50	15.50
Sauternes, 1926	18.—	17.25	16.50	15.50
Ste-Croix du Mont, 1923	18.—	17.25	16.50	15.50
* Château de Rauzan, 1934	7.—	—	6.75	6.50
* Etampé.	** Etampé bouchon capsulé.			
BEAUJOLAIS MACONNAIS				
Beaujolais	6.—	—	5.75	5.50
Beaujolais, 1926	9.—	8.50	8.—	7.50
Mâcon supérieur	7.50	7.—	6.50	6.—
Moulin-à-vent, 1926	15.—	14.25	13.50	12.50
Moulin-à-vent, 1924	16.—	15.25	14.50	13.75
BOURGOGNES				
Grand vin de Bourgogne Latour, 1929	22.—	20.75	19.50	18.—
Pommard, 1924	22.—	21.—	20.—	19.—
Gevrey Chambertin, 1926	21.—	20.50	19.75	19.—
Mercury, 1924	21.—	20.—	19.—	18.—
Aloxe Corton, 1924	24.—	23.—	22.—	21.—
Pommard, 1919	25.—	24.—	22.50	21.—
Chablis, 1926	23.—	22.—	21.—	20.—
ORIGINE CONTROLEE ETAMPE RHONE				
Châteauneuf du Pape	13.—	12.50	12.—	11.25
MOSELLE RHIN				
Niersteiner	15.—	14.50	14.—	13.50
Riesling Auslese	9.—	8.25	7.75	7.—
Liebfraumlisch	26.50	25.—	23.—	21.—
VINS DE LIQUEURS				
Malaga Agulo	7.50	7.—	6.50	6.—
Tarragone	6.—	5.85	5.70	5.50
Tokay sec	15.—	14.25	13.50	12.75
PORTOS				
* Porto Agulo, rouge	15.—	14.25	13.50	12.75
* Porto Agulo, blanc	19.—	18.25	17.25	16.25
** Porto Tawny, 1917	35.—	33.50	32.—	30.—
* Etampé.	** Etampé bouchon capsulé.			
CHAMPAGNE				
Champagne M. Hemard, extra sec	33.—	32.—	31.—	30.—
VIN MOUSSEUX				
Jean d'Harbley, vin mousseux	15.—	14.25	13.75	13.—

AU BON MARCHÉ

VAXELAIRE-CLAES ♦ BRUXELLES ♦ ANVERS ♦ LIÈGE ♦ BRUGES
EXPEDITION EN PROVINCE FRANCO DE PORT ET D'EMBALLAGE DE
TOUTE COMMANDE D'UN MONTANT DE 200 FRANCS.

Voyages IMMO

D'irection : Rue de Ligne, 15. Tél. : 17.23.90

Comptoirs : 12, place de Louvain (Hall Banque Nagelmackers
Fils et Cie). Tél. 17.22.90 et 30, avenue de la Toison d'Or. —
Tél. 11.52.09.

BRUXELLES

Ce bureau de voyages, patronné par la Banque Nagelmackers
Fils et Cie, à Bruxelles, se recommande aux lecteurs de la
« Revue catholique » pour tous leurs déplacements : chemin
de fer — bateau — avion — autocar.
Pèlerinages, Voyages de nocés, etc.

Voyages en groupe

en autocar de luxe.

1 jour : l'Exposition de l'Eau à Liège et visite au Canal.	50
2 jours : La Hollande et ses champs de fleurs. Départs réguliers, en avril, mai et juin	275
3 jours : Les bords du Rhin et de la Moselle, retour par la Hollande. Départs : 8 avril, 27 mai, 10 et 24 juin, 8 et 21 juillet, 13 et 26 août, 9 septembre.	475
8 jours : Lourdes, Lisieux, les Pyrénées. Départs : 6 avril, 14 et 27 mai, 10 et 24 juin, ensuite tous les lundis jusque fin septembre.	990
13 jours : la Côte d'Azur, la Suisse, les Vosges. Départs : 4 avril, 23 mai (Pentecôte), 18 juin, 3 et 30 juillet, 27 août et 23 septembre	1,645
16 jours : Lourdes, Marseille, la Côte d'Azur, Chamonix, la Suisse. Départs : avril, 11 juin, 14 et 30 juillet, 13 août, 3 sep- tembre.	1,995

Demandez les programmes détaillés.

L'ESPAGNE

13 jours en Andalousie.

Voyage combiné en chemin de fer et autocar, avec visites
accompagnées à :

Sevilla, Ronda, Jerez, Puerta Real, Cadix, Algésiras, Malaga,
Loja, Granada, Cordoba.

Prix à partir de 3.350 fr.

(2^e cl. Chemin de fer Espagne, 3^e cl. France), de Bruxelles à Bruxelles
(tout compris).

Programme détaillé gratuit sur demande.

A partir du 6 mai :

Circuits réguliers en autocar de 9 jours en Biscaye et Asturies.

Prix à partir de 1.800 fr.

Tout compris. — Hôtel de 1^{er} ordre.

Pâques en Grèce et aux Cyclades

à bord du ss. *Prince Pierre*, du 5 au 17 avril de Venise à Venise
de 1.750 fr. à 3.850 fr.

Pour étudiants (nombre de places limité) : 1.350 fr.

Voyages en groupes, accompagnés de guides.

Exposition Universelle New-York

1939 MAI-OCTOBRE 1939

Départs en avril, juin, juillet et août.

Prix à partir de 7.050 fr.

Croisières en Méditerranée, au Spitzberg, etc.

Nombreux voyages individuels et collectifs — France et la
Côte d'Azur — Italie — Tunisie — Algérie et Maroc.

Pour vos billets chemin de fer — réservation de places —
pullman - hôtels, etc. - un coup de téléphone - une demi-heure
après vous êtes servi à domicile — sans augmentation de prix.



SUCHARD
Velma
CHOCOLAT FONDANT
POUR CROQUER - FOR BAKING ONLY

SUCHARD
Chocolat fondant sans rival

USINE BELGE À SAVENTHEM LEZ BRUXELLES

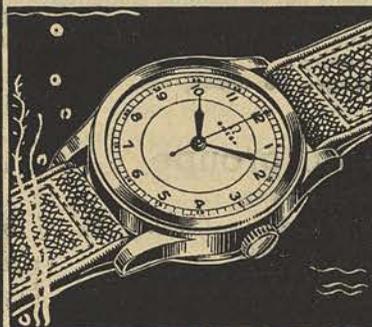


SUCHARD
Milka
CHOCOLAT AU LAIT CONDENSÉ
POUR CROQUER - FOR BAKING ONLY

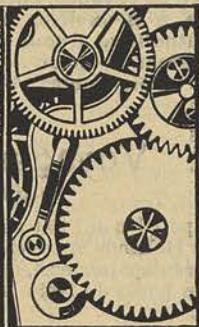
SUCHARD
Le meilleur chocolat au lait

USINE BELGE À SAVENTHEM LEZ BRUXELLES

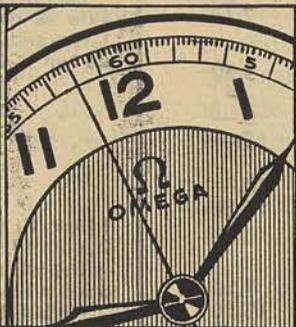
OMEGA "Naïad" *La nouvelle montre étanche*



Boîtier inoxydable en acier Staybrite. Verre pratiquement incassable



Mouvement de précision Omega



Grande aiguille des secondes - pour médecins, ingénieurs et sportsmen



Distribuée dans le monde entier, la montre Omega peut être réparée partout avec un minimum de frais.

à l'eau et à la poussière - contrôlée sous 2 atmosphères de pression avant de quitter l'Usine.

avec bracelet cuir Fr. 725.-

OMEGA

Record mondial de précision

Visitez l'Espagne

L'ANDALOUSIE

15 jours

SÉVILLE - CADIX - MALAGA - CORDOUE

départ assuré tous les trois jours

Le Pays Basque

11 jours

St-Sébastien - Bilbao - Santander - Oviedo

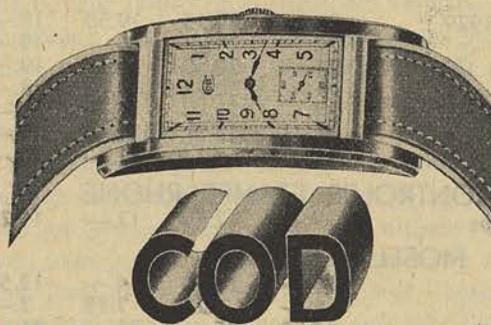
Demandez nos programmes

Union Belge de Tourisme

11, boulevard de Waterloo (Porte de Namur)

BRUXELLES

Tél. 12.54.50



MONTRES
en tous genres

Vente exclusive en gros

Marques **COD-REGI** et qualité courante Réveils **SWIZA** Bracelets pour montres - Médailles religieuses en or

J. LATRUFFE 162, rue de Laeken
18, rue des Commerçants
Téléphone : 17.15.02
BRUXELLES

Joallerie — Bijouterie — Orfèvrerie

G. Aurez-Miévis

125, boulevard Adolphe Max

Téléphone 17.04.67
Compte Chèques 4067
Registre Commerce Bruxelles 19685

BRUXELLES

des temps. Il est évident que ce caractère n'est surnaturel que dans un sens tout à fait *négatif*. M. Maritain tend au contraire à lui conférer une valeur *positive* qui, comme telle, n'est qu'une réplique de la Grâce! Il faut avouer qu'on est quelque peu confondu devant cette singulière affirmation que « si le monde hait les Juifs, c'est qu'il sent bien qu'ils lui seront toujours *surnaturellement* étrangers ». Une telle phrase ne peut signifier qu'une chose : le peuple juif est porteur d'une valeur surnaturelle effective qui l'isole aux yeux de Dieu et le rend digne de ses faveurs et du mépris corrélatif du monde. « Haïs du monde, continue M. Maritain, c'est leur gloire, comme c'est la gloire des chrétiens qui vivent de la foi. »

La confusion est ici parfaite. En effet, pour M. Maritain, les Juifs, en repoussant la foi, ont opté pour le monde : « Les Juifs ont choisi le monde; ils l'ont aimé, leur peine est d'être tenus par leur choix. » M. Maritain ajoute aussitôt, conformément à son exégèse du corps mystique d'Israël : « Prisonniers et victimes de ce monde qu'ils aiment; et dont ils ne sont pas, ne seront jamais ne peuvent pas être ». Nous ne comprenons plus. Que les Juifs aient choisi le monde et qu'ils l'aient frénétiquement enlacé, l'assertion paraît sûre. Mais qu'ils ne soient pas du monde, une telle affirmation impliquerait une contradiction insoluble doublée d'un véritable fatalisme : les Juifs aimeraient, sans liberté et sous la pure contrainte de Dieu, ce monde auquel, par nature et par promesse, ils n'appartiennent pas. Voici donc Israël haï du monde qu'il aime! Insensiblement la Synagogue est ainsi identifiée à l'Eglise, sauf sur un point : l'Eglise a vaincu le monde, la Synagogue lui est encore asservie. Ce n'est pas une différence de nature qui sépare la religion juive de la religion chrétienne, c'est une différence de degré provoqué par un simple accident historique. Entre la loi et la foi il n'y a plus que l'amour du monde. Pourtant saint Paul ne laisse pas de faire remarquer en ce même passage que « le Christ est le *terme* de la loi », la suppression du régime légal d'ordre purement naturel qui liait Israël et Dieu, et son accomplissement parfait dans l'ordre surnaturel de la foi qui le remplace.

L'erreur de M. Maritain nous semble donc d'avoir confondu en une abstraction réalisée sous le nom de Corps mystique d'Israël, d'une part, la réprobation surnaturelle à laquelle la mort de Dieu qu'Israël a décidée le voue, d'autre part, l'élection naturelle d'Israël au titre de peuple de Dieu, celle-ci étant révoquée par l'avènement du Christ, frère de tous les hommes, celle-là étant perpétuée jusqu'au jour où Israël réintégrera l'humanité sauvée. L'élément négatif et l'élément positif se sont contaminés réciproquement en une sorte de monstre où nature et surnature s'entre-croisent et échangent leurs termes.

* * *

En dernière analyse, M. Maritain paraît avoir été abusé par l'emploi paulinien de l'expression : « mystère des Juifs ». Mystère n'a nullement la signification qu'il détient ailleurs dans l'économie générale du dogme chrétien où il désigne une réalité positive, actuellement donnée, et insaisissable. Il signifie ici nettement une *prophétie* : « Israël s'est trouvé en partie endurci jusqu'à ce que la masse des Gentils soient entrés ». Le mystère des Juifs est un mystère temporel et accidentel, ce n'est pas un mystère spirituel et substantiel. La promesse de la conversion globale d'Israël à l'expiration des temps éclaire cette situation mystérieuse d'un peuple qui, seul de tous les peuples, conserve à travers l'histoire son obstination et son aveuglement. Il est donc tout à fait inutile d'inventer, parallèlement à l'œuvre de rachat surnaturel et supratemporel du monde qui est celle de l'Eglise, une œuvre « d'activation terrestre » et de stimulation historique

dans l'ordre de la nature et du temps qui serait celle d'Israël. C'est là, à notre sens, une pure fiction qui peut être dangereuse en tant qu'elle légitime providentiellement le travail révolutionnaire qu'Israël accomplit actuellement dans la société. Tout se passe comme si Israël était, selon M. Maritain, destiné à sauver temporellement le monde dans l'exacte mesure où la chrétienté est responsable de son abandon et de l'indifférence qu'elle éprouve à faire passer dans sa structure sociale et politique la loi de l'amour évangélique. Sans doute cette vocation d'Israël est ambivalente : « Il en va ainsi chez tous les consacrés, dont la puissance pour le bien et pour le mal est surnaturellement accrue. » Israël a ainsi toutes les excuses. La chrétienté n'en a pas : elle possède l'Absolu que la judaïcité revendique et mendie sans trêve, en vertu de sa propre nature, et qu'elle recherche trop souvent dans le monde. On a la tristesse de constater que la symétrie que M. Maritain établit entre la Synagogue et l'Eglise, en virant au mysticisme et en s'extrapolant de ses bases restreintes, tourne du même coup à l'exaltation sans réserve de l'œuvre d'Israël dans le monde, aperçue des sommets de la philosophie de l'histoire. Une telle attitude, généreuse et louable en tant qu'elle s'oppose à l'antisémitisme brutal du racisme, entraîne comme conséquence pratique l'excitation du *racisme juif* et l'incitation à l'éréthisme pseudo-religieux, à la croisade contre les persécuteurs dont les Juifs auraient pour mission d'abattre les idoles. Comment un accord serait-il possible entre les éléments juifs et les autres éléments d'une même communauté politique, si l'on prêche d'abord et sans nuances le réveil de la « vocation historique » d'Israël? Le problème sans solution risque fort, devant cette codification métaphysique d'un état de fait, de devenir une solution sans problème, par suppression du problème dans le heurt des racismes promus au rang de religions. Comment voudrait-on en effet qu'un accord intervienne entre la communauté juive et la Cité « pluraliste », qui ait une chance de durée, si la vocation d'Israël est telle qu'on la décrit? Si Israël est le ferment dont parle M. Maritain, il n'y a plus qu'une solution pour le chrétien : se soumettre temporellement à son influence.

Nous en arrivons ainsi à une sorte de renversement complet de la situation médiévale : au ghetto du Moyen âge, où le Juif privé des droits civils et politiques était strictement maintenu dans une sorte d'isolement, par crainte de la contamination, au sein de la Cité pluraliste de l'époque, devrait se substituer selon M. Maritain un ghetto ennobli, personnalisé, dans une Cité pluraliste analogiquement semblable, où il serait à nouveau isolé pour jouer un rôle désormais actif dans la direction de la société. Si le Juif est ordonné pour le bien et pour le mal aux fonctions de transformateur du monde, nulle convention ne pourra le soustraire à cet appel du sang et de l'esprit, et la communauté juive, mise sur le même pied dans l'Etat futur que les autres communautés instituées, aura tôt fait de les dissoudre. La « solution » de M. Maritain reviendrait ainsi paradoxalement à donner au Juif le maximum de puissance sur ce monde qu'il a choisi et auquel il faut cependant le soustraire pour qu'il atteigne à la foi!

* * *

Mais laissons là cette philosophie de l'histoire juive que l'ingéniosité et la ferveur de M. Maritain ont élaborée, et qui, de quelque côté qu'on l'aborde, laisse fuir les contradictions. Sans nier que le problème juif, *comme problème religieux*, soit un problème insoluble, — en affirmant au contraire qu'il constitue, en vertu de la malédiction céleste qu'Israël a lui-même appelée sur sa tête obstinée, un problème *religieusement* dépourvu de solution — nous affirmons, avec le simple bon sens, qu'il ne faut pas confondre l'aspect religieux de la question et ses aspects

économiques, politiques et culturels qui ressortissent à l'ordre pur et simple de la *nature* et de l'observation concrète des faits, et qui, comme tels, malgré les incidences religieuses qu'ils peuvent subir, sont indépendants de la religion. Nous écartons comme fausse toute interprétation *exclusivement* surnaturaliste du problème juif. Si l'économie, la politique et même la culture n'ont pas de soi un objet naturel, si elles sont subjectivement polarisées dans un esprit mystique — aussi bien intentionné qu'il soit — qui s'aveugle sur leur aspect strictement naturel, alors il n'est plus qu'à se croiser les bras et espérer de la seule sainteté la solution des problèmes angoissants de notre époque. Que si l'on réplique qu'une sainteté active peut s'attaquer énergiquement à ces problèmes et les résoudre dans un esprit chrétien, nous y consentons, mais en remarquant qu'une condition peut être nécessaire sans être suffisante : on peut avoir une mentalité chrétienne développée, et conduire l'économie, la politique, et même la culture d'un pays à la perte. On peut être saint, et médiocre en ces domaines : l'amour le plus généreux n'a jamais pu remplacer l'exacte considération du réel. Prétendre le contraire, c'est faire s'évanouir l'objectif dans le subjectif et, en fin de compte, rejoindre le déterminisme protestant de la Grâce : de quelque façon que se mènent l'économie et la politique de la Cité, pourvu qu'elles soient réglées par l'amour chrétien, le résultat sera parfait, tant surnaturellement que naturellement. Nous craignons que M. Maritain n'ait pas, en ce qui concerne le problème juif, complètement échappé à cet écueil.

Il est certain que le problème juif ne se pose plus aujourd'hui comme au Moyen âge. L'aspect économique et politique prévaut nettement sur l'aspect religieux. De plus, l'expérience médiévale du ghetto supposait que le Juif est étranger à la Cité chrétienne — proposition que nous pouvons maintenant à supposer que la vérité ne change pas —, alors que l'expérience moderne du libéralisme émancipateur inclut l'égalité du Juif et du citoyen. Il n'est pas étonnant que la Cité moderne, construite contre la cité chrétienne et en dépit de tous les principes chrétiens, ait pris le contrepied du système moyenâgeux. Quoi qu'il en soit de ce dernier point, il nous paraît que la solution du problème juif actuel, sous son aspect économique et politique, ne peut guère être différente de la solution adoptée par le Moyen âge, quand dominait son aspect religieux. Dans les deux cas, *l'isolement* s'impose : la doctrine de la capacité du Juif à être assimilé a fait définitivement faillite. Mais qui dit isolement dit statut particulier et exclut la complète égalité des droits, celle-ci entraînant automatiquement en quelque sorte une insupportable suprématie des Juifs dans les cadres et à la direction des rouages essentiels de la Cité. Par un paradoxe déconcertant, plus Israël s'assimile, plus il accentue ses déterminations spécifiques : rationalisme, hyperintellectualisme, atrophie du sens du concret joint à un sens aigu des intérêts du moi, arrivisme, activisme, goût des affaires et de l'intrigue, mépris de l'organique et du vital, caractères qui se ramènent tous au primat de l'activité logique manœuvrant des êtres de raison sur les injonctions de la nature et du réel, l'extraordinaire souplesse tant vantée du Juif n'étant qu'une réaction compensatrice équilibrant cette déficience congénitale du réalisme. Le Juif apparaît foncièrement inadapté au réel, mais terriblement adapté à son moi. C'est pourquoi il est dangereux pour la nation où il s'installe. Cette cécité et cette autolâtrie individuelle et grégaire conduisent périodiquement, selon le rythme de leurs exagérations, à des désastres. Qu'il s'agisse là du support naturel de cet aveuglement qu'Israël a choisi, nous n'en doutons pas comme chrétien. Mais comme cet esprit de torpeur, cette cécité et cette surdité dont parle l'Apôtre n'impliquent pas la présence en Israël d'une qualité surnaturelle positive, ils ne sauvent pas la nature d'Israël des limitations

qu'elle doit subir de la part de la Cité, et dont le Moyen âge qui a connu, sans doute mieux que nous la charité chrétienne, nous a donné l'exemple.

Il y a une distinction essentielle entre l'antisémitisme, condamné par la morale et par l'Eglise, et l'élaboration d'un statut juridique isolant les Juifs dans l'Etat dont ils sont les hôtes et où ils doivent remplir le rôle d'hôtes. Le peuple chrétien ne peut pas haïr le peuple juif, il doit s'en garder, sans hostilité, mais aussi sans faiblesse. Le chrétien doit s'efforcer d'aimer le Juif, même s'il est son ennemi. C'est peut-être dans cette superposition ou cette intrication de la *charité individuelle* et de la *sévérité collective* que gît la solution du problème juif. Si nous nous séparons de M. Maritain sur ce second point, nous le suivons sans réserves concernant le premier.

MARCEL DE CORTE.

Professeur à l'Université de Liège.

Henri Simon est mort

Le vieux barde wallon qui vient de nous quitter avait, de la vie et de son art, une philosophie à la fois trop haute et trop sereine pour ne pas apprécier à sa juste mesure l'œuvre qu'il nous laisse. On avait écrasé Simon par des voisinages indiscrets, Nul critique qui ne se sentit obligé de parler, à son propos, de Virgile, de Mistral. En réalité, la Wallonie qui chante perd, avec l'auteur du *Pan de Bon Diu*, son plus authentique poète.

Petit, noueux, le corps déformé par une gibbosité dont il était le premier à plaisanter, la figure mangée par une barbe de *sotaf*, le solitaire de Lincé n'a pas exhalé son dernier souffle dans cette vallée de l'Ourthe qu'il s'était choisie pour thébaïde. Il faut que cette chose pénible soit dite. Au soir de sa longue existence, Henri Simon, pour des raisons qui ne font pas honneur au régionalisme liégeois, avait été forcé d'accepter l'hospitalité de l'Asile des Vieillards. A Bassez-Wez : c'est là que les octogénaires pauvres et honnêtes achèvent de fumer leurs suprêmes pipes ; c'est là que les « bonnes vieilles », comme dans la chanson, attendent, sur un banc au soleil, l'heure de croiser, sur leur humble caraco, des mains usées à la potasse des lessives. Et, certes, il n'est point déshonorant, pour celui qui s'en va, de s'en aller ainsi par la porte commune de l'Hospice. Mais je songe à ces politiciens de quartier qui, dans leurs gazettes et dans leurs proclamations électorales, n'ont à la bouche que les droits de la Wallonie, tirent argument d'un cocorico qu'ils voudraient « hardy ». Retenons que la municipalité de la Cité ardente n'a pas eu, pour Henri Simon malade et vieux, les égards convenables. Et regrettons — simplement — qu'à la dernière ligne de la biographie qu'un fervent admirateur comme Maurice Piron est en droit d'écrire, nos enfants devront lire : « Mort à l'Hospice des Vieilles Gens, le 12 mars 1939. »

* * *

On a souvent relevé le goût de Henri Simon pour la peinture. Et il est vrai qu'après avoir conquis, à l'Université de Liège, le grade de candidat en philosophie et lettres, le jeune homme se sentit attiré par les pinceaux. A Liège, d'abord, à Rome, ensuite, il fait l'épreuve de sa vocation naissante. Je crois, pour ma part, et sur la foi des meilleures poésies, que Simon n'avait rien d'un

coloriste. Ses « esquisses à la plume » (ainsi peut-on traduire le titre d'une suite de croquis prestement enlevés) nous révèlent plutôt un tempérament de xylographe. Volontiers, je le comparerais à Villon. Je veux dire par là qu'il est de cette famille d'imaginatifs — ou de visuels — sensibles surtout à la ligne, à la ligne en mouvement, au dessin animé. Il reste qu'un séjour romain n'a jamais fait tort à personne. Sa forte culture classique, le poète de *Li Mwèrt di l'Abe* la doit à une éducation qui n'a rien de livresque. Encore une fois, je ne vois pas l'utilité d'alléguer les *Géorgiques*. Mais il importait de rappeler que le pèlerinage d'Italie est au point de départ d'une carrière poétique vouée au culte fervent de la terre et des semailles et des moissons.

J'ai cité tout à l'heure ces croquis d'une forme nette où Henri Simon dessine paysages et bêtes de chez nous. Le rondeau est, parfois, un peu grêle. Mais c'est que Simon se défie de la facilité qui, chez la plupart de nos patoisants, tient lieu d'inspiration. Vers ces années 1890-1900, la littérature wallonne, abandonnée aux chansonniers de quelque « caveau » plus braillard que bien chantant, dévidait les sempiternelles rengaines. Les petits oiseaux, les premiers aveux, le décor de mai : le poncif n'avait jamais trop servi. Sur la rigueur de la prosodie, on était fort peu exigeant. Simon est exigeant. A la manière d'un Charles d'Orléans, il cisèle de petits bijoux.

L'écueil était la préciosité. Le Wallon de bonne souche, le citoyen de la République de *Djus d'La* se sauve par l'ironie du trait, par la justesse de la ligne. Déjà, d'ailleurs, il témoigne de ce sens du dialogue qui s'épanouirait dans les comédies. Une petite pièce mérite de rester célèbre : celle où l'on entend, en l'espace de quelques vers, le message commenté de ce crieur public qui « prie à l'enterrement » les voisins du défunt. Il y a là un sens de l'atmosphère, une sobriété, un naturel proprement uniques. Pour happer ainsi la vie au vol, il fallait que Simon fût doué d'un réalisme du meilleur aloi.

Une pièce d'une toute autre veine — *Li P'tit Rôsi* — a longtemps intrigué les commentateurs. Sur le mode élégiaque, le poète soupire la plainte de l'amoureux repoussé et meurtri. Dans une étude fort diligente et qu'il a menée sur la foi de confidences inédites qui lui furent faites par Simon en personne, un de mes anciens élèves de Liège — Maurice Piron, déjà nommé — a montré que la portée autobiographique de cette élégie est, sans doute, moins précise qu'on ne l'avait imaginé. Henri Simon se souvient d'une vieille chanson française dont le rythme l'avait frappé. Et le sentimental qui s'avoue reste, malgré tout, par-dessus tout, un artiste vibrant à la musique du vers.

Avant de dire un mot des deux œuvres maîtresses du chantre de la terre, il conviendrait de rappeler les mérites singuliers de Simon dramaturge. J'avoue pourtant que des comédies comme *Li Bleu Bihe* ou *Sêch' i bêch'* m'ont, à la lecture, un peu déçu. Le théâtre wallon doit beaucoup à ses interprètes. Et la *vis comica* du dialogue n'éclate guère que si les répliques passent la rampe. Quand Simon ne se propose pas d'autre but que de faire rire aux dépens de l'amateur de pigeons ou de l'enragé *marcatchou*, la caricature manque d'ampleur.

Les spécialistes du dialecte liégeois vous diront que la vérité des caractères réside surtout dans le jaillissement des *spots* et mots du terroir. Il reste que ce théâtre manque de naturel dans l'agencement des scènes. Tout se passe comme si l'auteur se fiait au stéréotype éprouvé des « entrées » et « sorties », des morceaux de bravoure et des scènes du répertoire.

Quand il veut atteindre à la comédie de sentiment (*Janète*), Henri Simon use de procédés un peu gros. Et je préfère encore, à toutes les autres, cette pièce de caractère folklorique où les superstitions de Wallonie sont évoquées avec pittoresque et émotion (*Li Neûre Poye*).

Mais où l'artiste devait prendre tous ses avantages, c'est dans la traduction qu'il mit sur le métier du *Tartufe*. Se mesurer avec Molière : l'audace était belle. Pour ne s'être point montré indigne de cette gageure, pour avoir rendu, plus d'une fois, en de saisissants raccourcis, la lettre et l'esprit de son génial modèle, le poète wallon avait rendu au dialecte le plus fier service.

* * *

Pourtant, une muse est toujours un peu courte qui n'est qu'un écho. En pleine possession de son métier, Henri Simon allait demander à sa terre aimée le sujet de deux œuvres de grande classe : *Li Mwèrt di l'Abe* et *Li Pan dè Bon Diu*.

Li Pan dè Bon Diu, c'est la simple et pathétique histoire du grain de blé qui, confié au sillon, germe dans le mystère des enfantements laborieux. Phase après phase, un paysan de chez nous suit le lent et dur travail de son frère le paysan. Et nous irons ainsi jusqu'à la moisson, jusqu'à la chanson du moulin, jusqu'au four du boulanger, jusqu'à la table rustique où toute la famille assemblée bénit Dieu et le froment blond, la ronde des saisons et la joie des récompenses.

Sur un thème qui pouvait prêter à des amplifications trop attendues, jamais le lyrique ne fait tort au descriptif. Maître de son verbe, Henri Simon est aussi le maître du chant intérieur. Belle leçon d'humilité que ce poème à la gloire du soleil qui fait mûrir, avec l'aide de Dieu, le pain quotidien!

S'il fallait, pourtant, que Simon se survécût dans une seule pièce d'anthologie, je n'hésiterais guère, pour ma part, à sacrifier *Li Pan dè Bon Diu* : et c'est *Li Mwèrt di l'Abe* que j'élirais. Pas même cent vers! Et il y avait Ronsard... Mais quelle force, quel rythme, quelle pudeur dans l'émotion, quel élargissement du site! Le géant emplissait l'horizon et la forêt. Les bûcherons sont venus. La terre a tremblé. Et, dit Simon :

El plèce di l'adjèyant, c'est comme on trô so l'cîr...

(A la place du géant, c'est comme un trou sur le ciel...)

La poésie wallonne est en deuil. Et sur les hauts côteaux de la vallée de l'Ourthe, dans ces bois de Lincé qu'un printemps qui renaît fait déjà frissonner, l'âme du bon poète n'a pas fini d'habiter la rude écorce des géants.

FERNAND DESONAY.
Professeur à l'Université de Liège.

ABONNEMENTS A L'ÉTRANGER

Nos nombreux abonnés étrangers nous obligeraient beaucoup en nous faisant parvenir le montant de leur abonnement (28, 25 ou 17 belgas, suivant les pays), soit en souscrivant un abonnement, soit avant l'expiration de leur abonnement en cours.

Il ne sera plus donné suite qu'aux demandes d'abonnement accompagnées du paiement anticipatif. Le service de la revue sera supprimé sans autre avis à l'échéance de tout abonnement qui n'aura pas été renouvelé par le versement du montant dû.

Le prix de l'abonnement pour l'étranger est fixé comme suit :

I. — Pour le Grand-Duché de Luxembourg	17 belgas
II. — Pour le Congo belge	25 belgas
III. — Pour l'Albanie, Algérie, Allemagne, Argentine, Autriche, Bulgarie, Congo français, Côte d'Ivoire, Espagne, Esthonie, Lettonie, France, Gabon, Grèce, Guinée française, Haïti, Hongrie, Ethiopie, Maroc, Martinique, Mauritanie, Niger-Oubangi-Chari, Paraguay, Pays-Bas, Perse, Pologne, Portugal et colonies, Réunion, Roumanie, Salvador, Sarre, Sénégal, Serbie, Croatie et Slavonie, Somalie, Soudan, Tchad, Tchécoslovaquie, Terre-Neuve, Tunisie, Turquie, Uruguay, Républiques Soviétiques Socialistes, Brésil, Egypte, Mexique en Equateur	25 belgas
IV. — Pour tous les autres pays	28 belgas

CHEFS

par Henri Massis⁽¹⁾

Le critique, le penseur et l'historien en Massis lui interdisent de s'approcher de la Contre-Révolution occidentale, les mains dans les poches, la pipe à la bouche et crachant des lieux communs à la figure de ce *common sense* flatté qui s'intitule opinion publique. Les portraits que cet écrivain français dessine d'une plume d'artiste ne sont d'aucun Price, mais de quel prix ! Inoubliables, ces visions du Duce, se détachant du clair-obscur d'une salle énorme, allant à la rencontre de ses hôtes intimidés, ou bien la simplicité professorale du généreux Salazar et la simplicité quelque peu théâtrale du général Franco. Inoubliable, cette scène de « Hitler dans Rome », la jeunesse fasciste en délire, regorgeant de vie et de grâce, et puis, la rencontre des gens de la Gestapo et de la foule, aux abords d'une trattoria de la campagne romaine. Ce sont là des pages que le poète a suggérées au publiciste, pour rehausser la valeur littéraire du volume, mais aussi pour apporter un témoignage discret en faveur de la vérité vécue de toutes ces impressions.

M. Henri Massis ne se contente pourtant pas de faire un brillant récit ou de tracer une silhouette fidèle de ses interlocuteurs. Il sait que si les nations obéissent aux chefs, ces derniers se font guider par des idées-forces ; non pas en outils aveugles de puissances mystérieuses, comme le veulent les Allemands, mais en accord avec le libre arbitre, avec l'intelligence lucide des conducteurs de peuples. C'est à la recherche de pareilles idées motrices que l'auteur se trouve pendant chacun de ces itinéraires romain, portugais, espagnol ou allemand. M. Max Lamberty n'aurait rien à redire contre la manière dont M. Massis conçoit les dirigeants et le mécanisme des quatre dictatures qu'il analyse. En fin d'un compte subtil et justé, le champion de la *Défense de l'Occident* découvre le commun dénominateur de Mussolini, Franco et Salazar dans leur latinité, dans cette civilisation chrétienne, héritière de l'antiquité méditerranéenne, que ces trois « chefs » ont préservée, dans leur pays respectif, d'une débâcle qui autrement eût été certaine.

Malgré un optimisme un peu accentué, ce nous semble, afin de rassurer les lecteurs, M. Massis ne méconnaît pas les dangers qui menacent pratiquement la solidarité latine, chrétienne et occidentale. Il écrit en français et, en premier lieu, pour des Français. Il expose à ses compatriotes la triple leçon de Rome, de Lisbonne et de Burgos ; il ne leur cache pas que cette leçon pourrait être dure. Mais à bon entendeur salut. Le salut par l'adaptation adéquate des expériences au delà des frontières de la Troisième République.

Cela veut dire, à l'intérieur, ordre, responsabilité et hiérarchie, sans que l'exemple fasciste soit à imiter aveuglément ; cela signifie un effort héroïque pour assainir l'économie et pour rendre honnête et propre la vie « habituelle », cela aboutit à une *reconquista*, à la reconquête spirituelle de la France par la plénitude de la civilisation latine et chrétienne. De tels postulats se rapprochent fort de la doctrine de M. Charles Maurras, dont M. Massis a été l'un des élèves et dont il n'a pas cessé d'admirer le génie, même quand la collaboration de ces deux penseurs éminents fut rendue plus difficile par l'insoumission de l'*Action Française* aux autorités ecclésiastiques. La ressemblance est encore plus frappante dans

le domaine de la politique étrangère. M. Massis préconise l'amitié avec Rome, Burgos et Lisbonne. Les événements récents lui ont donné raison, tout en multipliant les obstacles qu'une telle attitude trouvera aujourd'hui, après l'affaire d'Éthiopie et la guerre d'Espagne. Le but reste cependant invarié, invariable : la France doit regagner sa place dans la communauté des nations latines, la place (cela se comprend) privilégiée à laquelle elle peut aspirer. C'est à cette condition nécessaire que l'on pourra conjurer les suites d'erreurs désastreuses. MM. Daladier et Bonnet sont dans la bonne voie. Hélas, l'Italie n'y est pas rentrée.

Enclin aujourd'hui à des incartades et à des fautes qui ne le cèdent pas à celles de la France du *Front Populaire*, M. Mussolini s'adonne à une partie de poker, dont M. Massis ne confesse ni ce qu'elle a de troublant, ni ce qu'elle a d'odieux. Ce silence est de sagesse politique, car ce livre aura sa répercussion au delà des Alpes, il forme pourtant l'un des points faibles d'un ensemble presque inattaquable. L'autre reproche que l'on pourrait élever c'est que, soucieux de la pureté des contours et de la clarté des lignes, M. Massis n'a pas insisté sur le fait que Latinité d'une part, Germanité et Slavisme d'autre part, n'ont pas, chez notre auteur le sens linguistique ou anthropologique et politique d'usage. On pourrait substituer à ces termes ceux de classicisme et de romantisme, pris dans la théorie littéraire ; on pourrait emprunter « méditerranéen » et « nordique » à la science raciale, mais à quoi bon jouer sur des mots qui, en toute occurrence, ne sont que des signes, et qui ne doivent avoir leur valeur exacte que dans des ouvrages de pure érudition ? Nous comprenons tous ce que M. Massis appelle « latin » et ce qu'il nomme « germano-slave ». Tel M. Théodore Haecker, le prestigieux auteur de *Virgile, père de l'Occident*, ou bien tel Jorgensen, tel Karol Hubert Rostrowski ou Albert de Berzeviczy sont des Latins, en dépit de leur nationalité allemande, danoise, polonaise ou magyare. Et M. Massis ne fera aucune difficulté, j'en suis convaincu, pour céder aux Germano-Slaves, au sombre et obscur Septentrion et à l'Asie sauvage le Français Marty ou l'Espagnol Negrin, sans oublier, à l'autre bout de l'échelle, l'Italien Farinacci. Car, pour le catholique, pour le Français Massis, la fatalité raciale n'existe guère : les hommes, produits de leurs ascendances et de leur éducation, prisonniers de leur milieu, sont néanmoins et en fin de compte ce qu'ils font d'eux-mêmes, sous la responsabilité de leur libre arbitre. Pourtant, si chacun est en mesure de régler sa propre conduite, il faut qu'il y ait des guides, des chefs. Car, pour citer, un Germain, citoyen d'honneur d'une République latine, et une pièce qu'il a située dans une République slave : « *Verstand ist stets bei Wenigen nur gewesen, die Mehrheit ist der Unsinn*. La raison n'a jamais été l'apanage que d'une élite, la majorité, c'est le non-sens. »

Constatons maintenant que ce règne de chefs latins se distingue, pour M. Massis, du totalitarisme germanique ou russo-soviétique, par le rôle qui demeure acquis à la personne, à la dignité et à la liberté humaines. L'avènement d'un régime fort et solide signifie pour les « fascistes » français non pas la suppression et le mépris de cette intelligence que les Goebbels mettent au ban de l'anti-humanité, mais un heureux avenir de l'intelligence triomphante, cet avenir de facture maurassienne qui correspond aux traditions françaises, latines et universellement humaines.

ROGER DE CRAON-POUSSY.

(1) *Chefs*, Paris, Plon, 1939.

La voix de nos Evêques

QUELQUES ENSEIGNEMENTS DU V^e CONCILE DE MALINES

par Mgr RASNEUR

ESPRIT CHRÉTIEN ET VIE CHRÉTIENNE

par Mgr COPPIETERS

S. Exc. Mgr Rasneur suppose avec beaucoup de bon sens que la plupart de ses diocésains n'ont pas lu et ne liront pas les Actes et Décrets du V^e Concile de Malines. Ce Concile a eu lieu au milieu de l'année 1937. Ses conclusions, munies de l'approbation romaine, ont été promulguées au milieu de l'année 1938. Nous voici bien engagés dans l'année 1939. Avez-vous lu les Actes et Décrets du Concile de Malines? Et pourtant, vous n'êtes pas de cette masse dont Mgr Rasneur craint qu'elle ne fasse pas sa nourriture intellectuelle de décrets conciliaires.

« C'est pourquoi, conclut l'Evêque de Tournai, nous avons résolu de consacrer notre Pastorale de Carême de cette année à quelques-uns des enseignements, à quelques-unes des décisions du V^e Concile de Malines. »

Ces enseignements et ces décisions sont d'actualité. Toutes les questions abordées par ce Concile étaient des questions actuelles. Dans son discours d'introduction, S. Em. le cardinal Van Roye le faisait remarquer : « Ce n'est pas une synthèse de la doctrine catholique ou un chapitre de cette doctrine traité et exposé de façon exhaustive que vise le Concile, mais de répondre à des questions qui se posent actuellement avec une insistance particulière, soit parce qu'elles sont nouvelles, soit parce qu'elles concernent des dangers nouveaux pour l'Eglise et la société, soit enfin parce qu'elles suscitent de nouvelles controverses ».

Mgr l'Evêque de Tournai annonce que les enseignements et les directives du Concile de Malines concernant le mariage, l'Action catholique et d'autres objets également importants seront exposés à d'autres occasions et qu'il s'en tiendra dans la présente Pastorale aux points suivants : le jeûne, le catéchisme, l'autorité de l'Eglise.

Nous répétons ici la remarque que nous faisons dans le numéro précédent de la *Revue catholique* à propos des Lettres de Carême de Mgr Heylen et de Mgr Kerkhofs : on ne reprochera pas à nos Evêques de chercher les questions brûlantes et sensationnelles.

* * *

Le jeûne. Beaucoup n'ont-ils pas été fort tentés ces derniers temps de considérer le jeûne comme une pratique démodée et tombée en désuétude? C'est tout au plus si quelque moraliste audacieux n'essayait pas de prouver que la loi du jeûne n'obligeait plus, précisément parce que tombée en désuétude. Mais il était tout de même difficile de tenir ce raisonnement à propos d'un commandement de l'Eglise énoncé avec la même solennité que les préceptes du Décalogue.

Le V^e Concile de Malines, bien loin d'encourager une telle audace et une telle évolution des idées et des pratiques en matière de jeûne, veut au contraire restaurer dans la vie chrétienne cette observance trop négligée. Pour ce faire, il en précise la portée. Car de rendre un précepte trop rigoureux et mathématique peut

avoir pour effet que la plupart s'en dispensent et même s'en dispensent légitimement. Il s'agit, en effet, d'une loi positive. C'est au sujet des lois positives surtout que vaut l'adage : « A l'impossible nul n'est tenu. » Plus rassurante encore la concession : la loi n'oblige pas lorsque son observation comporte un grave inconvénient. Et une loi doit être prise *per modum unius*, comme s'expriment les scolastiques, c'est-à-dire indivisiblement. Si vous ne pouvez pas l'observer entièrement, vous n'êtes pas obligé d'en observer la moitié ou le quart. Vous n'êtes pas à même de jeûner? Vous êtes dispensé de la loi du jeûne. Non pas de la loi naturelle — dans l'ordre chrétien — de la pénitence, mais de la loi positive du jeûne.

Présenter la loi du jeûne de façon trop stricte peut donc nuire à l'observation de la loi. Le V^e Concile de Malines s'est attaché à donner à la loi du jeûne sa véritable portée. Il ne parle ni d'onces ni de grammes. Cette comptabilité n'est prescrite par aucun texte officiel de l'Eglise. C'est une interprétation exemplative donnée pour tel pays et telle époque et que l'on a eu tort de généraliser et d'incorporer en quelque sorte à la loi elle-même. La loi du jeûne ne comporte essentiellement que l'unicité d'un repos complet pour la journée. Elle permet un repas incomplet le soir et quelque nourriture le matin. A moins que l'on ne veuille reporter jusqu'au soir le repas complet. La collation serait alors permise vers le milieu du jour.

La quantité de nourriture permise le matin, de même que celle qui constitue la collation, ne sont pas chose absolue, fixée *ne varietur* pour tous les climats, toutes les époques, toutes les circonstances, tous les tempéraments, toutes les conditions de vie. Elles sont au contraire chose essentiellement relative. Et tel est le principal de l'enseignement du V^e Concile de Malines au sujet du jeûne. Il est permis de prendre le matin et le soir la quantité de nourriture qui est nécessaire pour s'acquitter convenablement de ses devoirs d'état. Que si l'on ne peut s'acquitter de ses devoirs d'état sans faire plusieurs repas complets par jour, on est alors dispensé du jeûne. Il est d'ailleurs conseillable de soumettre le cas au jugement de son curé ou de son confesseur.

Les choses mises ainsi bien au point, il est à espérer que les dispensés du jeûne deviendront l'exception, contrairement à la pratique actuelle, où ce sont les observateurs du jeûne qui constituent l'infime exception.

La différence est frappante entre l'observation de la loi du jeûne et celle de l'abstinence. Et cette différence montre bien que l'opinion s'est généralisée que, d'un côté, c'est chose impossible, tandis que, de l'autre, c'est gênant mais faisable. Le Concile a voulu redresser cette opinion erronée.

* * *

A propos du catéchisme, nous ne citerons que deux réflexions de Mgr Rasneur. « Vous décidez facilement, dit-il aux parents, que vos enfants se dispenseront du catéchisme, sous prétexte qu'ils ont à suivre un cours de dessin, de musique ou de culture physique. Loin de nous la pensée de minimiser l'importance de ces cours; mais qu'on ne nous demande pas non plus de leur sacrifier l'enseignement de la religion, bien supérieur à nos yeux. »

Il y a d'ailleurs des règles et des sanctions concernant la fréquentation du catéchisme. Les enfants ne sont admis à la communion solennelle qu'après cette fréquentation régulière. Chaque année des requêtes arrivent à l'Evêché pour qu'il soit fait exception à cette règle. Nous avertissons solennellement les intéressés, écrit ici l'Evêque de Tournai, qu'ils n'ont aucune chance d'obtenir satisfaction et qu'ils peuvent désormais s'épargner la peine d'une démarche inutile.

Au lieu de réduire l'instruction religieuse de leurs enfants, les parents sont exhortés à l'élargir et à la prolonger. Le patronage et les cercles d'études leur en fournissent l'occasion et le moyen.

* * *

Troisième et dernier point de cette Pastorale : l'autorité ecclésiastique. Autorité doctrinale et disciplinaire. La hiérarchie ecclésiastique a reçu mission de diriger la pensée et la vie chrétiennes. Cette autorité a l'extension même de la pensée et de la vie chrétiennes. Or, c'est toute la vie et toute l'activité humaines que la grâce divine surnaturalise et que la morale chrétienne oriente vers le terme de la destinée.

Que l'autorité de l'Eglise n'abandonne pas ce point de vue surnaturel, qu'elle ne donne pas d'ordre et de directives concernant le temporel pris en lui-même, Mgr Rasneur en donne une preuve saisissante. Les lois et les décisions des pouvoirs publics dans notre pays remplissent des volumes et des volumes, toute une bibliothèque. Quelles sont les mesures législatives et gouvernementales qui, dans leur essence politique, dans leur technique particulière, ont été touchées par une intervention de l'autorité ecclésiastique? C'est à cette question que devraient répondre les accusateurs de l'Eglise qui lui imputent de faire continuellement intrusion dans les domaines temporels.

Il n'appartient pas aux fidèles de tracer les limites de l'autorité ecclésiastique, de déterminer les problèmes et les aspects qui relèvent de sa mission. L'assistance divine promise à la hiérarchie et spécialement à son Chef le Souverain Pontife est la garantie surhumaine que ces limites seront respectées, et l'histoire de l'Eglise en est la constatation évidente et de plus en plus probante à mesure que s'accumulent les siècles de l'ère chrétienne.

L'objection que l'on formule fréquemment, à savoir que les Evêques ne sont tout de même pas infaillibles, est sans pertinence. Il est vrai que les Evêques, dans l'accomplissement ordinaire de leur mission d'enseignement et de gouvernement, ne sont pas infaillibles. Ils ne participent à l'infailibilité de l'Eglise que dans la mesure où, en communion avec le Pape, ils constituent, réunis en concile ou dispersés dans les diocèses du monde catholique, ce Collège épiscopal succédant au Collège apostolique, auquel le Christ a promis, comme à Pierre, son assistance quotidienne et qu'Il a investi du pouvoir universel de lier et de délier, d'imposer des obligations en conscience et de relever de ces obligations.

Le Pape lui-même ne parle pas et n'agit pas continuellement en vertu de son pouvoir suprême et de sa prérogative d'infailibilité. Il n'en use que rarement et très solennellement, et il le note alors très clairement. C'est lorsqu'il enseigne et promulgue, selon l'expression reçue *ex cathedra*.

Mais du fait qu'un acte de l'autorité religieuse ne porte pas la marque de l'infailibilité, il ne s'ensuit aucunement qu'il soit dépourvu de l'assistance divine. C'est exactement le contraire qui est vrai. « Je suis avec vous, a déclaré le Christ, tous les jours jusqu'à la consommation des siècles. »

S. Exc. Mgr Rasneur demande, non sans un peu d'ironie, si, lorsque l'autorité ecclésiastique n'est pas infaillible, ceux qui lui refusent soumission ont quelque chance de l'être.

Infailibilité et autorité n'ont pas les mêmes limites. Que deviendrait l'autorité dans toutes les institutions humaines si la garantie d'infailibilité était exigée pour chacun de ses actes?

Nous sera-t-il permis d'ajouter à ces observations de l'Evêque de Tournai une réflexion personnelle. Non seulement autorité et infailibilité ne se recouvrent pas exactement, mais non plus, infailibilité et certitude. Et il y a ici un malentendu qui met souvent beaucoup de confusion dans les discussions et les exposés.

L'infailibilité de l'Eglise et du Pape est une garantie très spéciale d'inerrance, une garantie d'ordre divin et surnaturel. Il y a d'autres certitudes que celles d'infailibilité. Un mathématicien qui résonne selon les méthodes de sa science ne se trompe pas, il n'est pas infaillible au sens ecclésiastique de l'expression. Ni l'homme de bon sens qui se prononce dans une question bien à sa portée. Les Evêques non plus, ni même le Pape, hors du cas extrême, si l'on peut ainsi s'exprimer, de l'enseignement *ex cathedra*, ne sont infaillibles au sens absolu et technique de l'expression. Mais, dans les conditions normales, grâce à la prudence de leur jugement, grâce à la force des traditions et de l'institution ecclésiastique, grâce enfin et surtout à l'assistance divine formellement promise par le Christ, leurs enseignements sont les plus lumineux et les plus certains qui soient donnés à l'humanité. Ici encore, l'expérience confirme la doctrine. Confrontez les documents ecclésiastiques de tous les pays et de toutes les époques. Sous une variété infinie de nuances et d'adaptation aux circonstances et aux tempéraments, quelle unité et quelle constance, signe certain de vérité!

* * *

La foi et l'esprit de foi, le sens chrétien et la pratique chrétienne, les dangers que court aujourd'hui la vie chrétienne, tel est l'objet de l'homélie très claire et très apostolique de Mgr Coppieters, évêque de Gand.

Intellectuel de grande classe, ancien professeur d'Université, S. Exc. Mgr Coppieters sait parfaitement qu'il ne s'adresse pas à un public universitaire lorsqu'il écrit à l'ensemble de ses diocésains. Quelle simplicité et en même temps quelle fermeté dans l'enseignement de sa Pastorale de Carême.

L'introduction en est l'évocation de la vie chrétienne, le rappel des jours les plus émouvants de la vie terrestre des enfants de Dieu. Première communion, fêtes et dimanches ensoleillés, mort chrétienne des êtres chers qui nous quittent pour répondre à l'appel suprême de Dieu.

Mais l'esprit chrétien est de nos jours gravement menacé. Rappelons clairement en quoi il consiste avant de noter les moyens de défense que le Seigneur a mis à notre disposition.

L'esprit chrétien, c'est d'abord la foi. La foi est l'adhésion inébranlable de notre esprit, de toute notre âme aux vérités que Dieu a révélées. Il est évident que Dieu peut nous parler, non seulement par la création et par la lumière de notre raison, mais de façon plus directe et plus précieuse pour notre âme et pour notre vie. De la prière, on a dit qu'elle consistait à parler à Dieu, comme un homme parle à un autre homme. De la révélation ne peut-on pas dire qu'elle est la manifestation des pensées et des volontés divines, faite par Dieu comme un ami se confie à un ami ou un père à ses enfants.

Aux esprits non cultivés, il ne faut évidemment pas demander qu'ils rendent raison scientifique de leur foi. Pour ceux qui ont acquis une culture scientifique c'est chose possible et souhaitable. Les autres ont cependant de bonnes raisons de croire. Car, en matière de foi comme en bien d'autres, les raisons scientifiques ne sont pas les seules bonnes. Les méthodes scientifiques ne sont pas le seul chemin qui conduit à la vérité. Dieu veut que tous les hommes parviennent à la vérité de la foi et au terme de leur destinée surnaturelle. Il y a donc pour tous des raisons suffisantes de croire. Et il n'y a pour personne aucun motif admissible de renier la foi.

Lorsque surviennent les tentations contre la foi, si elles sont vagues et sans consistance, il faut purement et simplement les rejeter et les mépriser. Si elles sont des objections impressionnantes contre la révélation en général ou contre telle vérité

LA CROIX BLANCHE

ANTIDOULEUR
UNE SYNERGIE ANALGESIQUE · FEBRIFUGE · TONIQUE

MAUX DE TÊTE ET DE DENTS · NEURALGIES · DOULEURS PÉRIODIQUES · SURMENAGE · GRIPPE · DOULEURS RHUMATISMALES

L'efficacité toute spéciale de l'antidouleur "LA CROIX BLANCHE", trouve sa source dans la "synergie des composants", c'est-à-dire l'exaltation des propriétés particulières de chacun des ingrédients par leur association mutuelle. Grâce à elle chacun d'eux apporte à l'ensemble son efficacité propre et pleine tout en n'y figurant qu'en dose très réduite d'où toxicité nulle, tolérance parfaite, absence de toute réaction secondaire désagréable. Les calmants exercent souvent un effet dépressif sur le système nerveux et circulatoire, et provoquent de la fatigue ou de la som-

nolence. Cela n'est pas le cas pour l'antidouleur "LA CROIX BLANCHE", qui compte aussi parmi ses ingrédients un élément tonifiant, dont la présence a pour effet d'annihiler l'influence déprimante des éléments calmants de l'ensemble.

L'antidouleur "LA CROIX BLANCHE", a maintenant plus de 35 ans d'existence. Grâce à ses qualités réelles il a su conquérir la confiance des malades et s'imposer dans la majeure partie du monde civilisé. Quiconque en a fait l'essai, continue à en faire sont calmant favori.



C'EST UN PRODUIT BELGE
LABORATOIRES PHARMACEUTIQUES TUPÉNS ST NICOLAS-WAES
DANS TOUTES PHARMACIES

Toutes préparations médicales
Toutes spécialités

Pharmacie R. LEFEBVRE

12, Rue des Clairisses, 12
TOURNAI Téléphone 100.78

Pansements et Accessoires

PRODUITS chimiques purs pour Laboratoires
pharmaceutiques pour Infirmeries

Bofies de secours pour Entrepreneurs et Industriels. —
Parfumerie — Articles sanitaires — Herboristerie



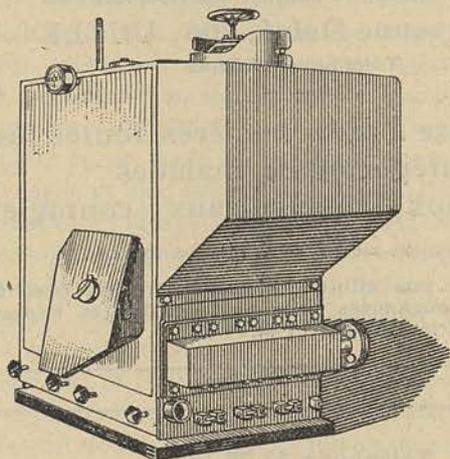
PHARMACIE du NORD

Pharmacie : M^{me} HOFMANS

RUE MAGHIN, 11
LIÈGE Téléphone 233.26

NOËL... 1938

15° sous 0



DES MILLIERS DE CHAUDIÈRES DE CHAUFFAGE CENTRAL MISES BRUTALEMENT HORS SERVICE..... AU PLUS DUR DE L'HIVER, DES MILLIERS DE PERSONNES PRIVÉES DE CHAUFFAGE... DES DÉGATS MATÉRIELS PAR MILLIONS...!

LA S. A. DES CHAUDIÈRES

AUTOMATIC-A. C. V.

INFORME LES NOMBREUX USAGERS DU CHAUFFAGE CENTRAL QU'IL NE LUI A ÉTÉ SIGNALÉ, AU COURS DE CETTE DURE ÉPREUVE, AUCUNE DÉFAILLANCE SURVENUE A DES APPAREILS DE LA CONSTRUCTION.

LA SÉCURITÉ COMMANDE L'USAGE DE CHAUDIÈRES EN ACIER SIGNÉES

AUTOMATIC-A. C. V.

TOUTES LES PUISSANCES DE 10.000 A 600.000 CALORIES - HEURE. PLUSIEURS MILLIERS DE CHAUDIÈRES EN SERVICE.

CHAUDIÈRES-A. C. V. Ruysbroeck
Téléphone BRUXELLES 44.35.17

VOLETS

J. Van Huyneghem & Fils

fournisseurs des Ministères

Jalousies. — Volets légers et demi-lourds. — Stores hindous. — Stores Ombra.
— Claires fixes et roulantes pour ombrage des serres et verandas. —

RÉPARATIONS

151, rue Jourdan, 151, BRUXELLES **Tél. 37.28.35**

FINANCIÈRE D'ENTREPRISES

Société coopérative. Reg. comm. 103016.
204, rue Royale BRUXELLES

Ses départements :

Offices immobilier : Achats, ventes de terres, terrains à bâtir, immeubles, constructions. Crédit hypothécaire. Financement des achats.

Industrie et commerce : Recherche, étude, création, administration d'affaires industrielles et commerciales.

Ses correspondants à l'étranger, ses services financiers, juridiques (recouvrement de créances), d'assurances, de publicité, d'imprimerie sont à la disposition des coopérateurs. **Ouvertures de crédit** pour escompte de papier commercial et de ventes à tempérament.

Demandez tous renseignements : 204, RUE ROYALE, BRUXELLES

INSTITUT ST-JEAN ET ÉLISABETH

*Clinique Chirurgicale privée
dirigée par les
Sœurs Hospitalières Augustines*

■ ■ ■

7, RUE DES CENDRES BRUXELLES

" PATRIA "

Société anonyme

23, rue du Marais, Bruxelles

Téléphones :
17.34.00 et 17.51.21

Bureaux :
de 9 h. à 12 h. et de 14 h. à 18 h.

- 1. THÉÂTRE PATRIA**
740 places assises
Scène spacieuse avec grand choix de décors nouveaux.
Fosse pour orchestre;
 - 2. Salle des CONFÉRENCES**
225 fauteuils
Estrade et installation pour projections lumineuses.
 - 3. Vaste HALL avec buffet**
400 mètres carrés.
Pour banquets, soirées dansantes, fancy-fairs.
Installation unique d'amplification pour disques de phonographe.
(Pick-up).
 - 4. Locaux spacieux et confortables**
Pour assemblées, réunions, sociétés, fêtes de famille, etc.
- La Régie autonome de Patria se charge du service de location des places, impression des cartes et programmes, affiches, etc., ainsi que de la décoration et de l'ornementation florale. Publicité.

Maison SAINTE-ANNE

Clinique chirurgicale - Maternité
dirigée par les Sœurs du Très Saint-Sauveur

14, place de la Vaillance - ANDERLECHT

Téléphones : 21.35.19—21.45.90.

Salles communes et Chambres particulières

Institut Sainte-Élisabeth

dirigé par les Sœurs Augustines Hospitalières

206, avenue Defré, 206, UCCLE

Téléphone 44.39.49

Hospitalise à prix modérés toutes les
catégories de malades
(cas médicaux, chirurgicaux, contagieux)

L'Etablissement est ouvert à tous les médecins.

Y est annexée une clinique d'accouchements avec Ecole provinciale d'accoucheuses (section française et flamande), chaussée de Waterloo, 965; tél. : 44.44.27.



Tailleur - 1^{er} Ordre

DUPAIX

Téléphone 17.35.79

13, RUE ROYALE
BRUXELLES

révélee en particulier, il est bon de consulter des esprits éclairés, des hommes de foi et de bon conseil. Car l'Eglise ne nous conseille pas la foi obscure, la foi du charbonnier, elle désire que notre foi soit éclairée et fondée en raison, *rationabile obsequium*, comme s'exprime saint Paul. Les vérités de la foi dépassent notre raison, mais la foi, sans être rationnelle, est raisonnable, c'est-à-dire qu'elle s'appuie sur d'excellentes raisons. L'acte de foi est motivé bien que suprarationnel.

* * *

La foi sans les œuvres est une foi morte. La foi doit s'épanouir en charité et en œuvres. La foi agissante par la charité, selon la magnifique expression de saint Paul.

Cette fois agissante, Mgr Coppieters nous la montre dans les saints de l'Eglise, les apôtres, les martyrs, les vierges, les confesseurs. Et aussi dans les chrétiens vertueux et exemplaires dont, grâce à Dieu, nous avons de nos jours encore le spectacle sous les yeux. Missionnaires qui abandonnent tout pour porter jusqu'au bout du monde et parmi les dangers, les privations et les épreuves de toute nature, le témoignage de l'Evangile. Prêtres et religieux qui vivent les préceptes et les conseils et qui continuent l'œuvre du Christ. Parents courageux et fervents qui remplissent leur noble et laborieuse mission dans la conformité continuelle à la volonté divine. Jeunes gens et jeunes filles qui passent le regard clair et l'âme blanche dans un monde corrompu. Malades qui offrent pour l'Eglise et pour les âmes leurs souffrances et leurs angoisses.

Cette foi et cette vie chrétiennes sont en butte aux attaques que saint Jean caractérisait déjà en termes inoubliables : concupiscence des yeux, concupiscence de la chair et orgueil de la vie.

Orgueil de la vie. N'en voyons-nous pas sous nos yeux la plus belle manifestation dans cette insurrection de la liberté individuelle contre toute autorité, temporelle ou spirituelle, civile ou ecclésiastique? Parfois, ce n'est pas une doctrine de rébellion, mais un esprit plus ou moins net et plus ou moins conscient qui commande ces attitudes. Pour nous rendre compte de leur désaccord avec l'Evangile, avec l'esprit du Christ, il nous suffit de considérer l'exemple du Maître qui s'est fait obéissant jusqu'à l'extrême, jusqu'à la mort.

Concupiscence et sensualité alourdissent l'atmosphère que l'on respire. Les spectacles, les films, la radio, les romans, les illustrés ajoutent à cette épaisseur de l'atmosphère contemporaine. Les éducateurs qui veulent bien y réfléchir savent avec certitude et de toute évidence qu'ils doivent protéger, aguerrir, tremper spirituellement ceux dont ils ont la charge et la responsabilité.

Erreur encore et danger que les doctrines totalitaires et l'esprit qu'elles communiquent à leurs partisans. Or, la confrontation de ces doctrines et de cet esprit avec l'Evangile ne laisse ici non plus aucun doute sur l'attitude qui convient aux disciples de l'Evangile et aux enfants de l'Eglise. Rien de plus opposé à la mission et à l'indépendance de l'Eglise elle-même, au dogme de la rédemption universelle et de la fraternité de tous les hommes, de toutes les races et de toutes les nations, aux libertés les plus essentielles et à la dignité de la personne humaine en marche vers sa sublime destinée!

Exposé fort et clair de la doctrine catholique, cette Pastorale de l'Evêque de Gand, et confrontation saisissante de l'Evangile et de l'esprit de l'Eglise avec les modes de pensée et de vivre qui emportent l'humanité, Dieu sait à quelles catastrophes, si la réaction ne se fait pas sentir chaque jour plus vigoureuse du christianisme sauveur.

LOUIS PICARD.

LECTURES

Livres — Revues — Journaux

RACISME ET CHRISTIANISME

Le dernier numéro de la Nouvelle Revue Théologique des Pères Jésuites de Louvain est consacrée au Racisme, la grande hérésie de l'heure. Etudiant « le racisme politique du III^e Reich » le Père Lorson, de Strasbourg, conclut :

Comme l'ensemble du système sera apprécié plus loin, nous ferons simplement quelques remarques (1).

D'abord sur les éléments plausibles du racisme. Se préoccuper de la santé physique d'un peuple est parfaitement légitime. L'Eglise catholique, pour qui l'âme est la forme du corps, qui croit à la résurrection corporelle, dont la philosophie est réaliste, l'a toujours pensé. Sans doute un excès d'intellectualisme artificiel, de mollesse et de bien-être, le caractère fiévreux de notre civilisation ont-ils, pour la plus grande joie des médecins qui pullulent, diminué notre résistance physique et accumulé parmi nous les malades et les maladies, surtout nerveuses et psychiques, dans une mesure qui probablement n'a jamais été atteinte. Qu'il faille faire des efforts, même législatifs, pour enrayer ce mal, pour fortifier la race, pour raréfier les éléments indésirables qui alourdissent non seulement les budgets mais aussi notre univers spirituel, c'est certain et nous l'avons peut-être trop oublié. Si le racisme devait avoir pour résultat de réveiller à ce point de vue la conscience publique, rien de mieux, pourvu que ces mesures de prophylaxie n'aillent pas contre les droits de la personne et les droits de Dieu.

Pareillement que les pouvoirs publics, répudiant la totale liberté de presse, fassent un effort pour éliminer des publications, comme aussi des divertissements, tout ce qui nuit à la santé morale du peuple et donc à sa santé tout court, qu'ils aient même le souci de conserver et de ressusciter les traditions nationales et le folklore, de cultiver l'originalité historique, sinon raciale, de leur peuple, nous n'y voyons pas d'inconvénient non plus, la bigarrure des nations étant un élément de beauté dans le monde. Mais ici, encore, il ne faut pas que ces mesures soient des injustices, ni qu'elles méconnaissent la foncière unité de la nature humaine et l'universalité de la morale chrétienne.

Nous irons plus loin. Tout ce qui peut être fait dans un peuple pour cimenter son union profonde, dans les frontières de la justice et de la vérité, est louable. La suppression des classes et des castes sociales, qui est une des ambitions de M. Hitler, ce qu'il appelle son populisme, ce démocratisme naturel et pour ainsi dire familial, où tous les membres de la communauté nationale se considèrent comme des frères et se soucient moins du rôle joué par eux que de la manière dont ils le jouent, ce populisme en lui-même ne manque pas de charme, encore qu'il paraisse difficile de l'établir sans le concours de la charité et de la mortification chrétienne.

On peut enfin approuver tout ce qui est fait en Allemagne de positif pour renforcer les naissances et réprimer les crimes contre la vie, pour rendre aux sujets nationaux le goût de cette vie et la joie des responsabilités. Il faut aussi rendre hommage aux chefs de l'Etat raciste pour les efforts faits pour rendre à leur pays l'honneur national et la prospérité. Ce n'est pas à dire que nous approuvions les méthodes politiques de M. Hitler. Mais il nous paraît équitable de reconnaître le dynamisme puissant

(1) On trouverait une bonne réfutation de Rosenberg dans : Anton Koch, S. I., *Der neue Mythos und der alte Glaube*, Fribourg, Herder, 1935.

que l'idéologie raciste a donné à cet homme et qu'il a su insuffler pour une grande part à son peuple tout entier.

Mais il y a, tant dans la doctrine raciste que dans les réalisations qui en ont été faites, des erreurs nombreuses et très graves. Nous ne voulons ici que les énumérer, laissant à d'autres le soin de les réfuter.

Affirmer l'existence dans l'Europe d'aujourd'hui de races véritables, qu'il serait possible d'isoler encore, c'est au dire des meilleurs savants une absurdité. Les Juifs eux-mêmes, en raison de leur prosélytisme qui les a amenés à s'incorporer parfois des peuples entiers de races non sémitiques, ne sont plus une race véritable. Il reste vrai que leur psychologie, pour des raisons historiques, est assez homogène et peut n'être pas sympathique à tout le monde.

Prétendre qu'il y a une hiérarchie des races n'est pas prouvé non plus. L'interprétation raciste que M. Rosenberg donne de l'histoire du monde est de la plus haute fantaisie. Beaucoup de savants affirment même que les peuples et les individus au sang mêlé sont plus doués que les autres (1).

Affirmer la supériorité des Nordiques tels qu'ils vivent en Allemagne à l'heure actuelle, c'est une plaisanterie cruelle après les faits qui se sont passés à la dernière guerre et ceux qui se passent depuis cinq ans outre-Rhin.

La morale raciste, qui ne s'appuie pas sur un Dieu transcendant, qui n'est pas absolue mais relative, qui est instinctive et non rationnelle, ne mérite pas le nom de morale, c'est un expédient au service de la convoitise et de la fantaisie. En méconnaissant la destinée individuelle de l'homme et l'obligation de travailler à son salut suivant sa conscience, cette morale s'oppose radicalement à la morale chrétienne et conduit infailliblement à la tyrannie des corps et des âmes.

La pédagogie raciste est condamnable d'abord parce qu'elle refuse à la famille et à l'Eglise le droit, que leur donnent la nature et Dieu, de s'occuper de l'enfant, qui leur appartient plus qu'à l'Etat. Elle l'est encore parce qu'elle exagère la part du corps et qu'elle néglige les nécessaires vertus humaines et divines de douceur, de charité, de respect mutuel (2).

Quant à la religion raciste, pas besoin de la réfuter dans une revue théologique. En la présentant, avec la civilisation tout entière, comme un produit de la race, comme liée au sang, elle tombe dans le matérialisme et dans le relativisme mille fois réfutés. En cherchant à éliminer ce qui est judaïque dans le christianisme, elle oublie que Dieu lui-même est l'Auteur de la Révélation et que le fond de son message, parce que lui-même l'a voulu ainsi, est universel.

Dans les réalisations, dont nous avons parlé, il y a pareillement des erreurs et des outrances graves. L'eugénisme et la stérilisation, tels qu'ils sont pratiqués en Allemagne, sont opposés au commandement de Dieu qui défend la mutilation. Ils méconnaissent aussi le droit primordial et naturel qu'a tout homme de se marier. Ils méconnaissent aussi ce fait que la nature dirigée par le Créateur répare elle-même ses brèches mieux que ne le fait l'intervention de l'homme, autrement les tares qu'on cherche à éviter auraient, avec une certitude mathématique, infecté l'humanité tout entière depuis longtemps. Pour ce qui est des conséquences de la mystique raciste qui relèvent de la zoologie ou de la science des haras, nous n'avons pas besoin de les qualifier davantage (3).

L'antisémitisme, le Saint-Père l'a dit récemment, est incompatible avec le christianisme. Les formes qu'il a empruntées en Allemagne sont particulièrement odieuses, parce qu'elles

(1) Cf. l'étude qui suit celle-ci.

(2) L'encyclique de Pie XI sur l'Education expose avec vigueur et clarté la doctrine catholique à ce sujet.

(3) Cf. H. MUCKERMANN, *Eugenik und Katholizismus*, Berlin, Dümmler, 1934.

manquent à la fois de justice élémentaire et de charité.

On pourrait faire à M. Hitler deux critiques *ad hominem* pour finir. Comment cet homme, qui aime la race allemande et donc tous ses représentants authentiques, comment peut-il traiter comme il le fait des Allemands authentiques, uniquement parce qu'ils ne pensent pas comme lui? L'amour du sang, le sentiment de l'appartenance à la même race et à la même mère-patrie ne joue-t-il donc qu'en faveur de partisans? Tout se passe en Allemagne comme si l'idéologie raciste était un prétexte commode pour favoriser et enrichir une puissance qui n'est que politique et qui ne se sent pas solide. Alors comment prendre au sérieux ce racisme, qui se donne pour une religion?

Autre critique du même genre. M. Hitler veut la puissance de son peuple, nous n'en doutons pas. Or, il est en train de l'affaiblir, parce qu'il lui a enlevé ses meilleures raisons de vivre et de vivre honnêtement; parce qu'il a développé, en imposant une idéologie artificielle, un manque de caractère, qui est effrayant surtout dans le corps des fonctionnaires. Comment les dirigeants allemands, qui ont sans cesse le mot « honneur » à la bouche, peuvent-ils prendre la responsabilité de cet avilissement du caractère allemand?

Il y a un danger immense à imposer à un peuple terrorisé une idéologie fautive en majeure partie, qu'un de ses principaux défenseurs n'a pas craint d'appeler un « Mythe ». Quand les parcelles de vérité qui sont mêlées à ce mythe se seront volatilisées, ce mythe sera classé dans le musée aux erreurs où il il a d'autres aussi monstrueuses et aussi éphémères. Nous croyons que ce moment ne tardera pas.

Nous terminerons par une citation du Pape intrépide qui a condamné l'erreur raciste : « Celui qui, dans une sacrilège méconnaissance des différences essentielles entre Dieu et la créature, entre l'Homme-Dieu et les enfants des hommes, ose dresser un mortel, fût-il le plus grand de tous, à côté du Christ, bien plus, au-dessus de lui ou contre lui, celui-là mérite de s'entendre dire qu'il est un prophète de néant, auquel s'applique le mot de l'Ecriture : *Qui habitat in caelis irridebit eos* ».

Le Dr Ernest Van Campenhout, professeur d'anatomie et d'embryologie à l'Université de Louvain, termine ainsi son étude du « problème des races du point de vue anthropologique » :

Les tendances racistes exprimées par les anthropologistes et politiciens allemands ne reposent donc sur aucun fait scientifiquement démontré; à un point de vue strictement anthropologique elles devraient donc être écartées comme étant non justifiées, illusoire et non exemptes de dangers.

Le manifeste raciste publié par un groupe d'universitaires italiens (1) est loin d'être précis. Après avoir admis que l'existence des races humaines correspond à une réalité phénoménique, matérielle, perceptible par nos sens, ce manifeste affirme : « Dire que les races humaines existent ne veut pas dire *a priori* qu'il existe des races humaines supérieures et inférieures, mais seulement qu'il existe des races humaines différentes... » La composition raciale de l'Italie serait la même qu'il y a mille ans; c'est l'aveu évident que la « race italienne » n'est pas une race pure mais bien un complexe de races, ce qui n'empêche pas les journaux italiens commentant ce manifeste de parler de « race italienne pure ». Le manifeste veut attribuer au racisme en Italie une conception essentiellement italienne et il écrit : « On veut seulement montrer aux Italiens un modèle physique et surtout psychologique de race humaine qui, par ses caractères purement européens, se détache complètement de toutes les races extra-européennes »; ce racisme italien est donc en réalité un racisme européen, en fait il n'est

(1) D'après le texte intégral, traduit, publié dans *La Documentation Catholique*, septembre 1938.



qu'un racisme nationaliste anti-juif et nous avons vu précédemment que parler de race européenne est un non-sens et qu'il est également non scientifique d'affirmer que « les Juifs représentent une population... constituée d'éléments raciaux non européens différant d'une manière absolue des éléments qui ont donné origine aux Italiens ».

De cette brève étude du problème des races au point de vue anthropologique, nous pouvons conclure :

1° Entre les diverses races humaines, il n'existe que des différences de détails, constitués par des caractères héréditaires, mais qui se retrouvent dans des races très éloignées les unes des autres;

2° Aucune race n'est pure;

3° Il n'existe aucun critère permettant d'attribuer à une race une supériorité absolue par rapport à une autre race.

Et citons encore ces lignes finales de l'article de M. Joseph Folliet, de Lyon, sur « la race, la raison et le Christ » :

Devant la raison, le racisme n'est que le service d'un fantôme. Devant la raison, il n'est que le culte d'une idole qui, comme le Veau d'Or ou le Baal des Mouches, joue à contrefaire le vrai Dieu. Chaque nuit traîne ses fantômes; mais le soleil du matin les dissipe. Chaque siècle révère ses idoles, car l'idolâtrie a la vie aussi dure que le péché; mais le siècle qui suit renverse l'idole. Isis et Osiris ont passé; Zeus et Athena ont passé; Jupiter Capitolin et le « divin » Néron ont passé; Wotan et Thor ont passé. Le racisme passera. Et l'avenir trouvera plus étonnante l'adoration de la race après vingt siècles de christianisme que celle de Zeus ou de Wotan qui, somme toute, dans la nuit païenne, étaient des rayons échappés à la Lumière du Dieu inconnu.



Le
Yachting
61, rue du Pige
Marchienne-
au-Pont

Tél.
147.44 Charl.

Construction

d'embarcations de course et de plaisance. - Kayak - Canoë -
Voiliers olympiques - Runabout - Cruiser

FABRIQUE DE SKY

Pour l'achat de vos

Tissus Lodens Imperméables

nous vous recommandons la maison

T. DEVAUX

25, rue Bériveau, VERVIERS

Spécialités : de noir inverdissable pour religieux et d'articles pour congrégations, pensionnats, ligues, scouts, etc.

Aussi filatures de cardés en tous genres depuis 1869.

Echantillon et visite sur simple demande.

Un cadeau prend toute sa valeur
s'il est signé

Neuhaus
Confiseur

USINB

25-27-29, rue Van Lint, Bruxelles

Tél. 12.68.53

Exportation - Emballage spécial pour les pays chauds
frée demandé au Congo Belge

CADEAUX :

23-25-27, Galerie de la Reine, BRUXELLES

Tél. 12.63.59

JACQUES DRIESSEN

Anolens Etablissements

I. Brixhe-Deblon

Maison fondée en 1860

SPÉCIALITÉS :

GROUPEMENTS RAPIDES sur TILBOURG

GELDROP-HELMOND-EINDHOVEN et toute LA HOLLANDE

VERVIERS

49 à 53, rue Tranchées
Téléph. 156.20 (2 lignes)

ANVERS

16, rue des Révolets
Téléph. 202.23

POUR VOS TRICOTS n'employez que les laines de marque

LES LAINES ANGLAISES LADYSHIP vous donneront entière satisfaction

Pour vos bas, chaussettes, sous-vêtements,
la laine **VIGOGNE**

s'impose; souple, solide, irrétrécissable

En vente dans tous les bons magasins de laines

F.V.

Concessionnaires pour le gros :

FLAMENT & VERMAST, 4, rue d'Artois, BRUXELLES

La Textile de Pepinster

Soc. Anon.

PEPINSTER (près Verviers)

Téléphone Verviers :
602.39 — 602.41

Adresse télégraphique :
Textile-Pepinster.

Filature de Laine peignée

Fils pour tissage et bonneterie, simples et retors, moulinés et jaspés. Fils gazés.

Filature de Laine cardée

Fils écrus et teints, simples et retors pour tissage et bonneterie. Fil normal pour sous-vêtements. Bourrettes de soie. Fils fantaisies. Qualités pure laine, laine et coton, laine et soie.

Manufacture de Tissus et Étoffes de Laine

Tissus unis et fantaisies — Hautes nouveautés en peigné et cardé — Serges — Beaver — Draps de cérémonie — Velours de laine — Flanelle — Genre tropi*aux — Draps d'administration — Draps militaires — Draps pour ecclésiastiques — Loden — Gabardines

SOCIÉTÉ ANONYME

IWAN SIMONIS

VERVIERS

Maison fondée en 1680



Laines

Fils de Laine

Draps et Etoffes de Laine

Laines pour tricoter à la main

DRAPS DE BILLARD

TÉLÉPHONE 21.47.68.

FABRIQUE DE DRAPERIES ET NOUVEAUTÉS Tissage WILLIAM FEY

S. P. R. L.

Spécialités
pour couvents, missions, pensionnats et séminaires.

Usine et Bureaux :
21, avenue de Scheut,
BRUXELLES

Teinture et Apprêt :
A VERVIERS



QUAND IL GÈLE

et surtout quand il pleut, notre climat exige des vêtements chauds. La chaleur de la laine est la plus saine.

GANTS, ÉCHARPES, CHANDAILS

résisteront à l'usage, si tricotés en

LAINES VESDRE

Manufacture de Tissus pure laine et laine peignée

Tissage COGETEX s. a.

Tél. :
17.42.22



C. Ch. P. :
3538.78

Nouveautés. — Fantaisies en tous genres

Bur. et Mag. :
36, bl. Baudouin, BRUXELLES

Usines :
A COURTRA

Merceries — Bonneteries — Lingeries

Mercerie Franz LEFÈVRE

4, rue du Beffroi (ancienne rue Gendarmerie).
CHARLEROI

Seul Spécialiste-Grossiste de la région

Tél. 104.61

C. ch. post. 2712.60

Bas chaussettes, sous-vêtements, tabliers, draps de lit, pull-overs, laines, cotons, essuie-mains, etc.

*Vos jolies robes resteront fraîches,
si vous les faites
en Tobralco.*

Un tissu garanti () par Tootal.*



CHOISISSEZ dans la collection Tobralco, parmi les imprimés, les écossais, les larges pastilles, les semés de fleurettes et les unis de tous tons, le tissu que vous préférez. Ce sera pour vous une garantie que vos robes resteront toujours fraîches et élégantes et que ni le soleil, ni le lavage n'auront de prise sur elles.

Sur simple demande (Dépt. R) nous vous enverrons une sélection d'échantillons, sans aucun frais.

Nouveau prix :

fr. 10⁵⁰
LE METRE
Largeur 91/92 cm

(*) LA GARANTIE TOOTAL :

Tous les tissus portant la marque Tootal sont garantis devant donner satisfaction. Pour toute faute imputable à leurs tissus, les fabricants s'engagent au remplacement ou au remboursement. Exigez et vérifiez la marque sur la lièvre.

TOBRALCO

MARQUE DÉPOSÉE

C'est un tissu TOOTAL. En vente dans les meilleurs magasins.
TOOTAL (Dépt. B) 18, AVENUE DE LA TOISON D'OR — BRUXELLES.

Etablissements Textiles De Witte-Lietaer

SOCIÉTÉ ANONYME

à LAUWE-LEZ-COURTRAI

Télégr. : DEWITTELIT.

Téléph. COURTRAI 1382

FILATURE — TISSAGE

SPÉCIALITÉS : Linge de table tous genres. — Inclus nappes pour autels — Purificateurs — Corporaux — Lingerie, draps, essuies, toilettes, nappes, serviettes pour couvents et institutions.

COUVRE-LITS — TISSUS D'AMEUBLEMENT — TISSUS PONGE — TISSUS MATELAS — ESSUIES

Filature de Laine Cardée Hauzeur-Gerard Fils VERVIERS

Tous fils cardés pour draperie, nouveautés, flanelles et sous-vêtements, en pure laine et en mélange laine et coton
Fils fantaisies pour la robe

807

APPRÊTS TIQUET-WÉRY

Fondés en 1868

DISON-VERVIERS

Teinture - Achèvement - Presse - Décatissage

Imperméabilisation

DE TOUS TISSUS LAINE ET MI-LAINE

Noirs lavables et Inverdissables sur Tissus pour Communautés

S. A. FILATURES et TISSAGES GOOSSENS Frères

ZELE (Belgique)

Téléphones : Zele 22-24 et 193

Télégr. : Goossens-Zele

SACS, TOILES D'EMBALLAGE, bâches, tissus filtrants

SACS neufs pour tous usages

PAPER-LINED BAGS

Spécialité de SACS pour SCORIES, CIMENTS, etc.

Une réalisation
merveilleuse des

FONDERIES DU LION

FRASNES-LEZ-COUVIN

Cuisiner — Rôtir — Chauffer avec 30 % d'économie garantie

Tous ces poêles peuvent brûler à feu continu



Poêles Parisiens
Poêles Flamands
Poêles Crapauds
Poêles Triangulaires
Cuisinières
Poêles Buffet
Foyers
Dressoirs



Brûlent n'importe quel charbon gras ou maigre

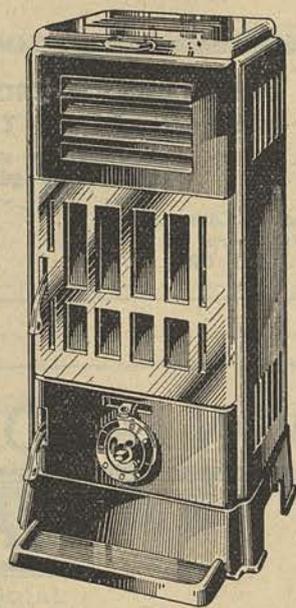
**POUR LE CHAUFFAGE RATIONNEL DES
ÉGLISES, ÉCOLES, PENSIONNATS, etc.,**

rien ne surpasse les poêles

« L. F. B. 236-3 » et « GRANUM »



L. F. B. 236-3



Granum 1668

Grande capacité de chauffe - Consommation réduite au minimum

Les Fonderies Bruxelloises

Société anonyme

HAREN-lez-BRUXELLES

Les Fonderies Lallemand

SOCIÉTÉ COOPÉRATIVE
EVERE - lez - Bruxelles

Tél. 15.73.33

Tél. 15.05.99

Foyers à feu continu

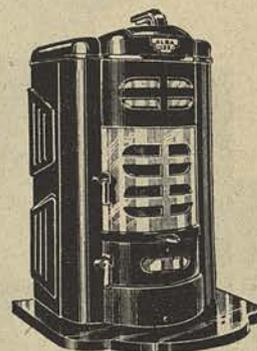
ALBA

Poêles-Bufferets

Toutes pièces détachées en fonte
pour la

POÊLERIE

et la petite mécanique en
général



Nickelage — Chromage — Émaillage

Cuisinières
de la plus pe-
tite de ménage
à l'installation la plus importante.

Pour
PENSIONNATS,
INSTITUTS,
CONVENTS,
ÉCOLES
MÉNAGÈRES
CASERNES,
etc.

KUPPERSBUSCH

SALLES D'EXPOSITION

35, rue de la Blanchisserie, Bruxelles

Chauffage Central

VAPEUR EAU CHAUDE — AIR CHAUD.
Bains-douches — Distribution d'eau chaude. — Installations
sanitaires.

Cuisine à vapeur.
Cuisinières de toutes puissances.

Adressez-vous en toute confiance à

C. JULLIEN

Constructeur spécialiste

75, rue de Fétille, LIÈGE. Tél. 294.06.

POÊLES GODIN

R. RABAUX & Cie

158, Quai des Usines, BRUXELLES
et à Guise (Aisne) France

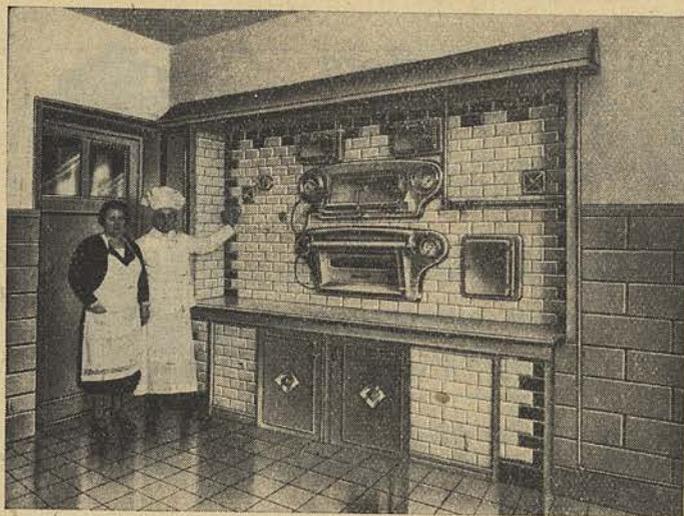
EXPOSITIONS A BRUXELLES, 144, BOUL. AD. MAX
ET A AMSTERDAM, 60, DAMRAK

LES
ATELIERS de CONSTRUCTION de BOUSSU

à Boussu-lez-Mons

(firme fondée en 1843 par M. Fr. Dorzée)
construisent pour les Couvents, Instituts, Pensionnats, etc., les
FOURS A VAPEUR pour Boulangerie et Pâtisserie
spécialement conçus et étudiés pour eux, assurant le minimum de
consommation et d'entretien, le maximum de sécurité, de régularité
et de rendement.

Ils étudieront, sans aucun frais, tous vos projets d'installation
ou de transformations.
Un siècle d'expérience et de probité commerciale vous garantit
une fourniture irréprochable.



Établissements Charles SIX
Moulins à cylindres

TOURNAI

**INSTALLATION MODERNE PRODUISANT
DES FARINES DE TOUT PREMIER ORDRE**

Prix modique comparé à la qualité
Franco toute gare belge et par axe

Reg. du Commerce
Courtrai 48
C. C. P. 5229

Téléphone 10245
Adresse télégr.
Chareix, Tournai

BON AROME

MAZA

Cafés extras

V^o JEAN WELTER & Fils

Usines et Bureaux :

155-159, rue de Plainevaux - SERAING

Tél. Liège 302.11

DU

DES LÉGUMES FRAIS

grâce aux légumes

DÉSHYDRATÉS - VITAMINÉS

1^{er}

JANVIER

LEKA

AU

31

DÉCEMBRE

Leka est un légume frais déshydraté, c'est-à-dire simplement privé de son eau. Au contact de l'eau il reprend la forme et la couleur du légume frais duquel il a conservé toutes les vitamines, toute l'ardeur, tout le goût et toute la saveur.

Leka est nettoyé, prêt à l'emploi et de conservation indéfinie.

Produits LEKA, 51, avenue de la Gare, Arlon

CHICOREES BOSSUT

Successeur M. CLAEYSENS

(Fondée en 1892)

PONT-A-CHIN près Tournai

Qualité, pureté garantie sur facture

Prix sans concurrence à qualité égale

Demandez prix en **FIXANT QUANTITÉS**

Comptoir des Salaisons

104, BOUL. LAMBERMONT, BRUXELLES — Tél. 15.84.81

Produits des Ardennes (Origine garantie)

(Jambons avec ou sans os — Saucissons — lard)

Jambons de Prague extra, cuits. en boîtes

Tous genres de saucissons fins

Lards anglais et indigènes

Conserves de viande, etc.

TOUTES SALAISONS DE PREMIÈRE QUALITÉ

Pudding Powders "Deliss"

Goût : Vanille, Chocolat, Amande, etc., pour Crèmes et Pâtisseries.

DÉJEUNER-DELISSINE INSTANTANÉ =

fortifiant spécialement recommandé aux enfants, convalescents et personnes surmenées.

QUALITÉ SUPÉRIEURE. — PRIX TRÈS INTÉRESSANTS

Demandez ÉCHANTILLONS et TARIF

Établ. Marc Van de Castele

à HÉRINNES-LEZ-PECQ (Hainaut) Téléphone : Pecq 212

DEMANDEZ PARTOUT LA

“Lux chicorée Ypriana”

fabriquée par la

Fabrique Belge de Chicorée Wypelier-Taffin

LA PLUS PURE
ET LA PLUS ÉCONOMIQUE

104, chaussée de Dickebusch, YPRES Tél. 441

Nous vous recommandons

Le Café « CAP »

SIÈGE SOCIAL :

7, rue des Raines, VERVIERS

Tél. 150.84

Expédition FRANCO à partir de 25 kilos

Consignation de Cafés du Congo Belge

Maison BELLEFROID Frères

FONDÉE EN 1750

VICTOR de BELLEFROID, Successeur

24, RUE DE LA GOFFE, LIÈGE

Compte chèques postaux **342.455**
Registre du commerce LIÈGE 398

Téléphones : Bureaux : **115.79**
Privé : **283.46**
Sart : **110**

VOUS DÉSIREZ ACHETER DU SIROP!

Demandez échantillons et prix
à l'adresse suivante :

Siroperie MEURENS, à Aubel

Sirop mélangé, marque POMONA

3 QUALITÉS : Sirop purs fruits, poires et pommes,
gelées de poires (Spécialité)

Téléph. Aubel N° 9

Reg. du Comm. Verviers **12153**

VROONEN-AERTS FILS

TONGRES

Maison fondée en 1848

Torréfaction et Importation
de

CAFES

PRIX SPÉCIAUX pour PENSIONNATS et COMMUNAUTÉS RELIGIEUSES

Échantillons sur demande

Depuis 1876

ON ACHÈTE

LES FINS CAFÉS

TORRÉFIÉS

« AROME RÉPUTÉ DES FLANDRES »

CHEZ :

J. VAN DEN BERGHE

ROULERS, 11, rue du Nord Tél. : 472

**KOFFIE
Branderij**

Alphonse HUBAUT

Noordstraat, 207 - 209

ROUSSELARE

CHICORÉE —
MARGARINE —

Telefoon 196
Postcheck 102640

CHARBONNAGES DE

Gosson-La Haye & Horloz Réunis

S. A. A TILLEUR LEZ-LIÉGE



Charbons de première qualité — O. B. C. pour usages domestiques et industriels

Si vous ne traitez pas directement avec notre Société

EXIGEZ de vos fournisseurs les

ANTHRACITES-GOSSON

qui vous donneront la plus complète satisfaction

Téléphone : Liège 30860 (2 lignes) - Livraisons rapides et soignées

MÉNAGÈRES !

CONNAISSEZ-VOUS LE
SAVEZ-VOUS EMPLOYER LE

NICCO?

MÉNAGÈRES !

Désirez-vous une taque (plaque) de cuisinière blanche, polie, chromée? Désirez-vous que votre argenterie, que vos cuivres, vos objets en aluminium, en étain ou en tout autre métal brillent au soleil? Alors employez le NICCO. Essayer le NICCO c'est l'adopter.

Comment employer le NICCO ?

Il y a deux espèces de NICCO : le NICCO brun et le NICCO vert. Le NICCO BRUN pour taques neuves, rudes ou noircies à la mine de plomb. — Le NICCO VERT pour taques blanchies et polies

MODE D'EMPLOI :

1^{er} cas : Taques neuves, rudes ou noircies même depuis de longues années (NICCO BRUN). — Versez un peu de NICCO brun soit sur de la laine d'acier, une brosse NICCO ou un morceau de feutre. Frottez tous les jours vigoureusement votre taque, ensuite essuyez la graisse avec un chiffon quelconque et repassez avec un chiffon sec, en quelques jours vous aurez une taque blanche et polie.

2^e cas : Taque blanche et polie, pour la chromer et la faire briller (NICCO VERT). — Versez un peu de NICCO vert également sur de la laine d'acier, une brosse NICCO ou un morceau de feutre, frottez votre taque. Ensuite prenez un chiffon quelconque pour enlever la graisse chimique qui se trouve dans le produit, un autre chiffon sec pour donner le brillant.

Pour enlever les taches, taches de rouille, de graisse, de lait, etc., même mode d'emploi avec les deux espèces de NICCO. Ne jamais employer les deux espèces de NICCO en même temps.

Pour nettoyer les métaux, verser un peu de NICCO vert ou brun, sur un chiffon; replier le chiffon, le NICCO à l'intérieur, enduire le métal à nettoyer avec la graisse ainsi filtrée, ensuite un chiffon sec pour donner le brillant.

MÉNAGÈRES, ACHETEZ LE

Produit sans concurrence, économique et pratique.

NICCO

NICCO, SOCIÉTÉ ANONYME BELGE A ANVERS
Boîte postale n° 114.

Spécialistes des véritables Anthracites

SANTRAS

154, chaussée de Turnhout
ANVERS Tél. 556.56

Charbons tamisés et pesés avant la mise en sacs

Fournitures en vrac et en sacs plombés de 50 kgs

VINS des COTEAUX de l'HARRACH

des RR. PP. Missionnaires d'Afrique

(Pères Blancs)

Spécialité de vins de messe et de dessert

Dépositaire :

Edw. Moortgat-Meeus

33, rue d'Hanswyck, 33, MALINES

Tél. 381

O. Chèq. 173.03

Maison connue pour ses vins vieux de toute origine

CHAMPAGNE NAPOLÉON

CH. & A. PRIEUR

MAISON FONDÉE EN 1825

VERTUS PRÈS EPERNAY (MARNE)

AGENTS PRINCIPAUX :

BRUXELLES & BRABANT : A. DE BLOCK, 40, Rue de l'Autonomie, BRUXELLES
ANVERS & LITTORAL : J. STEVENS, 30, Longue Rue d'Argile, ANVERS
FLANDRE OCCID^{le} & HAINAUT : A. LOSFELD, 172, Avenue de Maire, TORNAL
LUXEMBOURG BELGE & NAMUR : Gaston GUSTIN, Distillateur, à MARCHE
LIÈGE & LIMBOURG : Arnold STRUMAN, à FLÉMALLE-HAUTE (Liège)

Peperkoekfabriek • Fabrique de Pains d'Épice

R. VEESAERT

COUQUE ROYALE
COUQUE DE NICE

Parijsberg, 3, Montagne de Paris

GENT Tel. 11813 GAND

HOLLANDSCHE —
— ONTBIJTKOEK

SPÉCIALITÉ :

— BREVETS —

Couque à la Succade

CIDRERIE STIMART

Tél. Huy 692 TIHANGE (HUY) Fondée en 1919

CIDRE MOUSSEUX PUR JUS DE POMMES

Garanti à l'analyse

DEMI-SEC

SEC



CHARBONS

C. Ducarme & Fils

Maison fondée en 1833

5, Quai Flamand, ANVERS

Téléphone 707.95 et 761.13



FIRMES DE LA MAISON
DEPUIS SA FONDATION :

1833-1848 Verset et Basle.
1849-1876 Verset-Bréard.
1877-1897 Adolphe Verset.
1898-1922 Verset et Ducarme.
1923 — O. Ducarme et Fils.

Fournitures par wagons toutes destinations,

L'Ecole Berlitz

n'enseigne que les

LANGUES VIVANTES

mais les enseigne BIEN

Leçons particulières et cours collective

20, Place Sainte-Gudule, Bruxelles

Fabrication et Négoce de Tissus en tous genres

Etienne Van Oost

précédemment Etienne et Jean VAN OOST
Maison fondée en 1865

Béverlaai, 18 COURTRAI

Chèq. Post. 372543 — Téléphone 65

Serges, velles, camelots, draps, cotons divers,
telles, laines à tricoter, etc. — Tissus pour
processions. — Spécialité d'articles pour com-
munautés religieuses et pour confectiens

MACHINES A COUDRE

AN
ANKER
ER
R

Prix avantageux

Meilleure qualité

Nombreuses références de couvents, pensionnats et communautés reli-
gieuses. — Prix spéciaux. — Leçons gratuites de couture et de broderie

J. VERHAEGHE 88, rue Saint-Georges
Tél. 136.63 GAND

ANTHRACITES

S. A. DES

Charbonnages d'Ans et de Rocour

A Ans-lez-Liége

Tél. : Liège 605.36 et 605.67

Produit exclusivement l'anhracite de toute première qualité

RENDEMENT SUPÉRIEUR DANS :

Chauffage central

Foyers continus

et

tous systèmes de chauffage modernes

Spécialité de grains pour foyers
à soufflerie automatique

Tous usages domestiques et industriels

Office des Fabricants Japonais
21, avenue de l'Astronomie, Bruxelles
Téléphone : 17.89.98

CONSERVES

Saumon Ananas
Pilchards Pêches
Thon Poires
Crabes

Achetez directement au JAPON

Raffinerie Tirlemontoise Tirlemont



Exigez le Sucre
scié-rangé
en boîtes de 1 kilo

**Couvents!
Pensionnats!
Hôpitaux, etc.!**



Pour l'entretien facile de vos locaux,
nettoyage des lavabos, éviers, bai-
gnoires, vitres, murs peints, tables,
etc. employez notre savon universel
en pâte

RADICAL

facile à appliquer, très efficace, sans
danger pour les mains ni pour les
objets.

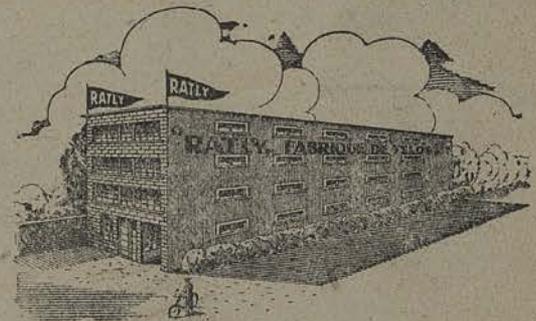
Échantillons sur demande

Seuls fabricants : **PRODUITS-AMINÉS S. A.**

17, rue Brialmont, Bruxelles. Tél. 17.42.59
Usines à Haren - Nord

VÉLO MODERNE

USINE MODERNE



RATLY, 28-28, rue Aug. Govaert, Bruxelles-Midi



LIEGE

EXPOSITION
INTERNATIONALE
DE L'EAU
LIEGE
1939

1939

**EXPOSITION
Internationale de l'Eau**

MAI - NOV.